LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 53—No 34 ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 25 NOVEMBRE 1965 PRIX 10c

Lc ·es du Canada peuvent négoc· des ententes avec Paris

OTTAWA — Le 17 novembre dernier, Son Exc. M. François Leduc, ambassadeur de France au Canada, et l'hon. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures du Canada, ont signé un accord général qui habilite toutes les provinces canadiennes à conclure des ententes culturelles avec la France. La cérémonie de signature s'est déroulée dans la salle du "Commonwealth", sise dans l'édifice central du parlement canadien.

La signature de cet accord met fin à des mois de négociation entre le Québec et le gouvernement central, car bien que l'accord soit destiné à l'utilisation par toutes les provinces, c'est la détermination du Québec de prendre sa place dans les affaires internationales qui a peut-être été un des facteurs les plus importants, sinon le point de départ de l'élaboration de cet accord.

Il s'agit d'un accord général et non d'une loi. Le texte en est relativement court. Il permet l'élaboration entre une province et la France d'ententes sur le plan éducatif, artistique, culturel, technique et scientifique. La durée de l'accord est de 5 ans, et il pourra être renouvelé. Il prévoit qu'une province peut entrer directement en contact avec la France pour conclure une entente. C'est la France qui a la responsabilité d'aviser le Canada qu'une province est en négociation avec elle.

Cette clause, qui constitue le coeur même de l'accord, permettra au Québec de négocier avec la France sans avoir quoi que ce soit à faire avec le gouvernement fédéral. Mais les provinces qui préféreront passer par l'intermédiaire du gouvernement fédéral pourront le faire et conduire leurs négociations sur un plan tripartite. Cette clause est destinée à donner plus de souplesse à l'accord, et à permettre aux provinces qui hésiteraient à entrer en relation directe avec le gouvernement français de le faire par un moyen détourné.

Voici le texte de cet accord culturel:

Le gouvernement
du Canada
et
Le gouvernement de la
République française

—animés d'un égal désir de développer les échanges entre les deux pays dans le domaine de la culture, de la science, de la technique et des arts,

—persuadés que cette coopération contribuera à renforcer les liens d'amitié traditionnelle qui unissent la France et le Canada,

—également attachés à favoriser la diffusion de la langue française, ont décidé de conclure le présent accord culturel et, à cet effet, sont convenus de ce qui suit:

ARTICLE PREMIER

Les parties contractantes, soucieuses de développer la connaissance mutuelle des cultures et civilisations de la France et du Canada se prêtent leur concours à cette fin.

En particulier, elles encouragent l'établissement de contacts étroits et suivis entre établissements français et canadiens tels qu'instituts et centres culturels, institutions artistiques, scientifiques et techniques. Elles se tiennent mutuellement informées des développements qui interviennent dans ces domaines.

ARTICLE 2

Les parties contractantes favorisent, dans la mesure de leurs compétences respectives, les échanges, entre leurs Universités, de professeurs, de lecteurs et d'assistants, ainsi que de responsables de groupements universitaires et extra-universitaires.

ARTICLE 3

Chacune des parties contractantes s'efforce de développer l'octroi de bourses d'études ou



Son Exc. M. François Leduc

de perfectionnement aux étudiants de l'autre pays.

ARTICLE 4

Les parties contractantes s'engagent à rechercher les moyens d'accorder aux études effectuées, aux concours et examens passés et aux diplômes obtenus sur le territoire de l'un des deux Etats une équivalence partielle ou totale sur le territoire de l'autre.

ARTICLE 5

Les plus larges facilités sont accordées dans toute la mesure du possible par chacune des parties à l'organisation de manifestations artistiques de l'autre partie et notamment de concerts, d'expositions et de représentations théâtrales.

ARTICLE 6

Les parties contractantes facilitent réciproquement et dans le cadre de leurs législations respectives, l'entrée et la diffusion sur leurs territoires:

—d'oeuvres cinématographiques, musicales (sous forme de partitions ou d'enregistrements sonores), radiophoniques et télévisées,

—d'oeuvres d'art et de leurs reproductions,

—de livres, de périodiques, d'autres publications culturelles, scientifiques et techniques et des catalogues qui les concernent.

Elles prêtent, dans toute la mesure du possible, leur concours aux manifestations et aux échanges organisés dans ces domaines.

ARTICLE 7

Les parties contractantes développent leur coopération dans les domaines de la recherche scientifique ainsi que de la formation des cadres administratifs et techniques.

A cette fin, elles favorisent entre les deux pays les échanges de savants et de chercheurs, l'octroi de bourses de perfectionnement ou de recherche et toutes activités de nature à accroître le développement scientifique et technique.

ARTICLE 8

Chacune des parties contractantes facilite, dans toute la mesure du possible, la solution des problèmes administratifs et financiers soulevés par l'action culturelle de l'autre partie sur son territoire.

ARTICLE 9

Chacune des parties contractantes facilite, en conformité avec sa législation, l'entrée et le séjour des ressortissants de l'autre Etat qui exercent leur activité dans le cadre du présent accord ainsi que de leur famille.

Elles facilitent dans les mêmes conditions l'importation des biens et effets personnels de ces ressortissants.

ARTICLE 10

Une commission mixte franco-canadienne se réunit alternativement à Paris et à Ottawa lorsque les deux partis le jugent nécessaire. Elle est présidée à Paris par un Français et à Ottawa par un Canadien.

Elle examine les questions concernant l'application du présent accord. Elle étudie, en particulier, le programme des actions à entreprendre et le soumet à l'assentiment des deux gouvernements.

ARTICLE 11

Chacune des parties contractantes notifiera à l'autre l'accomplissement des formalités requises par sa constitution pour la mise en vigueur du présent accord. Celui-ci prendra effet à la date de la dernière de ces modifications.

Le présent accord est conclu pour une période de cinq ans, renouvelable par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'une des parties contractantes six mois avant la date d'expiration.

En foi de quoi les représentants des deux gouvernements ont signé le présent accord.

Fait, en double exemplaire à Ottawa, le dix-sept novembre 1965 en français et en anglais, les deux textes faisant également foi.

In witness whereof the representatives of the two governments have signed this agreement.

Done in two copies at Ottawa this seventeenth day of November 1965, in English and French, both texts being equally authentic.

Pour le gouvernement du Canada.
For the government of Canada.

Pour le gouvernement de la République française.
For the Government of the French Republic.

Les recettes du fédéral augmentent

OTTAWA — Le rythme accéléré de l'expansion économique canadienne, qui s'accompagne d'un goût prononcé pour les importations, remplit le trésor fédéral avec une augmentation presque gênante de recettes provenant de la taxation.

Le produit total de l'impôt pour la première moitié de la présente année fiscale représente une hausse de sept pour cent sur celui enregistré l'an dernier pour la même période. Mais les taxes de vente perçues donnent un revenu de 15 pour cent supérieur à celui fourni par les droits de douanes est de neuf pour cent plus élevé.

Ces chiffres concernent les premiers six mois de l'exercice final, soit du 1er avril au 30 septembre dernier. Ce sont les statistiques pour les six derniers mois de l'année financière qui permettront d'évaluer l'effet des réductions d'impôts accordées par le dernier budget fédéral, qui devait entrer en vigueur le 1er juillet dernier.

L'ancien ministre des finances, M. Walter Gordon avait prévu dans son budget présenté à la Chambre des Communes le printemps dernier une augmentation de 8 pour cent dans les recettes de la taxe de vente.

Rapports économiques entre les provinces

MONTREAL — "Les provinces ne devraient-elles pas intensifier systématiquement leurs rapports économiques, par exemple, en plaçant des délégués commerciaux dans les diverses régions du pays?" Cette question a été posée la semaine dernière par le ministre québécois du commerce M. Gérard-D. Lévesque aux membres des Chambres de commerce d'Oshawa, Ont., et de Sainte-Thérèse, Qué., réunis à l'hôtel Windsor pour une rencontre amicale. Le ministre a révélé que 31 pour cent des produits manufacturés au Québec sont expédiés dans le reste du pays.

Affirmant que le Québec étudie sérieusement un projet en ce sens, M. Lévesque a déclaré: "afin de donner à un plus grand nombre d'industriels canadiens la possibilité de diffuser leurs produits dans l'ensemble du Canada, je pense que les gouvernements provinciaux doivent apporter leur concours à l'entreprise privée, tout comme le ministère fédéral du Commerce apporte le sien aux industriels qui veulent se lancer sur les marchés internationaux".

M. Lévesque a tenu à noter qu'en ce qui concerne le Québec, "une politique commerciale d'envergure canadienne devrait évidemment tenir compte de la primauté que le Québec accorde à son capital humain et au développement équilibré de son industrie".

Le ministre dit que l'interdépendance des différentes régions économiques du Canada se vérifie certainement dans les statistiques en ce qui concerne le Québec. "Pour le moment, dit-il, nous savons que huit régions du Québec sur quatorze dépendent du marché canadien pour au moins 20 pour cent de leurs expéditions manufacturières et que onze groupes industriels sur vingt exportent chacun pour plus de cent millions de dollars par année sur le marché des autres provinces.

Dictionnaire bilingue des termes de la construction

OTTAWA — Le premier dictionnaire bilingue des termes de construction au Canada vient d'être publié sous le patronage conjoint de la Société centrale d'hypothèques et de logement et de la division des recherches en bâtiment du Conseil national des recherches.

Compilé sur une période de 18 ans par le chef du département de la traduction de la SCHL, M. Marcel Lefebvre, le volume contient plus de 7,000 mots, tant en français qu'en anglais, utilisés dans l'industrie canadienne du bâtiment.

L'ouvrage de 352 pages a été publié par les éditions Lemeac de Montréal. Il est intitulé "Dictionnaire du bâtiment Building Terms Dictionary". On en a imprimé quelque 5,000 exemplaires.

Le président de la SCHL, M. H. W. Hignett, et le directeur de la division de recherches en bâtiment du Conseil national de recherches, M. R. F. Leggett, décrivent le livre comme un "jalon".

"Il y avait un besoin urgent d'un tel dictionnaire dans nos bibliothèques, nos écoles d'apprentissage et nos écoles techniques, disent-ils, pour les constructeurs, les ingénieurs, les architectes, les urbanistes, les projetants et les étudiants. Le livre devrait s'avérer d'une grande valeur pour au moins trois raisons: parce qu'il réunit pour la première fois une série de termes de construction en français, parce qu'il normalise l'emploi des termes en langue anglaise et parce qu'il décrit aussi bien qu'il traduit les expressions."

On peut se procurer le dictionnaire chez les éditeurs à Montréal.



M. Raymond Marcotte



M. Théodore Préfontaine

M. Raymond Marcotte a été élu administrateur de la Credit Union League of Saskatchewan lors de l'assemblée plénière de la région de Saskatoon tenue au début de novembre.

M. Marcotte est natif de Prud'homme. Il fit ses études au Collège Mathieu de Gravelbourg et réside à Saskatoon depuis plusieurs années. Il fut secrétaire du Conseil de la Coopération de la Saskatchewan de 1958 à 1961. Il est secrétaire-trésorier de la Caisse Populaire Française de Saskatoon, gérant du poste CFNS et représentant du Conseil de la Vie Française pour la Saskatchewan. Il est marié et père de trois jeunes enfants: Marc, Monique et Martin.

Il remplacera M. Théodore Préfontaine qui détenait ce poste depuis 1959. Appelé à représenter la ligue aux niveaux international, national, aussi bien que provincial, à plusieurs reprises, en plus de remplir la fonction de secrétaire-gérant du Conseil de la Coopération de Saskatchewan depuis 1961, il ne crut pas sage d'entreprendre un autre terme de trois ans après avoir détenu ce poste harassant aussi longtemps. Dans son message d'adieux, il dit aux délégués présents qu'il comprenait maintenant le sens du proverbe: "Partir c'est mourir un peu", puisqu'il se sent mourir un peu chaque fois qu'il dit adieu à ses bons amis d'outre-mer et à tous ceux qui prennent une part active dans le mouvement coopératif.

L'école confessionnelle ouverte aux incroyants

OTTAWA — L'école confessionnelle de demain devra être missionnaire par son témoignage spirituel et humain, et ouverte même au monde de l'incroyance. Telle est, en substance, la conception personnelle de l'abbé Jacques Buhr, qu'il exposait dans une conférence prononcée à l'amphithéâtre du Centre Sedes Sapientiae.

L'Eglise, a précisé le conférencier, n'est pas intéressée à se retirer de l'enseignement. Mais, il ne faut pas en déduire pour autant qu'elle veut s'intégrer dans un domaine qui est d'un côté accaparé par l'Etat et de l'autre en voie de se neutraliser.

"L'Eglise en tant que telle, a un témoignage d'Eglise à apporter au monde intellectuel comme au monde du travail", a souligné l'abbé Buhr.

La formule qui suggère de placer d'un côté l'enseignement neutre et de l'autre les institutions confessionnelles limiterait l'expansion du témoignage chrétien et donnerait au monde une image de "ghetto" qui ne concorde pas avec le caractère d'universalité de l'Eglise.

L'abbé Buhr s'est déclaré en faveur d'un système d'écoles confessionnelles catholiques dont les portes seraient ouvertes à tous, même aux incroyants. Il a d'ailleurs fait remarquer qu'en France, le gouvernement vient de demander aux écoles confessionnelles d'orienter leur politique en ce sens.

Foi et science

L'Eglise ne désire pas abandonner le domaine de l'enseignement spécialisé parce qu'elle considère qu'il est plus que jamais de son devoir d'offrir une synthèse humaine et spirituelle à l'élite future. Le nouve lesprit qui anime la pastorale trouve ici la possibilité de faire comprendre au monde que la foi et la science "ne devraient pas s'opposer ni se juxtaposer mais se fondre dans une nouvelle synthèse" inspirée de la nouvelle culture chrétienne.

Une autre raison pousse l'Eglise à ne pas retirer son épingle du jeu, à savoir que sa présence dans le domaine éducationnel évitera à l'Etat la tentation d'établir un monopole scolaire par d'excessives mesures de contrôle ou par son ingérence dans la gestion des institutions. Disons-le, il s'agit là d'une mesure de sécurité sociale qu'il ne faudrait pas négliger.

Le conférencier a fait remarquer que l'Eglise considère désormais le système d'écoles publiques non plus un mal qu'elle devait tolérer mais comme un bien nécessaire, pour les raisons énumérées plus haut. Elle réprouve évidemment le genre d'écoles nommément neutres où l'on a, par le passé, tout fait pour militer dans le sens contraire de l'Eglise. La nouvelle éducation devrait faire un effort pour que croyants et noncroyants puissent vivre de valeurs communes et non d'une pseudo-morale objective, qui serait le dénominateur commun de la pensée populaire.

Jacques Buhr

Originaire de Nancy, France, l'abbé Jacques Buhr fait actuellement partie du diocèse de Toulon. Il enseigne la théologie dogmatique depuis 1949. Plusieurs de ses ouvrages littéraires jouissent de la faveur du public. "Laïcité et problème scolaire", publié en 1959 et traduit en italien en 1963, a été couronné, l'an dernier, par l'Académie française. L'abbé Buhr présente actuellement un cours de christologie à la faculté de théologie de l'université St-Paul, a Ottawa.

Regina, Moose Jaw, Sedley s'unissent

REGINA — "Je vous le jure, le secrétariat de l'A.C.F.C. déménagera à Regina, avant la tenue du prochain congrès général!" Voici ce que disait M. Rolland Pinsonneault, président général de l'A.C.F.C. et conférencier invité à l'assemblée générale des membres de l'A.C.F.C. de Regina, le dimanche 14 novembre, au Centre social de la paroisse St-Jean-Baptiste.

Pressé par ses interlocuteurs, le président général ajouta qu'il ne se laisserait pas bousculer par qui que ce soit, et que le déménagement s'effectuerait après que tous les aspects financiers auront été étudiés calmement et à fond.

Au sujet du projet de constitution, il affirma que la question était étudiée par un comité. Lorsque celui-ci présentera son projet, il sera étudié de près par l'exécutif; et s'il est accepté, il sera présenté au congrès général de 1966, pour approbation.

Plusieurs membres ne furent pas satisfaits de cette réponse et demandèrent pourquoi le projet de constitution qui fut préparé par le Père Paris n'avait pas été présenté au congrès général de 1964. Sur ceci, M. Pinsonneault répondit que le projet avait beaucoup de bon, mais qu'il fut rejeté à la demande "d'un haut personnage", et qu'il n'était pas libre de le nommer ou d'élaborer sur les raisons données par celui-ci pour son opposition au projet. Cette révélation aura pour effet d'accentuer encore davantage les points d'interrogation et les conjectures de la part des uns et des autres!

M. Albert Dubé, conseiller à l'Exécutif provincial, fit un vibrant appel aux francophones de Regina, de donner tout leur appui aux oeuvres nationales et particulièrement à l'A.C.F.C., car, dit-il, "elle peut jouer un rôle de premier plan dans la promotion et le rayonnement de la culture française dans la ville capitale et la province en entier. Cependant, avant d'être en mesure de réaliser cet objectif, il lui faudra faire valoir certaines valeurs intellectuelles et morales, sur lesquelles nos concitoyens pourront s'appuyer et se guider". Il ajouta que nous devrions nous libérer de nos complexes de toujours vouloir faire revivre le passé, lequel sentiment est encore bien vivant chez un grand nombre de nos concitoyens, et pour qui l'A.C.F.C. représente encore le moyen par excellence de faire la lutte "aux maudits Anglais" et de combattre pour les "droits" des Canadiens français de notre province.

M. Dubé demanda aux francophones de sa province, d'être réalistes et de comprendre que leur premier devoir est de vivre parmi tous les citoyens de la Saskatchewan, et non pas à l'écart de ceux-ci. "Notre tâche est de nous faire mieux connaître partout où nous pouvons faire ressentir notre influence".

M. Cléas Duperrault, propagandiste du Plan de Sécurité Familiale, fit un exposé lucide des buts de son organisme. Il expliqua que le Plan de Sécurité avait été fondé par l'A.C.F.C. en conjonction avec l'Assurance-Vie Desjardins, afin de donner aux francophones de la province une certaine mesure de sécurité et de protection. En plus d'assurer contre les difficultés financières, le Plan aide à l'alimentation de la caisse de l'A.C.F.C., puisque $6.00 sont versés à celle-ci sur chaque prime vendue par le Plan.

Comité local

La réunion fut présidée par M. Edmond De Corby, président du cercle local. Le procès-verbal de la réunion d'organisation du mois de mars 1965 fut lu par Mme Béatrice Braconnier, secrétaire-trésorière. Elle donna un compte rendu financier pour l'exercice courant.

L'élection du comité local eut lieu sous la présidence du R. P. I. Riopel, aumônier du cercle. Les personnes suivantes furent élues: Mmes Béatrice Braconnier et Cécile Loiselle, MM. I. Collette, Pierre Léveillé, Lionel Chartier, Léo Lirette, Louis-Laurent Béchard et Jérôme Béchard.

Lorsque M. Louis-Laurent Béchard annonça que le cercle de Sedley avait décidé de se dissoudre afin de joindre celui de Regina, il fut chaudement applaudi. On sait que le cercle de Regina avait invité Sedley à se joindre à lui.

On fit remarquer la présence de M. et Mme Philippe Crevier, de Moose Jaw, qui eux aussi avaient décidé de s'affilier à Regina.

Sciences sociales

M. Xhignesse, professeur ès sciences, sociales à l'Université de Saskatchewan, campus de Regina, fut présenté par le R. P. Benoit Paris, O.M.I., également professeur au campus de Regina. M. Xhignesse fit part du désir particulier de l'Université Saskatchewannienne, et plus directement de la Faculté des Sciences Sociales, d'établir, sous peu, des cours en sciences sociales qui seraient donnés en français. Il dit qu'il serait important que tous ceux qui sont intéressés au français, fassent preuve d'intérêt pour ces cours, afin de trouver dans la province un élément assez important pour justifier l'introduction de cours de ce genre.

Un léger goûter fut servi par les dames du cercle.

Lesage souhaite la disparition des préjugés qui gênent les relations ethniques au pays

TORONTO — Un facteur "éminemment important" dans le règlement éventuel des difficultés auxquelles le Canada de langue française et le Canada de langue anglaise font face actuellement est la "disparition graduelle, tant au Québec qu'ailleurs au pays, de préjugés nourris à la fois par le manque de connaissance dont j'ai pu m'apercevoir au Canada anglais et par l'insécurité que le Canada français a déjà connue".

C'est ce qu'a déclaré M. Jean Lesage, premier ministre du Québec, dans une causerie prononcée devant le Conseil canadien des chrétiens et des juifs qui lui remettait un témoignage de mérite en relations humaines.

M. Lesage a établi une comparaison entre le Canada, aujourd'hui, et l'Etat d'Israël, il y a 20 ans.

"L'expérience exaltante que conduit depuis quelques années le peuple israélien est désormais assurée de connaître le succès", a dit M. Lesage, qui est rentré il y a quelques jours d'un voyage au Moyen-Orient qui l'a mené en Israël.

"Je suis certain, a-t-il ajouté, qu'il y a 20 ans, un observateur impartial aurait pu prouver, en se fondant sur des données statistiques, économiques ou démographiques, qu'un tel succès était impossible à imaginer. Et pourtant, on possède aujourd'hui la preuve du contraire parce que le courage des anciens et des nouveaux citoyens d'Israël s'est allié à leur détermination de vivre et de survivre".

Le Canada et le Québec étaient bien différents de l'Etat d'Israël, mais un phénomène les en rapprochait.

"Aujourd'hui, a expliqué M. Lesage, comme ce fut probablement le cas avec Israël il y a une vingtaine d'années, alors que cependant le problème s'y posait autrement, il se trouve des pessimistes qui ne retiennent que les aspects négatifs des difficultés auxquelles le Canada de langue française et le Canada de langue anglaise font actuellement face".

Les conclusions que l'on pouvait tirer de l'analyse de ces "aspects négatifs" ne collaient pas à l'histoire comme ç'avait été le cas en Israël.

"Je ne crois pas me tromper, a d'autre part affirmé M. Lesage, en pensant que les Canadiens de langue anglaise apprendront à connaître les Canadiens français et à accepter qu'ils soient différents d'eux".

L'unité canadienne peut s'accomplir si elle repose sur "une diversité qui permettra tant au Canada de langue anglaise qu'au Canada de langue française de réaliser ses aspirations légitimes".

"Quand, a ajouté le premier ministre québécois, un nombre suffisant de citoyens canadiens auront compris sur quelles bases doit véritablement être édifié le Canada de demain, les autres suivront avec confiance".

LE CANRAILPASS OFFERT AUX USA

Le CANRAILPASS du Canadien National, offert aux voyageurs européens depuis l'année dernière, sera offert à compter du 1er décembre prochain aux personnes domiciliées aux Etats-Unis.

Le CANRAILPASS donne droit à un nombre illimité de voyages en voiture-coach tous les jours de la semaine, dans tous les trains du CN au Canada, pendant une période de trente jours consécutifs, du 1er décembre 1965 au 30 avril 1966, et d'octobre à avril dans les années suivantes. Le prix de ce billet est de $99 pour les adultes et $50 pour les enfants de 5 à 12 ans.

Une charte des droits humains au Manitoba

Le bureau de Winnipeg du Conseil Canadien des Chrétiens et Juifs vient d'annoncer que cet organisme tiendra sa neuvième conférence annuelle sur "Les relations communautaires" à Winnipeg, du 11 au 12 janvier prochains. Le thème du programme de l'année sera "Une charte des droits humains, au Manitoba". La conférence se tiendra à l'hôtel Marlborough.

Le programme sera basé sur une série de panels et discussions qui traiteront des relations entre les différents éléments raciaux au Manitoba aujourd'hui. Les sujets discutés seront les suivants: les préférences injustes manifestées à l'égard de certains groupes aux points de vue social, embauchage, logement et éducation.

Des panels d'experts dans le domaine de la législation, des sciences sociales et de l'organisation civique dirigeront l'étude qui sera faite de la situation qui existe. On y verra comment elle affecte les chrétiens et les juifs, les Indiens et non Indiens, les protestants et les catholiques, les Français et les Anglais, de même que les Canadiens nés au pays et les Néo-Canadiens.

L'honorable Duff Roblin, premier ministre du Manitoba, a été invité à prendre la parole à la session d'ouverture de la conférence à 6 h. p.m., le 11 janvier 1966.

ALLERTON (CCC) — Dans le petit village d'Allerton, en Angleterre, les catholiques et les baptistes ont procédé à un échange inhabituel.

En effet, l'église catholique étant trop exiguë et celle des baptistes trop vaste, les deux communautés ont simplement procédé à un échange des sanctuaires.

Les cérémonies de clôture du Concile

CITE DU VATICAN — Les cérémonies solennelles qui les 7 et 8 décembre prochains marqueront la clôture du deuxième Concile du Vatican se dérouleront d'après le programme suivant publié cette semaine:

Le 7 au matin, au cours de la session publique qui se déroulera à Saint-Pierre pour la promulgation des derniers décrets, le pape concélébrera la messe avec des Pères conciliaires et prononcera un discours.

Dans l'après-midi du même jour, Paul VI recevra à la chapelle Sixtine les membres des missions spéciales qui représenteront le lendemain les différents pays du monde à la dernière cérémonie du Concile.

Le 8, en la fête de l'Immaculée-Conception, les Pères conciliaires se rendront en procession à travers la Place Saint-Pierre, du Vatican sur le parvis de la basilique où le pape célébrera la messe, si le temps le permet. Paul VI prononcera un discours. Il bénira ensuite la première pierre de l'église paroissiale "Mater Ecclesiae" (Mère de l'Eglise — on sait en effet que lors de la session de l'année dernière le Pape proclama Marie mère de l'Eglise). Cette église sera bâtie à Rome en souvenir de "Vatican II".

Suivra la lecture de messages spéciaux que le Concile adressera au monde. L'assemblée chantera le Credo avant la lecture du décret de clôture et le Te Deum d'action de grâces.

Dans la soirée de ce même jour, Paul VI ira rendre hommage à la Vierge au pied de la statue, Place d'Espagne.

PARIS — On croit savoir que ses collaborateurs immédiats ont mis le général Charles de Gaulle en garde contre un excès de confiance dans l'issue des élections générales françaises du 5 décembre prochain.



Cette photo prise en 1956 rappelle une heureuse rencontre entre le pape alors régnant, Pie XII, et son vice-secrétaire d'Etat, maintenant S.S. Paul VI. Ce dernier a annoncé le 18 novembre dernier son intention de commencer tout de suite les démarches pour que soit béatifié un jour son ami intime et son prédécesseur sur le trône de Pierre.



Celui que tant de chrétiens appellent déjà "le saint pape Jean" paraît ci-dessus en compagnie de son successeur sur le trône de Pierre, Paul VI, qu'il venait de nommer alors (en 1958) cardinal-archevêque de Milan. Paul VI a annoncé publiquement le 18 novembre qu'il entreprendra les démarches nécessaires qui conduiront à la béatification éventuelle de Jean XXIII.

Notre état de santé scolaire

De ce temps-ci, des conférenciers invités adressent de bons conseils aux "finissants" de nos écoles secondaires. C'est ce que fit Mlle Elise Comte, directrice de l'école Taché de St-Boniface, devant les finissants de Notre-Dame-de-Lourdes, en fin de semaine. Mais ses conseils aux étudiants et ses félicitations aux parents prirent bientôt l'allure d'un véritable diagnostic de l'état de santé scolaire du Manitoba français.

Nous publions ici de larges extraits de ce discours, en hommage à nos éducateurs franco-manitobains qui connaissent bien leur profession et entendent bel et bien orienter notre jeunesse étudiante vers les hauts sommets du savoir et les meilleures réussites dans la vie.

Progrès remarquables

"Depuis mon départ de Lourdes, il y a onze ans, il s'est produit de nombreux changements dans le domaine de l'éducation. Les régionales et les consolidations réunissent vos enfants dans des écoles spacieuses, modernes, bien équipées. Il est à souhaiter que ces écoles progressent de plus en plus afin de pouvoir donner à vos enfants une plus grande variété de cours — académique, général, commercial, scientifique — qui les prépareront à des carrières dans le monde de l'industrie, des affaires, des sciences, de la technique, de l'électronique, ainsi que des diverses professions.

"On dit que l'automation remplace l'homme et le jette dans le chômage, mais on oublie de dire que ce seul domaine de l'automation a créé des milliers de nouveaux métiers différents. Ceci laisse entrevoir la nécessité d'avoir dans chaque division scolaire un spécialiste en orientation pour aider les jeunes dans le choix si important de leur carrière. Viendra aussi le jour où vous pourrez avoir un surintendant pour guider les commissaires, les principaux et les maitres, des spécialistes en culture physique, en dessin, en musique, ainsi que les services d'un psychologue et d'une assistante sociale, des classes pour les enfants exceptionnels, des jardins d'enfants et des maternelles. Tous ces services exigeront la préparation d'un personnel de plus en plus compétent. Ces positions ne pourront être remplies que par des professionnels ayant toutes les qualifications requises. De là la nécessité absolue d'encourager les jeunes à faire des études de plus en plus poussées et à travailler ferme. Il semble qu'il n'y a pas d'alternative: c'est l'instruction ou le chômage.

"Aux élèves de Lourdes s'offre une carrière qui, parmi tant d'autres, me semble particulièrement intéressante, celle de professeur de français. Vous vous plaignez que St-Boniface vous accapare vos maitres... mais, ces maitres, St-Boniface peut à peine les retenir. Winnipeg les réclame à grands cris. Nous aurions besoin de centaines et de centaines de professeurs de français. C'est pour cela qu'il est navrant de voir tant de Canadiens français abandonner leur langue maternelle au moment même où il est si avantageux d'être bilingues.

Le français dans l'école

"Ceci m'amène à vous parler brièvement d'un sujet qui nous intéresse plus particulièrement, celui du bilinguisme. Vous savez sans doute que depuis 1963 l'enseignement du français à tous les niveaux est sous la juridiction du Ministère de l'Instruction publique. Le Département, comme on l'appelle, prépare les programmes d'études françaises, fournit gratuitement tous les manuels scolaires, assigne une partie des subventions à l'achat de livres français pour les bibliothèques scolaires, offre aux maitres des cours de méthodologie de l'enseignement du français, et a nommé deux professeurs de français au collège pédagogique de l'Université de Manitoba. C'est dire que nous sommes bien loin du temps où on enseignait le français à la cachette. Le gouvernement sollicite la collaboration des Canadiens français. C'est à deux maitres originaires de Lourdes qu'il a confié la responsabilité de préparer les programmes d'études... (comme présidents) de deux comités composés exclusivement de maitres canadiens-français...

"Quels sont nos objectifs? D'abord, nous voulons des écoles bilingues. Nous croyons que des écoles unilingues françaises ne répondraient pas aux besoins des Franco-manitobains. Mais ces écoles bilingues, nous les voulons aussi bonnes que les écoles anglaises. Nous croyons qu'actuellement le seul bon moyen à notre disposition pour améliorer la situation du français est de travailler avec les éducateurs anglais dans un dialogue fructueux, dans la dignité et dans une mutuelle compréhension. Au Manitoba tout ne va pas au plus mal dans le pire des mondes, comme certains affectent de le croire. Quelques faits démontrent clairement que nous sommes à l'avant-garde. En voici quelques-uns...

Faits encourageants

"Les Franco-manitobains sont les meilleurs bilingues du Canada. Les Juifs de Montréal sont les deuxièmes.

"L'auteur canadien que l'on retrouve le plus souvent dans les manuels scolaires de France est Gabrielle Roy, une institutrice franco-manitobaine qui a déjà enseigné à Cardinal.

"Le ministère de l'Instruction publique du Manitoba est élogieusement félicité pour ses programmes scolaires français par les autres provinces et même par des Franco-américains qui demandent la permission de s'en servir dans leurs écoles ou de les adapter à leurs besoins.

"Les Allemands du Manitoba, que l'on nous cite souvent en exemple dans le domaine de l'éducation, se sont inspirés de nos programmes de français pour rédiger les leurs.

"Le Département considère que le programme de français préparé par la Rév. Sr Louise-Gabrielle, de l'Académie St-Joseph, est le meilleur de tous les programmes du cours général.

"Lorsque les membres de la Commission Parent sont venus au Manitoba, ils ont été fort agréablement surpris de constater que les Franco-manitobains avaient déjà adopté en éducation des mesures et des méthodes auxquelles ils osaient à peine penser. Lors de leur retour à Québec, ils ne tarissaient pas d'éloges au sujet de ce qu'ils avaient découvert au Manitoba français.

"Le français est mieux enseigné dans les écoles publiques de St-Boniface que dans celles de n'importe quelle autre province du Canada.

"Au niveau élémentaire, les examens provinciaux que vos enfants écrivent sont plus difficiles que ceux que l'on donne aux élèves du Québec. Un professeur, venu ici pour donner des cours de pédagogie, a déclaré à son retour dans l'Est qu'il aurait peur de donner à ses élèves les examens français que l'on donne à nos élèves du secondaire.

"Le Magazine Maclean publiait, il y a quelque temps, un article dans lequel on vantait les méthodes progressistes et dynamiques en usage dans les écoles de Sherbrooke, au Québec. Nos chefs franco-manitobains furent très surpris d'apprendre alors que ces méthodes sont déjà en usage dans nos écoles, certaines d'entre elles depuis un bon nombre d'années.

"Lorsque l'ACELF, en collaboration avec la Fondation Ford, voulut faire des recherches sur la télévision éducative, elle envoya un Franco-manitobain, M. Marcel Lancelot, à l'Université de Purdue dans l'Indiana. Son rapport figure dans les programmes de télévision scolaire du Québec.

Des spécialistes

"Le bilinguisme n'empêche nullement la supériorité dans les autres domaines. C'est ainsi que le personnel enseignant de l'Institut Collégial Provencher est le mieux qualifié de toute la province. Les frères Marianistes sont reconnus dans tout l'Ouest comme nos meilleurs spécialistes en sciences et en mathématiques. On les réclame non seulement dans notre propre province, mais aussi en Alberta pour enseigner les nouvelles méthodes de physique, de chimie, de mathématiques. Dans ce domaine, Lourdes est aussi à l'honneur puisque le principal de votre école secondaire donne des cours spécialisés dans cette dernière matière.

"Dans le domaine de l'enseignement religieux le Manitoba est aussi à l'avant-garde. Ainsi, M. l'abbé Robert Lane est reconnu dans tout le pays comme l'un de nos meilleurs spécialistes en catéchèse. Il donne des cours de très haute qualité, non seulement aux professeurs, mais aussi aux clercs.

"Les éducateurs religieux et laïques avec qui je travaille savent que c'est une supériorité que d'être bilingue. Nous ne voulons pas plonger vos enfants dans un ghetto linguistique qui les priverait de leur juste participation à la vie économique et sociale de notre province..."

A ce propos, la conférencière s'éleva contre "toutes ces récriminations tapageuses, toutes ces protestations inutiles et dépassées" des extrémistes, qu'ils soient de langue française ou de langue anglaise. Elle rejeta aussi tout patriotisme verbeux ou intéressé. Enfin elle précisa qu'il est vrai que l'éducation est aujourd'hui l'affaire de tout le monde, mais que l'éducateur y a un mot important à dire, "comme la médecine est l'affaire des médecins".

Des méthodes actives

"Ce n'est que lorsque l'éducation sera dirigée par des éducateurs professionnels que le français pourra guérir de cet amateurisme qui le fait mourir. Nous voulons que l'école enseigne le français dont l'enfant a besoin dans sa vie quotidienne. On se plaint que les enfants parlent de moins en moins le français. Mais, ne les avons-nous pas réduits au silence? Ne les avons-nous pas induits à croire que c'était un péché de parler? Combien de fois ai-je entendu une maman dire à son enfant: "A l'école il ne faut pas parler". Alors que moi je voulais qu'il parle. Car l'enseignement c'est le dialogue entre le maitre et l'élève. L'enfant apprend en agissant et en réagissant, non en attendant sans bouger qu'on le remplisse comme une cruche.

"Donc nous voulons des méthodes actives. Nous voulons enseigner de façon à ce que l'enfant l'aime, cette langue française. Nous voulons enseigner une langue de culture, afin que l'enfant sache voir la beauté de sa langue maternelle, comme il voit la beauté de la nature.

"Et nous voulons surtout que la connaissance plus approfondie du français contribue à un enseignement plus fécond de la religion. Car, dans notre échelle des valeurs, c'est la religion qui a la priorité. A nous de travailler à conserver les deux."

Le Québec, peuple témoin de la culture française en Amérique

PARIS — Le quotidien parisien "Le Monde" a publié un supplément spécial de six pages consacré à la province de Québec.

Ce supplément débute par un message de M. Jean Lesage dans lequel le premier ministre du Québec déclare notamment:

"Nous sommes à notre façon un peuple témoin de la culture française en Amérique du Nord et nous entendons bien nous acquitter des responsabilités qui découlent de cette situation particulière."

"Le peuple du Québec, ajoute M. Lesage, a plus évolué au cours des cinq dernières années qu'en toute autre période de son histoire. Il a compris qui il était et surtout ce qu'il pouvait devenir. Il a remis en question plusieurs de ses institutions traditionnelles et, sans les trahir, il n'a pas hésité à les adapter aux exigences de la vie actuelle.

Il n'a pas hésité non plus à innover et à se fixer des objectifs que beaucoup d'entre nous croyaient jusqu'alors hors de notre portée." C'est ainsi que notre action collective touche désormais tant le domaine constitutionnel que celui de l'économie, de l'éducation ou de la culture. Nous voulons jouer au Canada le rôle qui nous revient. Nous voulons occuper dans le secteur économique la place que nous pouvons y prendre. Nous voulons maintenir notre identité culturelle et lui permettre de s'épanouir."

"Pour mener à bonne fin les tâches qui s'offrent à lui, poursuit le premier ministre du Québec, le Québec moderne sait qu'il doit agir efficacement et rapidement. Il sait qu'il peut tirer profit des expériences vécues ailleurs. Il doit aussi pouvoir bénéficier de la collaboration économique, technique et culturelle d'autres pays. En retour, il peut apporter sa propre contribution".

Après avoir souligné l'étroitesse des liens qui unissent le Québec et la France, et souhaité que "ces relations s'intensifient et touchent d'autres secteurs où nous avons des intérêts réciproques", M. Lesage conclut: les liens plus étroits qui unissent dorénavant le Québec et la France sont rendus nécessaires par les événements actuels, c'est-à-dire par l'entreprise d'affirmation collective dans laquelle le Québec s'est engagé. Ils préparent les événements à venir en ce sens que, par leur apport, ils permettront à notre communauté de langue et de culture françaises de devenir davantage elle-même sans cesser d'être canadienne.

Un Greco passé à l'eau de javel

ALBACETE — Par excès de propreté, une femme de ménage, employée au presbytère "El Bonillo" (province d'Albacete) a lavé à l'eau de javel un tableau du Greco, "Jésus et la Croix". Les cheveux du Christ ont perdu toute leur couleur.

Le tableau devra être transporté au Musée du Prado à Madrid pour restauration.

C'est la deuxième fois que ce tableau se déplace dans la capitale. En 1936, en raison de la guerre civile et par mesure de précaution, le tableau avait été déjà gardé par le Musée du Prado.



Des millions de personnes ont vu la Pietà de Michel-Ange au pavillon du Vatican, à l'exposition mondiale de New York cette année. Même le pape Paul VI se rendit à ce pavillon pour y admirer le chef-d'oeuvre dont il priva si longtemps les Romains et les touristes de Rome. Ci-dessus on voit S.S. Paul VI, en compagnie des cardinaux Spellman, de New York (à gauche) et Marella, archiprêtre de St-Pierre, admirant dans la basilique St-Pierre de Rome la précieuse pièce d'art revenue saine et sauve dans sa niche coutumière.

Controverse à propos des indulgences

ROME (CCC) — Jeudi dernier le 18 novembre, le pape Paul VI a promulgué deux autres décrets conciliaires: "La révélation" et "L'apostolat des laïcs." Ces deux textes ont été maintes fois remaniés, surtout le premier, mais cette fois, ils ont été votés à une majorité presque absolue.

Dans son discours, le Pape a fait part de quatre décisions. D'abord au sujet du synode épiscopal. Beaucoup craignaient que cette décision resterait lettre morte; or Paul VI a annoncé une première réunion de ce synode en 1967. Il a ensuite parlé de la Curie romaine et après en avoir remercié et félicité les membres, il a rappelé qu'il y fallait quand même une réforme. Le dossier de réforme du plus important organisme de cette Curie, le Saint-Office, paraitra bientôt.

Puis c'est avec un tonnerre d'applaudissements que les Pères conciliaires ont accueilli les paroles de Paul VI quand il a fait part de l'ouverture officielle des procès de béatification de Pie XII et de Jean XXIII. Enfin, le Pape a parlé d'un jubilé d'or qui s'ouvrira dès la fin du Concile et durera jusqu'à la prochaine fête de la Pentecôte afin de célébrer les travaux du Concile et de faire pénétrer leurs effets dans l'esprit et le coeur de tous les fidèles de l'univers.

Les indulgences

Ceci donne une indulgence de 300 jours, tandis que cela ne donne que cent jours . . . Combien celle-ci? 40 jours seulement . . . Et du coup, c'était la course aux indulgences, la collection de celles qui "payaient le plus". Pratique qui favorisait le plus souvent chez les catholiques la superstition, le fétichisme et une sorte de pieuse comptabilité.

Voulant adapter ses institutions aux exigences de notre temps, Vatican II n'a pas manqué d'aborder cette question. Dès 1960, lors de la consultation ante-préparatoire instituée par Jean XXIII, plusieurs pétitions avaient réclamé une réforme de la discipline et de la pratique des indulgences. A la fin de 1963, une Commission spéciale extra-conciliaire était constituée par Paul VI. Elle avait pour but d'étudier la question des indulgences au point de vue théologique et historique, d'élaborer ensuite un projet de règles nouvelles et, enfin, de faire un commentaire de ce projet.

Dernièrement, cette Commission, composée en grande partie de membres de la pénitencerie et de canonistes, a voulu promulguer ses décisions. C'est Paul VI qui les a obligés à soumettre leur texte aux Pères du Concile. Au point de vue théologique, affirme le rapport de la Commission, les indulgences se rattachent à la doctrine du corps mystique et de la communion des saints. Après le pardon de la faute, il reste au pécheur de réparer. Pour cette réparation, il peut bénéficier des mérites du Christ et des saints, trésor dont l'Eglise a la garde.

Cette façon de parler d'un "trésor céleste" ne plait pas à tous les Pères. Le cardinal Dopfner s'y oppose catégoriquement: "Le concept du trésor que l'Eglise posséderait conduit facilement à une conception matérielle et presque commerciale des indulgences . . . " Dans la même ligne, le cardinal Alfrink affirme: "Il y a discordance entre la pratique des indulgences et la saine théologie . . . il faut reviser la théologie du schéma".

En somme on demande que le schéma n'ait pas l'air de dire qu'il y a dans le ciel un trésor de mérites qui existerait indépendamment du Christ. Le seul trésor de l'Eglise est le Christ lui-même. Et c'est le Christ qui dans toute la liberté de son amour infini, accorde à nos âmes la grâce du pardon. Même si l'Eglise peut par son pouvoir d'intercession, obtenir la remise des peines temporelles, il est impossible, comme le faisait remarquer Maximos IV, "d'établir une équation entre l'intercession de l'Eglise et la rémission par Dieu".

Mais il serait vain d'attaquer la théologie de ce schéma puisque précisément leurs auteurs n'ont pas voulu s'y attarder. Le cardinal Cento, grand pénitencier, qui a ouvert les débats sur cette question, a bien précisé que le but premier de la Commission n'était pas de s'occuper du problème théologicodogmatique, mais seulement de donner des normes pratiques qui, tout en étant novatrices, respectent les prescriptions canoniques. Ces innovations sont au nombre de quatre:

1) une nouvelle règle pour les indulgences partielles: il y a suppression pure et simple de la computation des indulgences en jours, mois et années. C'était là une source d'incompréhension et de déviations graves.

2)La réduction du nombre des indulgences plénières.

3) De nouvelles normes pour les indulgences annexées de quelque façon aux objets de piété (médailles, scapulaire, etc.). L'indulgence sera proportionnelle à la valeur de l'acte intérieur de piété accompli en portant cet objet.

4) La supression de l'autel privilégié, en tant qu'il signifie un "privilège" attaché seulement à quelques messes.

A mon avis, ces mesures d'assainissement sont déjà un retour au bon sens. Elles affirment, en effet, ce que tout chrétien intelligent pressentait déjà: qu'il ne suffit pas de porter telle médaille ou de faire tel acte de piété extérieure en remplissant scrupuleusement toutes les conditions, pour aller tout droit au ciel . . . Nous savons tous que nous serons jugés sur l'amour, amour de Dieu et du prochain et non pas sur le nombre de pratiques pieuses que nous aurons accomplies au cours de notre vie.

Cela ne veut pas dire cependant que notre amour pour Dieu ne peut pas s'exprimer et grandir à l'aide des pratiques pieuses recommandées par l'Eglise. L'erreur serait de leur accorder un pouvoir magique et automatique, comme on a eu trop tendance à le faire par le passé.

Le schéma sur les indulgences a reçu un accueil très sévère des Pères du Concile à tel point qu'on a dû en suspendre les débats publics. Il devra être profondément modifié avant de recevoir l'accord des évêques. Cela nous vaudra des études nouvelles sur la théologie de la pénitence: ce qui ne sera pas particulièrement un luxe.

Il n'y aura pas de congrégation du 21 au 28 novembre. Elles reprendront du 29 novembre au 6 décembre. Le 7 décembre se tiendra l'ultime session publique pour la promulgation des derniers textes conciliaires. Le 8, se déroulera une manifestation solennelle à laquelle assisteront de nombreuses missions diplomatiques extraordinaires. Cette célébration, qui aura un caractère d'action de grâces pour le travail accompli par le Concile, se tiendra en plein air, sur la Place Saint-Pierre, si le temps le permet. Au cours de cette cérémonie, sans doute très brillante, on promulguera le décret de clôture du Concile Vatican II.

Procédures pour béatifier Pie XII et Jean XXIII

CITE DU VATICAN — Sa Sainteté le pape Paul VI a déclaré le 18 novembre à Saint-Pierre qu'il allait entamer les procédures en vue de la béatification de ses deux prédécesseurs, Pie XII et Jean XXIII. Il a aussi promis aux Pères conciliaires rassemblés pour la cérémonie de promulgation de deux décrets du Concile qu'il allait effectivement procéder à la réforme de la Curie romaine, à commencer par le Saint-Office.

Cette décision de procéder à la béatification des deux papes qui l'ont précédé constitue un précédent dans l'Eglise, en ce qu'elle élimine une foule de procédures préliminaires qui habituellement prennent beaucoup de temps.

Quant à la réforme de la Curie, le pape, soulignant que c'est maintenant l'heure de passer à l'action et de voir à la mise en oeuvre de "l'aggiornamento" par l'application des décrets, a d'abord fait l'éloge de la Curie, puis, ajoutant que ces organismes et les hommes qui les composent sont perfectibles, il a promis aux prélats du monde entier que la réforme allait se faire graduellement.

Les deux décrets promulgués sont celui sur la Révélation, qui donne à l'Ecriture Sainte une plus grande place dans la vie quotidienne de l'Eglise, qui encourage les études bibliques par tous les moyens modernes et qui invite tous les chrétiens à se mettre d'accord sur une version commune de la Bible; ainsi que celui de l'apostolat des laïcs qui donne à ces derniers un plus grand rôle non seulement dans la vie de l'Eglise, mais aussi dans son gouvernement.

Mis aux voix pour la dernière fois et définitivement, le schéma sur la Révélation a été adopté par 2,344 voix contre 6, et le schéma sur les laïcs l'a été par 2,305 contre 2.

Paul VI: "Ne négligez pas les enseignements du passé"

ROME (CCC) — Le Pape a visité le Séminaire lombard de Rome, qui a été entièrement reconstruit à l'endroit même où il se trouvait, près de la Basilique Ste-Marie-Majeure. Paul VI, après avoir fait le tour des différentes parties du séminaire et être monté jusque sur la terrasse, a prononcé une allocution dans la grande salle de l'Institut.

Ayant évoqué l'histoire du séminaire, en rappelant qu'il en avait été lui-même l'élève, le Saint-Père a rappelé au séminaristes de ne pas négliger les enseignements du passé, parce qu'il faut connaitre l'histoire du milieu dans lequel on vit et il ne faut pas oublier que le culte des traditions fait partie de la pédagogie ecclésiastique.

"La mentalité méprisante et détachée de certains innovateurs modernes envers le passé, n'est pas tout à fait intelligente." a ajouté le Pape. "Si elle cherche à interpréter et à favoriser le détachement instinctif et naturel des jeunes à l'égard des formes de vie de la génération précédente, elle ne le fait certes pas avec l'heureuse intuition des sentiments des jeunes qui veulent, certes, s'affranchir de certaines contraintes et de certaines inhibitions qui leur sont imposées, mais qui ne veulent pas méconnaitre l'heur et l'honneur de leurs origines et qui ne veulent pas fonder leur maturité sur leur propre inexpérience, mais plutôt sur ce que l'expérience des autres leur a préparé et prodigué de valable."

877 millions de chrétiens dans le monde

HAMBOURG (CCC) — Il y aurait 877 millions de chrétiens dans le monde, selon le résultat d'un travail non encore publié, effectué par la Commission évangélique de travail pour les missions mondiales, dont le siège est à Hambourg.

Si on estime que la population de la terre est de trois milliards d'hommes, ces 877 millions de chrétiens représentent 29.35 pour cent du tout. Il faut compter 500 millions de catholiques-romains, soit 57.04 p. c. (contre 393 millions en 1960); 256 millions de protestants, soit 29.18 p.c. (224 millions en 1960); 97 millions, soit 11.06 p.c. se rattachent aux Eglises orthodoxes et aux Eglises orientales non unies à Rome (136 millions en 1960). Le nombre des chrétiens d'autres confesssions s'élève à 24 millions soit 2.72 p.c. (22 millions en 1960).

Cette statistique indique en outre: 13 millions de Juifs (.45 p.c.), 427 millions de musulmans (14.23 p.c.), 380 millions d'hindous (12.67 p.c.), 300 millions de confucianistes (10 p.c.), 190 millions de bouddhistes (6.33 p.c.), 30 millions de toaistes (1 p.c.), 150 millions d'adhérents à des religions tribales ou animistes (5 p.c.), 591 millions de divers ou sans confession (19.71 p.c.).

Une "carte des religions et des missions dans le monde", qui parait en 4ème édition revue, au mois de novembre, aux Editions des Mission évangéliques de Stuttgart, indique que le nombre de protestants a progressé de 46 à 53.5 millions dans les pays évangélisés par les sociétés de missions chrétiennes au cours des années 1958 à 1964; tandis que celui des catholiques progressait de 58 à 65 millions.

38 aumôniers des forces canadiennes, à Ottawa

OTTAWA — Trente-huit aumôniers catholiques et protestants des Forces canadiennes assistèrent à une conférence de trois jours avec leur aumônier général respectif à Ottawa, la semaine dernière.

Les aumôniers étaient venus de divers commandements ou régions militaires du Canada, ainsi que de la Division aérienne du Canada en Europe. Ils se réunirent au 8e immeuble temporaire, près du lac Dow. Le vice-amiral K. L. Dyer, chef du personnel, prit la parole le lundi 15 novembre, à midi, au cours du déjeuner qui eut lieu au Bruce MacDonald Motor Hotel.

L'aumônier général (protestant) des forces armées est le brigadier J. R. Millar et l'aumônier général (catholique) est le brigadier Hervé Charlebois.

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1955)

M. Olivier Quirion, père de M. l'abbé Quirion, victime d'un attentat sur la route, envoyait une lettre au gouverneur général demandant grâce pour les responsables de la mort de son fils.

L'ACFC tenait son congrès à Gravelbourg marquant ainsi le 25e anniversaire de ce diocèse. Quelque 300 délégués venant de toutes les parties de la Saskatchewan assistaient à ce congrès des mieux réussis. Le clou avait été la conférence donnée par M. Raymond Denis, venu de Montréal afin d'encourager ceux pour qui il avait tant travaillé. C'était le 16e congrès de l'ACFC. M. Dumont Lepage était réélu à la présidence, assisté de M. Antonio de Margerie comme secrétaire-trésorier; le vice-président pour le nord-est était Me Maurice Denis; pour le nord-ouest, M. Wilfrid Fortier; pour le sud-est, M. Louis-Laurent Béchard; pour le sud-ouest, Me Allyre Sirois (aujourd'hui juge).

M. l'abbé Harold Roy, curé d'Elie, Man., célébrait le 25e anniversaire de son ordination à la prêtrise. Les paroissiens se donnèrent la main pour fêter cet anniversaire avec éclat. Son Exc. Mgr P. F. Pocock avait présidé la fête religieuse.

La paroisse de McCreary, Man., célébrait le 50e anniversaire de sa fondation. Encore là, Son Exc. Mgr Pocock, archevêque de Winnipeg, présidait ces fêtes. Au dire du curé, M. l'abbé D.-J. Desjardins, ce jubilé fut le couronnement d'un travail coopératif tout à l'honneur des paroissiens.

A Tisdale, Sask., Son Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert, Sask., bénissait la nouvelle église de cette paroisse qui avait été placée sous le vocable de l'Immaculée-Conception.

Il y a 20 ans (1945)

La situation religieuse aux Etats-Unis laissait à désirer au dire des autorités. En effet, on ne comptait que 52.5 pour cent des citoyens de ce pays qui adhéraient à une religion quelconque. Les statistiques démontraient qu'il y avait 23,419,701 catholiques; les 23 groupes baptistes comptaient 14,208,193 membres; les 20 groupes méthodistes en comptaient 9,942,842; les 20 dénomi- 5,127,147 adhérents; et les juifs comptaient 4,641,184 fidèles.

Déjà en 1945, un représentant au Congrès américain demandait une enquête sur les agissements du Ku Klux Klan qui, disait-on, montrait une renaissance d'activité. (La même chose se produit actuellement alors que le KKK devient de plus en plus actif, surtout contre les Noirs des Etats-Unis.)

A Dunrea, Man., un incendie se déclarait chez M. Edmond Beaupré et toutes ses dépendances furent réduites en cendre. Parce que ce sinistre se produisit en plein jour, plusieurs voisins se portèrent au secours et on réussit à sauver tout le bétail. On attribuait cet incendie à du foin qui aurait chauffé.

La jeunesse catholique et française de Regina, Sask., présentait une soirée dramatique au cours de laquelle elle interpréta le drame social, en trois actes, d'Yvonne Estienne "Ça Suit". Les interprètes étaient Alice Parent, Jeanne d'Arc Huot, Hélène Audette, Carmel Langlais, Noëlla Clavel et Alice Huot.

Il y a 30 ans (1935)

Une élection complémentaire dans la circonscription provinciale de Humboldt, Sask., donnait la victoire à M. J. C. King, candidat libéral, contre son adversaire CCF, M. Joseph Burton. La situation à l'assemblée législative était comme suit: libéraux 48, CCF 5 et deux sièges vacants.

Au Québec, cependant, le gouvernement Taschereau voyait venir la fin de son régime. Ses 48 membres devaient faire face à une opposition composée de 16 conservateurs et de 26 membres de l'Action Libérale Nationale.

Les élections dans certaines municipalités du Manitoba donnaient les résultats suivants: Cartier, préfet, C. B. Franklin, et conseiller, A. Rheault; De Salaberry, préfet, J.-A. Couture, et conseiller, E. Roy; Montcalm, préfet, Narcisse Breton, et conseillers, Arthur Granger, Gaspard Bérard et Frédéric Jubinville; Ritchot, préfet, E. Landry, et conseillers, E. Bruteau et A. Lemoine; Taché, préfet, Sauveur Marcoux, et conseillers, A. Penner, Jean Legal, Lyall Norman et D. Gauthier.

La Liberté publiait quelques statistiques sur la paroisse de St-Pierre-Jolys: population totale, 1,392; familles, 227; personnes indépendantes, 84; communiants (7 ans et plus), 1,122; jeunes filles de 16 ans et plus, 134; jeunes gens de 21 ans et plus, 97.

Sur les 314,158 fermes qui se trouvaient dans l'Ouest du Canada, il y en avait 222,981 ou 71 pour cent qui possédaient ensemble 1,310,038 vaches laitières.

Il y a 40 ans (1925)

La reine douairière de Grande-Bretagne, S. M. la reine Alexandra, mourait à l'âge de 80 ans. (Elle était l'arrière-grand-mère de la reine actuelle, Elizabeth II.)

De belles fêtes se déroulaient au Collège Mathieu de Gravelbourg alors que Mgr Z.-H. Marois, P.A., recevait solennellement le grade de Docteur en Théologie de l'Université d'Ottawa. Le R. P. F.-X. Marcotte, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa, était venu à Gravelbourg spécialement pour remettre la toge de docteur au distingué titulaire.

On publiait dans La Liberté la nouvelle que 3,255 familles étaient venues d'Angleterre pour s'établir au Canada. (Ceci me rappelle la remarque d'un individu vers cette époque: "Ces Anglais, disait-il, sont extraordinaires. La première semaine au travail, ils reconnaissent ne rien savoir; la deuxième, ils en savent autant que vous; et la troisième, ils veulent vous en montrer".)

A Ferland, Sask., un comité composé de Mmes P. Chagnon, présidente, E. Johnson, J.-L. Fournier et Léo Fauchon organisait le bazar paroissial. Un concours de popularité mettait en lice Mlles R. Saucier et J. Chagnon.

Il y a 50 ans (1915)

Un des côtés moins connus de la guerre 1914-18, c'est la façon que les troupes canadiennes ont été reçues et traitées lorsqu'elles arrivaient en Angleterre. La Liberté reproduisait un article du Free Press de Winnipeg comme suit: . . . Et les marchands de Folkstone et de West End London croient les Canadiens riches au point de pouvoir les saigner à blanc. Les officiers canadiens disent joyeusement qu'avoir le soin de supprimer les feuilles d'érable (la seule marque qui les distinguait des militaires anglais) de leurs collets avant d'aller faire des achats, équivaut à sauver 20 pour cent de leur argent.

A St-Léon, Man., les religieuses Chanoinesses avaient fait construire, entièrement à leur frais, une école pensionnat. Les élèves qui fréquentaient cette école avaient présenté une soirée récréative réunissant environ 200 personnes de l'endroit ou venues des paroisses environnantes de Notre-Dame-de-Lourdes, de Somerset et de Mariapolis. M. l'inspecteur G.-R. Brunet, étant de passage à ce moment-là, profita de l'invitation de prendre la parole pour dire à son auditoire l'importance de ces concerts et soirées dans le développement et l'éducation des élèves.

Les affaires étaient bonnes à Le Pas, Man. MM. L.-C. Leduc et J.-M. Poirier, propriétaires du "Railroad Store", construisaient une allonge de 32 pieds, à deux étages, à leur magasin. Mais ce qu'il y avait d'intéressant, c'est qu'elle était la deuxième allonge au cours de l'automne.

La récolte avait été belle dans la région de McCreary, Man. M. Ephrem avait expédié à lui seul cinq wagons de blé de première qualité, alors que M. E. Cantin avait fait charger huit wagons de blé et d'avoine.

La Bible vous parle

Le Seigneur est compatissant et miséricordieux, il remet les péchés et sauve au jour de la détresse. (Eccli, 2, 11)

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage ABC Certifié

Raymond Durocher, O.M.I., directeur; Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef; Brunelle Léveillé, administrateur; Joseph-E. De Gagné, gérant de la publicité.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443)**

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415)**

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

La Veillée
A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE, courrieriste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 22 novembre avait lieu la réunion régulière du Conseil de la ville de St-Boniface. M. le maire, avant d'ouvrir la réunion, souhaita la bienvenue aux trois échevins élus, MM. Ludwick, Turner et McLean, qui ont suivi avec beaucoup d'attention les délibérations du Conseil. Il félicita aussi un groupe de Guides de l'Institut Collégail St-Joseph pour l'intérêt qu'elles prennent à étudier la chose publique.

M. le maire salua aussi le retour du greffier, M. Maurice Prud'homme, qui avait pris deux semaines de vacances pour se remettre des élections.

Parmi les lettres lues par le greffier, notons les félicitations de la campagne dite "United Way" pour le succès obtenu parmi les employés de la ville qui ont dépassé de beaucoup le quota qui leur avait été fixé; M. le maire félicita les organisateurs de la campagne, le trésorier, M. Chale, l'inspecteur Nordal et M. Boissonneault, des Travaux publics, qui se sont bien dévoués pour cette cause.

Mme McGurran invita le maire et le Conseil à assister à une conférence donnée au gymnase Holy Cross, le mardi 23 novembre, sous les auspices du Conseil diocésain de St-Boniface, le sujet étant "Christians and Politics". Comme M. le maire ne pouvait y assister, vu le congrès des municipalités, il délégua le maire suppléant, l'échevin McGurran, pour le remplacer.

Un télégramme de félicitations fut reçu de Ville St-Michel à propos du choix d'une jolie résidente de St-Boniface, Mlle Diane Landry, comme Reine de Beauté du Canada.

Le Métro invite toutes les villes et municipalités du Grand-Winnipeg à une réunion, le 8 décembre, pour autoriser Métro à étendre sa juridiction à d'autres services de caractère métropolitain; M. le maire, descendant de son fauteuil, avertit le Conseil que ceci pourrait bien être une manière détournée pour arriver à l'amalgamation complète; il dit que le Métro devrait parfaire le travail qui lui est dévolu par la loi, avant de s'embarquer dans d'autres projets, et que certains des sujets qui seront discutés ont trait à l'éducation et à la répartition des revenus industriels. Pourquoi, dit M. le maire, les citoyens de St-Boniface ont-ils accordé des rabais de taxes à certaines industries afin de les attirer à St-Boniface et ont dû subir les inconvénients de l'opération de ces industries, si ce n'était pour bénéficier de l'apport financier qu'elles apportaient à notre ville, et maintenant il faudrait qu'on divise ces revenus avec les municipalités qui sont d'un caractère totalement résidentiel. Le Métro ne nous a pas encore accordé les services qui permettraient une expansion plus grande et plus rapide de notre ville; en ce qui a trait à l'éducation, M. le maire dit qu'il est de notre devoir de seconder nos commissions scolaires. L'échevin Lonergan propose que M. le maire et des délégués assistent à cette réunion du Métro et y présentent le point de vue de St-Boniface. M. le maire demande aux échevins, ainsi qu'aux trois futurs échevins, d'étudier tous les aspects de ce projet et de lui remettre leurs suggestions qui seront discutées à une réunion spéciale du Conseil de décembre.

La chaîne de magasins "Mini-Mart" s'oppose à ce que les heures d'ouverture et de fermeture des magasins d'affaires soient restreintes; ceci fut remis au comité de licences.

La Chambre de Commerce de St-Boniface avise qu'elle a choisi son président, M. Denney, et M. A. W. Stewart comme délégués à la Commission du centenaire.

La ville de St-Vital se dit prête à payer la moitié du coût de l'éclairage sur la rue Carrière.

M. le maire donne aussi un court résumé du discours qu'il a fait devant la Chambre de Commerce de Winnipeg où il a défendu le système actuel du corps de police autonome au lieu de corps métropolitain.

M. le maire voudrait attirer l'attention particulière des parents et des instituteurs sur les dangers que présentent nos rivières, la Seine et la Rouge, à ce temps-ci de l'année, et de prendre toutes les mesures nécessaires pour avertir nos enfants de se tenir éloignés de ces rivières.

M. le maire avise le Conseil qu'il devra étudier prochainement l'acquisition d'un terrain pour un Foyer pour vieillards pour le Club Rotary qui voudrait développer un tel projet, de même qu'un octroi pour l'hôpital Taché qui projette aussi une construction de grande envergure.

L'échevin Hart demande que l'ingénieur étudie les moyens à prendre pour éviter les accidents qui pourraient se produire au cours du déblayage des rues après les tempêtes de neige.

En ce qui a trait à la rénovation urbaine, M. le maire avise qu'il y aura une réunion le 1er décembre, à 7 h. 30 p.m., afin de rencontrer certains représentants du Métro.

L'échevin Van Belleghem félicite le maire pour l'attitude courageuse qu'il a prise devant la Chambre de Commerce de Winnipeg pour défendre notre force policière et celle des autres municipalités.

Le Règlement 4576, permettant la circulation dans les deux sens sur l'avenue Cathédrale, entre les rues Taché et Aulneau, (sauf les dimanches et les fêtes d'obligation lorsque la direction sera unique en direction est) a été adopté.

L'échevin Lonergan propose des félicitations à M. et Mme A. Pichette et à M. et Mme J. Bélanger qui fêtaient respectivement 55 et 50 ans de mariage.

Lundi prochain étant un cinquième lundi, il n'y aura pas de réunion des comités à cette date; la prochaine réunion se tiendra le 6 décembre.

Les familles Marcotte

On est à jeter les bases présentement d'une Association des Familles Marcotte d'Amérique.

Le but de cette Association sera d'organiser des manifestations pour souligner le 300e anniversaire de l'arrivée des premiers Marcotte en terre d'Amérique.

Lors d'une réunion tenue récemment à Montréal, on a formé un comité provisoire constitué d'un président, Maurice, de la région Ottawa-Hull; d'un secrétaire, Camille, du secteur Ouest de Montréal et d'un trésorier, Rosario, du secteur Centre de la Métropole.

Les membres de ce comité provisoire ont convoqué une réunion qui aura lieu à 2 h. p.m., le dimanche 5 décembre 1965, à la salle paroissiale St-Charles de Limoilou, 801, 4e Avenue, Limoilou, Québec, P.Q.

Les Marcotte de toutes les parties de la province, du pays et même des Etats-Unis, intéressés à participer activement à l'organisation de ces fêtes, sont cordialement invités à assister à cette réunion.

D'après un relevé sommaire effectué par le comité provisoire, les plus fortes concentrations de Marcotte se situeraient entre Québec et Trois-Rivières. On a constaté aussi qu'il y avait des familles de Marcotte un peu partout au Canada et aux Etats-Unis. Dans la seule ville de Chicago, on en a dénombré trente.

Rappelons que les deux frères Marcotte, Jacques et Nicolas, quittèrent St-Léger de Fécamp en Normandie, il y a quelque 300 ans pour venir combattre dans les rangs du régiment de Carignan.

Après la pacification des Iroquois, Jacques obtint un lopin de terre près des Trois-Rivières puis épousa Elizabeth Salé en 1670. Le couple eut cinq fils: Jacques, Jean-Baptiste, Jean, François et Michel. D'après les régistres, cette famille alla vivre à Québec vers 1676.

Pour ce qui est de Nicolas, il épousa en 1671, Martine Taurey. Le couple eut un garçon et deux filles: Pierre-Bernard, Isabelle et Marguerite.

Onze générations de Marcotte se sont ainsi succédées en terre d'Amérique depuis celle de Jacques et Nicolas.

Le maire Guay répond vertement aux apôtres de l'amalgamation

Chaque vendredi midi, dans la salle de banquet du restaurant Moore's, les membres du comité des affaires civiques de la Chambre de Commerce de Winnipeg invitent un conférencier à leur parler de problèmes d'actualité locale ou régionale à la fin du repas.

Le 12 novembre, ils ont écouté M. Charles-R. Huband, conseiller métropolitain, qui défendit le rapport qu'il a signé avec MM. L. E. Ostrander et Art Coulter, autres conseillers, pour recommander l'amalgamation totale des forces policières des villes et municipalités du Grand-Winnipeg.

Mais le 19, la parole fut donnée à S. H. le maire de St-Boniface, M. Joseph-P. Guay, qui répondit vertement aux allégations de M. Huband en présence des membres habituels et aussi de MM. R. H. G. Bonnycastle, président du Conseil métropolitain, Bernie R. Wolfe, seul conseiller métropolitain présent (les autres sont sans doute satisfaits de connaître un seul côté de la question, c'est-à-dire la position extrême de M. Huband et consorts), Roland Trudeau et Joseph-E. Mireault.

On se souvient que le fameux rapport Huband fut longuement discuté en pleine séance du Conseil métropolitain, il y a plusieurs semaines. A noter que M. Wolfe, représentant St-Boniface et Transcona au sein de ce conseil, demanda alors de pertinentes questions aux signataires de ce rapport et démontra clairement l'inutilité de ses conclusions. Quand on prit le vote, cinq conseillers se prononcèrent en faveur du rapport (dont, naturellement, MM. Huband, Ostrander et Coulter) et quatre s'y opposèrent catégoriquement.

Maintenant c'est le maire Guay qui explique son opposition. Il le fit dans un discours éloquent, clair, parfois violent, mais sous le signe avant-coureur de la galanterie, comme il convient à un maire "de sang français". Après tout, il est le maire de la ville qui possède Miss Canada 1966!

Cet hommage à la beauté fut suivi de paroles remarquablement claires, qu'on pourrait résumer ainsi: tout d'abord, le rapport en question fut préparé par des membres inexpérimentés. M. Huband est un avocat qui n'a jamais été mêlé aux affaires proprement criminelles et donc ignorant des affaires de police; M. Ostrander est ancien ingénieur civil et commissaire d'industrie de chemin de fer, sans expérience préalable au niveau des affaires municipales; M. Coulter est un ancien échevin de Winnipeg, dédié entièrement et à priori à l'idée de centralisation totale des villes et municipalités du Grand-Winnipeg. C'est d'ailleurs ce dernier point qui "unifie" ces trois membres du sous-comité qui prépara le rapport Huband.

Inexpérimentés, mais aussi peu doués pour la consultation. Théoriciens de l'unification à outrance, aveuglément soumis aux idées du maire Juba (qui attendit courageusement d'être à Vancouver pour critiquer les policiers des villes voisines de Winnipeg!), ils ont écrit leur rapport sans consulter les autorités intéressées, c'est-à-dire ni les maires, ni les échevins, ni les chefs de police, et ils n'ont pas été voir sur place comment fonctionne le mécanisme de l'ordre dans l'ensemble du Winnipeg métropolitain.

Thèse "boiteuse"

Pas surprenant, de dire le maire Guay, qu'ils affirment ensuite leur thèse d'autant plus fortement qu'ils ne peuvent l'appuyer sur des faits et principes solides, et qu'ils la concluent sans vraies recommandations positives et concrètes. Bien plus, cette thèse, qui est un vrai déluge de mots dans un désert d'idées, a ignoré entièrement la question fondamentale du coût réel du plan projeté et de la hausse des impôts qui devrait s'ensuivre.

Est-ce à cause de tant de faiblesses fondamentales que M. Huband défend maintenant son rapport en insinuant qu'existent du favoritisme, de l'inhonnêteté, de la corruption chez nos policiers? Le maire Guay répondit à ces graves accusations faites à la légère et sans preuves en réclamant que M. Huband ait au moins le courage d'expliquer ses accusations, d'aller renseigner le procureur général s'il y a lieu . . . afin que cesse l'état actuel de démoralisation qui s'empare des policiers accusés et du public mal renseigné. En tout cas, le maire Guay rassura ses auditeurs tout de suite, en clamant qu'il est fidèle à son serment d'office, que ses échevins et policiers le sont aussi sans crainte ni recherche de faveurs.

Il répondit sur le même ton aux autres avancés du rapport: inefficacité des forces policières dispersées, alors que la ville de Winnipeg a la réputation d'être la ville "la plus propre" du Canada, où la mafia ou le crime organisé a peu de chance de succès, justement parce que les policiers de Winnipeg font bien leur devoir et sont assurés de l'entière coopération de leurs collègues de St-Boniface, St. James, Fort Garry. Et puis, ajouta le maire Guay, depuis quand une seule tête est-elle supérieure à douze cerveaux capables de mettre en commun leurs talents? Et aussi, depuis quand un seul homme peut-il accorder le même soin de surveillance et d'efficacité que douze chefs de police connaissant bien leur territoire plus restreint? Et enfin, sous l'aspect finance, ne sait-on pas que "plus grande est la masse, plus grande est la perte et le gaspillage"!

De façon plus détaillée, le maire Guay prouva, chiffres à l'appui, qu'une seule force policière serait non seulement moins efficace, mais coûterait beaucoup plus cher. Or les contribuables payent déjà suffisamment d'impôt. Pourquoi veut-on leur faire payer davantage, sans pouvoir leur assurer une meilleure protection? Si, par exemple, c'est pour régler le problème de la circulation intense dans le quartier des affaires commerciales de Winnipeg, qui exigerait davantage de policiers, qu'on réclame tout simplement notre aide. Nous l'accorderons volontiers . . . mais nous réclamerons aussi notre juste part des revenus que retire Winnipeg des hommes d'affaires des rues Portage et Main.

Le maire Guay conclut son exposé par une proposition positive: pourquoi la province du Manitoba ne créerait-elle pas son propre collège où tous nos policiers recevraient, ici même, un excellent entrainement? Ce collège coûterait moins cher que l'unification réclamée par Huband et consorts, et apporterait une solution à tous les problèmes de façon efficace.

Les intégristes veulent le dialogue

PARIS (CCC) — Avant de partir pour Rome, où il doit prendre contact avec les évêques participant au Concile, M. Pierre Debray a tenu à Paris une conférence de presse où il a exposé la position d'une fraction importante des intégristes français parmi lesquels il se place.

L'auteur du "Dossier des nouveaux prêtres" et de "Schisme dans l'Eglise?" a dit combien avaient souffert certains chrétiens traditionnels quand avaient été décidées des mesures apparemment révolutionnaires telles, par exemple, que l'abandon du latin dans les prières de la messe.

"Mais, a ajouté M. Debray, la grandeur de l'intégrisme c'est l'obéissance. De plus en plus nombreux nous avons pris conscience que nous devons obéissance au Pape et au Concile, unis l'un à l'autre.

"L'Eglise nous demande de nous faire modernes parmi les modernes. Nous devons accepter cette consigne et éviter de nous constituer en "ghetto", a poursuivi M. Debray qui a insisté sur la nécessité du dialogue entre les catholiques engagés. Ce dialogue, a souligné l'écrivain, devant permettre à tous les chrétiens, suivant le mot de Pie XII, "d'assumer de purifier, de transfigurer le monde moderne."

LE CAIRE — De la pechblende a été découverte dans le désert oriental par des missions géologiques égyptiennes, annonce-t-on de source officielle au Caire.

La découverte de ce gisement de pechblende (le plus riche des minerais d'uranium et dont on tire également le radium) permettra à l'Egypte de produire facilement de l'uranium, ajoute-t-on dans la capitale égyptienne.

Le Manitoba propose la création d'une Agence fédérale du tourisme

OTTAWA — Le ministre de l'Industrie du Manitoba, M. Gurney Evans, a proposé le 22 novembre la création d'une nouvelle agence fédérale composée de représentants des divers ministères, afin de promouvoir davantage l'industrie touristique au Canada.

S'adressant aux délégués à la 20e conférence fédérale-provinciale sur le tourisme, M. Evans a déclaré qu'il fallait que le Canada prenne des moyens appropriés s'il veut obtenir sa juste part dans ce domaine.

Selon lui, il est essentiel d'en arriver à une meilleure coordination entre les intérêts publics et les intérêts privés si l'on veut atteindre le but proposé. Il importe aussi d'adopter un programme touristique plus efficace.

M. Evans croit que cette coordination pourrait se faire par cette nouvelle agence fédérale dont il propose la création, de même que par une Association canadienne du tourisme qui pourrait se faire le porte-parole respecté de tous les groupes qu'elle représenterait et par une promotion accrue du Canada comme paradis des vacances.

Le ministre du Commerce, M. Mitchell Sharp, président de la conférence, avait plus tôt lancé un appel en faveur d'une recherche accrue dans le domaine touristique.

Un milliard

"Si nous voulons développer cette industrie et en faire quelque chose d'important, si nous voulons consacrer à cette fin les sommes d'argent nécessaires, nous devons d'abord en connaître davantage sur nos possibilités."

Le ministre a donné l'assurance que toutes les agences gouvernementales allaient entreprendre une étude complète de leurs programmes pouvant toucher directement ou indirectement à l'industrie touristique.

M. Sharp a prédit que des records seront établis quand le bureau fédéral de la statistique publiera prochainement son rapport sur les sommes dépensées par le touriste au Canada en 1965.

"Il semble y avoir eu un plus grand nombre de Canadiens qui ont pris leurs vacances au Canada, a dit le ministre, et du même coup il y a eu augmentation du nombre de visiteurs venant d'outre-mer et des Etats-Unis."

Le ministre estime que les visiteurs venant d'outre-mer dépenseront $100,000,000 au Canada en 1966 et que les touristes venant de toutes les régions du monde dépenseront $1,000,000,000 chez nous en 1967, année du centenaire de la Confédération et de l'Exposition universelle de Montréal.

Un voyage au Yukon

En 1965, les dix provinces canadiennes, les deux territoires du Nord et le gouvernement fédéral ont dépensé près de $4,800,000 en publicité touristique à travers les Etats-Unis et le Canada et plus de $4,000,000 en d'autres formes de publicité, comme les communiqués aux journaux, des photographies, des pellicules cinématographiques et des affiches.

On estime que ces dépenses, par contre, ont permis la venue de quelque $700,000,000 au pays durant cette même année.

Le Yukon a accueilli 6,000 visiteurs et les territoires du nord-ouest 75,000 ce qui représente un sommet dans les deux cas.

Quant au Québec, on signale que la province met maintenant à la disposition des visiteurs 2,030 chambres de plus pour un grand total de 68,800 chambres réparties dans 3,499 établissements. On travaille activement à la construction de parcs en bordure des routes et de parcs provinciaux.

Le ministère du Tourisme a consacré à cette fin la somme de $630,000 en 1965 et l'on s'attend que cette somme sera de $2,830,000 en 1966.

Le gouvernement fédéral se fixe un objectif de $1,000,000,000 en revenus touristiques pour 1967. On a reçu à Ottawa 20 pour cent de plus de demandes de renseignements dont 1,000,000 au cours des neuf premiers mois de l'année.

L'Office du tourisme du gouvernement canadien a maintenant 20 bureaux à l'étranger, au lieu de huit, et a adressé 1,300,000 invitations à des Américains susceptibles de venir au Canada.

OTTAWA — Le Conseil national de la recherche a dépensé la somme record de $17,144,979 en subventions à la recherche universitaire au cours de l'année fiscale 1964-65, a rappelé le président de cet organisme, M. B. G. Ballard. Il a ajouté qu'une revision du système des subventions est devenue nécessaire par suite de l'accroissement du nombre des universités et des demandes de subventions pour fin d'équipement. M. Ballard a précisé qu'on effectuait présentement des études approfondies sur les changements intervenus.

OTTAWA — Le bureau de mise en valeur et de prêts aux municipalités annonce l'approbation de 46 prêts, représentant une valeur totale de $4,152,664 pour la réalisation de travaux dans 45 municipalités canadiennes. Ces prêts portent un intérêt annuel de 5⅝ pour cent. On fera remise de 25 pour cent du prêt aux municipalités ayant achevé leurs travaux avant le 1er avril 1966. Six municipalités du Québec sont au nombre des bénéficiaires de ces prêts.

KINGSTON — La section ontarienne de l'Union canadienne des étudiants demandera à la Législature ontarienne de reconnaître le français comme deuxième langue officielle pour tout ce qui a trait à l'éducation.

Les délégués assistant à une réunion en fin de semaine de la section canadienne ont adopté une résolution demandant à la Législature d'utiliser le français dans tous ses décrets, publications et toute matière se rapportant à l'éducation.

Les délégués ont également décidé de demander à la Législature de rédiger dans les deux langues les imprimés relatifs à l'examen des ressources qui sont remis aux étudiants désireux d'obtenir des prêts.

Ces propositions constituaient les points saillants du mémoire qui a été présenté par les délégués de l'Université Laurentienne.

Les délégués ont également décidé d'éveiller l'opinion publique sur la question de l'accessibilité universelle à la faveur de messages télévisés d'une minute chacun.

Les textes de ces messages seront rédigés et mis en production par le Ryerson Polytechnical Institute de Toronto. Les textes seront rédigés en français et en anglais et les comités des diverses universités doivent obtenir le temps nécessaire à la diffusion de ces messages à titre gratuit.

Au sujet des études sociologiques, quatre universités se sont vu confier la tâche de faire une étude des barrières sociales qui existent au niveau de l'enseignement supérieur.

Ouvrage bilingue sur l'avenir du fédéralisme canadien

MONTREAL — Un peu parce que la crise de l'opinion publique au sujet du biculturalisme au Canada serait causée par l'imprécision avec laquelle le problème est posé, les presses de l'Université de Montréal et la University of Toronto Press viennent de publier simultanément un ouvrage bilingue intitulé: "The Future of Canadian Federalism — L'Avenir du fédéralisme canadien".

Cet ouvrage bilingue de 188 pages, dont 44 et demie en français, lancé dernièrement à l'Université de Montréal, pose le problème du fédéralisme à partir des communications présentées à Charlottetown, en 1964, lors d'une réunion conjointe de l'Association des professeurs de droit du Canada et de l'Association canadienne des sciences politiques.

Edité et signé par MM. Paul-A. Crépeau, professeur agrégé à la faculté de Droit de l'Université McGill et par C. B. Macpherson, professeur du département d'économie politique de l'Université de Toronto, la publication s'attache à quatre aspects du problème du fédéralisme canadien:

— Les divers concepts du fédéralisme.

— Les problèmes économiques particuliers à notre état fédéral.

— Les attitudes légale et politique face à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

— Les problèmes institutionnels que pose une revision de la constitution.

Les principaux collaborateurs sont: MM. Pierre-Elliott Trudeau, Jean Betz et Jacques-Yvan Morin, de l'Université de Montréal; Jacques Parizeau, de l'Ecole des hautes études commerciales; W. C. Woods et Edward McWhinney, de l'Université de Toronto; W. R. Lederman, de l'Université Queen's; J. R. Mallory et F. R. Scott, de l'Université McGill.

LONDRES — A la suite de l'élection d'une Miss Grande Bretagne, au titre de Miss Monde, pour la deuxième année consécutive, (soit trois Miss Grande Bretagne élues Miss monde en 5 ans) il est fort possible qu'une sérieuse révision de l'organisation du concours mondial pour le titre de Miss monde intervienne.

LOUISEVILLE — Le gouverneur général et Mme Vanier ont passé en revue un détachement militaire à Louiseville, à l'occasion des fêtes qui ont marqué le 300e anniversaire de la municipalité, en fin de semaine. Ils ont également déposé une couronne de fleurs au cénotaphe, assisté à un dîner offert par le conseil municipal et visité un pensionnat de jeunes filles. On leur a remis un volume sur l'histoire de Louiseville.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Dernière assemblée

Le nombre des membres fidèles à nos assemblées se maintient, mais lorsque vint le moment de tirer le pot d'or à notre réunion du lundi 22 novembre, la liste des absents nous a paru passablement longue . . . jusqu'à ce que notre chapelain tire le nom du frère Denis Normandeau! C'est donc clair qu'il y aurait profit à réduire le nombre des absences, même si ce n'était que pour éviter la possibilité d'une poursuite de la part de notre aumônier pour exercices (du bras) trop répétés avec enflammation des muscles comme résultat!

Quoi qu'il en soit, après avoir entendu au cours de la réunion plusieurs remarques élogieuses à l'adresse du frère qui se dévoue depuis onze ans à la cantine du Club St-Vincent, tous étaient d'avis que le sort ne pouvait favoriser un membre plus méritant. C'est dire qu'en plus de la satisfaction personnelle d'avoir accompli sans fanfare un travail très méritoire, le frère en question s'est vu pécuniairement favorisé.

Personne ne t'en voudra de vouloir prendre un congé, Denis! Mille mercis! Puisse le dicton qui semble tien, Denis, "moins de jaserie et plus d'action", servir d'exemple à tous les frères!

Maurice ou Marius?

Oui, nous avons un Maurice dans notre conseil et tous le connaissent pour son dévouement et sa jovialité. Mais ce n'est pas lui qui a remercié le Conseil Goulet le soir de la commémoration des morts! Nos excuses, Marius . . .

Où vas-tu Bistouri?

Le chroniqueur du Conseil Provencher est l'un des plus fidèles avec ses rapports . . . Plusieurs se demandent encore ce à quoi il voulait en venir dans sa péroraison "Chatte et coupe" de la semaine dernière! Qui nous le dira?

RIGOLETTO.

PETITE NOTE

Remerciements

Mme Edouard Langill, de 425, rue Dumoulin, désire exprimer sa vive gratitude et celle de toute sa famille à toutes les personnes qui, de quelque façon leur ont témoigné de la sympathie lors du récent décès de M. Edouard Langill.

Charité . . . spatiale

Depuis des siècles, l'homme est parti à la conquête de la terre. Nombreuses sont ses victoires. Les barrages ont domestiqué les fleuves. Les avions ont triomphé des distances. Il y a aujourd'hui un avion tous les quarts d'heure au-dessus de l'Atlantique. La radio et la télévision permettent une information presque instantanée d'un point du globe à un autre. On a tout exploré, notre planète devient trop petite! Alors il nous faut aller à l'assaut des autres planètes.

Récemment on nous a présenté ce Russe qui, sortant de son Voskhod, nageait pendant quelques minutes dans le cosmos, entrainé à 28,000 kilomètres à l'heure, et qui voyait la terre tourner au-dessous de lui.

On peut légitimement admirer les exploits des cosmonautes russes et américains. Mais est-ce la science qui fait de l'homme "un dieu en fleur"? Tant de découvertes à la fois, tant de puissances dans les mains de l'homme, cela ne risque-t-il pas de tourner la tête à nos contemporains, de leur donner le vertige? Lorsqu'on entend parler de Mariner 4 (ce qui voudrait dire qu'il a eu trois frères ainés), n'avez-vous pas le vertige? Il a voyagé pendant plus de sept mois à la vitesse de 18,400 kilomètres à l'heure. Son voyage l'a placé dans les parages de la planète Mars, celle que nous connaissons le mieux. Avouez que c'était prudent!

En passant à 9,000 kilomètres, il a pris des photos qu'il a envoyées fidèlement pendant plusieurs jours à ses amis les terriens. Et pour ces précieuses photos nous avons payé la bagatelle d'un milliard cinq cent millions de dollars pour la première. Où nous arrêterons-nous? Car ce n'est qu'un début. Mariner 4 est une production américaine; les Russes, piqués dans leur honneur, ont envoyé un engin qu'ils jugent supérieur à l'engin américain. Et allons-y! c'est la course! Mais la course à quoi au juste? A un prestige? Le lièvre et la tortue sont morts depuis longtemps.

Moi, j'ai le vertige! Tous ces chiffres me déconcertent. Ne pourrait-on pas, au lieu de dépenser tant d'argent dans la recherche de l'inconnu et de problématiques découvertes, penser d'abord au bonheur de ceux qui nous entourent? Avec une mince part de tous ces capitaux, nous pourrions améliorer de beaucoup le sort de millions d'êtres qui ne désirent pourtant pas la lune, eux! mais bien un peu de pain et d'amitié. Ils n'ont pas choisi d'être pauvres. Nous n'avons pas choisi notre sort non plus, et nous pourrions bien nous trouver de l'autre côté de la barrière, c'est-à-dire à leur place. Pensons-y. Ne pourrait-on pas concilier les deux: l'amour du prochain et la soif des découvertes?

Car l'homme ne doit pas s'arrêter de chercher, en cherchant il se grandit, mais il ne doit pas non plus oublier les autres, car alors il s'avilit.

C'est bien de suivre ces paroles sacrées: "Possédez la terre et dominez-la", mais il y a aussi celles-ci: "Aime ton prochain comme toi-même".

MADELEINE.



Le dimanche après-midi, 21 novembre, une réception avait lieu à la demeure de M. et Mme Auguste Pichette, 369, rue Desautels, St-Boniface, à l'occasion de leur 55e anniversaire de mariage. Entouraient les jubilaires, en plus des parents et amis, leurs quatre filles: Mmes Napoléon Pelletier (Marguerite), Georges DeMontigny (Hélène), Georges Monnier (Cécilia) et George Joyce (Yvette), ainsi que leurs deux fils, France et Alex. M. et Mme Pichette ont aussi 19 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants.

Archevêché de Saint-Boniface — 22.11.65 — 23//65

TRIDUUM CONCILIAIRE
Clôture du Concile

Rome, Via Latina 22,
le 14 novembre 1965.

Bien chers diocésains,

1—L'événement extraordinaire du Concile Oecuménique approche rapidement de son étape finale et les regards se tournent avec espérance vers l'après-Concile.

2—Le Pape Paul VI vient d'annoncer officiellement que Vatican II se terminera par une messe et une cérémonie solennelle de clôture en la fête de l'Immaculée Conception. Dès maintenant, nous devons prendre conscience de la densité spirituelle des jours que nous vivons et accueillir avec joie ce temps marqué par la visite du Seigneur.

3—Le Saint-Père nous appelle tous à la prière.

4—L'Exhortation Apostolique, du 4 novembre, adressée à tous les Evêques, lance cet appel à la prière fervente et plus fréquente à l'intention de l'Eglise en Concile:

"Que l'Eglise toute entière comme autrefois les Apôtres étaient unis avec Marie, la Mère de Jésus et notre Mère, dans le Cénacle (cf. Act. 1, 14), s'associe aux prières ardentes des Successeurs de Pierre et des Apôtres pour demander une nouvelle Pentecôte, qui renouvelle de façon salutaire par la grâce de l'Esprit Saint, le visage de l'Epouse du Christ et de la société humaine."

(ORF, 12.11.65).

5—Paul VI veut ainsi engager les fidèles du monde entier à intensifier leur union à Dieu dans un élan de foi et de charité de toute l'Eglise.

6—Si nous regardons la somme considérable de travail accomplie et le renouveau spirituel amorcé dans l'Eglise, combien nous avons raison d'en remercier et d'en louer Dieu, Auteur principal de ce Saint Concile!

7—Vatican II resplendit aux yeux du monde comme une grâce exceptionnelle accordée à notre génération. L'inspiration qu'en a eue Jean XXIII, la convocation de cette Assemblée en l'Esprit Saint, puis l'expérience conciliaire au cours des quatre sessions, témoignent de la présence constante de Dieu à son Eglise. Par sa grâce, l'intense labeur intellectuel, réalisé dans un climat de prière et de soumission à l'Esprit Saint, a enrichi la sollicitude pastorale des Evêques. Et le Peuple de Dieu accueille peu à peu le souffle sacré de rénovation spirituelle. Ainsi sommes-nous tous déjà impliqués dans cette "nouvelle Pentecôte" de l'Eglise.

8—La grâce du Concile a soulevé dans l'Eglise et dans le monde une "grande espérance" que tous ensemble nous devons tâcher d'entretenir, de renforcer et de réaliser. Les décisions du Concile entendent promouvoir cette mission d'Evangile et de paix, qui est celle du Christ et des disciples du Christ, dans notre monde actuel. Mais l'enseignement du Concile doit d'abord s'enraciner dans les coeurs des fidèles et soutenir leurs efforts apostoliques par la lumière de l'Evangile appliquée à leur vie d'aujourd'hui.

9—Une ère nouvelle s'ouvre dans l'Eglise, et l'avenir réclame une disposition d'âme libre de tous les égoïsmes et ouverte à l'action unificatrice de l'Esprit Saint: union la plus intime entre Pasteurs et fidèles, collaboration zélée des prêtres, religieux, religieuses et laïcs, communion active des volontés dans l'application des lois prescrites.

10—Il est facile de comprendre que la tâche de l'après-Concile sera exigeante et qu'elle est au-dessus des forces humaines. Pour être conduite à ses heureux résultats, l'oeuvre commencée requiert le secours et la force de Dieu, dont on se munit dans la prière. Selon la demande du Pape et en pleine communion de pensée avec lui, nous voulons que s'organisent des supplications publiques et communautaires dans le diocèse, dans chacune des paroisses et des communautés religieuses.

11—Le but de ces prières sera non seulement de rendre grâces à Dieu et d'implorer de Lui de nouveaux secours surnaturels. Les prières adressées à l'Esprit Saint marqueront aussi votre ardent désir d'assumer, en pleine communion d'esprit et en toute fidélité à vos Pasteurs, les responsabilités nouvelles qui découlent du Concile Vatican II. En vue de réaliser dans le diocèse les prescriptions du Saint-Père, nous formulons quelques dispositions pratiques qui devront guider les curés et les supérieurs des maisons religieuses:

a) TRIDUUM CONCILIAIRE: entre le 28 novembre et le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, on choisira trois jours plus aptes à réunir les fidèles en vue d'une heure de prière, alimentée par la lecture et la méditation de passages de l'Ecriture Sainte et de la Constitution sur l'Eglise "Lumen Gentium".

b) Jour de CLOTURE DU CONCILE: le désir du Saint-Père est très précis: "le même jour et à la même heure, que la famille catholique entière, en tous les points du globe, s'unisse d'une seule voix et d'une seule âme avec le Vicaire du Christ et ses Pasteurs en une fervente prière." Nous invitons, en conséquence, chaque paroisse et chaque maison religieuse à prendre à la lettre ce souhait du Pape et à y répondre avec foi et générosité, par une réunion de prière au nom du Seigneur (cf. Mt. 18,20). Un geste extraordinaire de la part des fidèles, des religieuses, des religieux, et des prêtres exprimera devant Dieu et devant les hommes l'événement exceptionnel qu'est le Concile Oecuménique.

12—La solennelle cérémonie de clôture du Concile Oecuménique Vatican II débutera à ONZE heures, à Rome,—ce qui correspond à QUATRE heures du matin au Manitoba—et se déroulera durant deux heures. Malgré l'heure, insolite en ce qui concerne les offices religieux mais à laquelle on se plie en certaines exigences de la vie, par exemple un voyage, que l'on se groupe à SIX heures précises, pour faire monter la clameur de louange et d'action de grâces au Seigneur.

13—Là où la réunion paroissiale est impossible, qu'on n'omette pas de la faire dans les Communautés religieuses et dans les familles.

14—Enfin, aux messes du jour, cette intention du Saint-Père devra être insérée dans les "Prières des fidèles", et l'on chantera un hymne de reconnaissance après la messe principale.

15—Cette lettre sera lue le dimanche après réception dans les églises et chapelles du diocèse ainsi que dans les communautés religieuses.

16—Confiants que notre parole trouvera en vos coeurs bon accueil et joie, nous redisons avec saint Paul: "Béni soit le Dieu et Père de Notre Seigneur Jésus Christ, qui nous a bénis par toutes sortes de bénédictions spirituelles dans le Christ" (Ephésiens 1,3).

† MAURICE, archevêque,
† ANTOINE, évêque.

Clercs-servants de la cathédrale

Le Clerc-Servant de l'année

Comme vous le savez peut-être déjà, nous choisissons chaque année, depuis 1963, un Clerc-Servant de l'Année. Cette année nous avons choisi Albert Paquette. On lui a remis le trophée qui est décerné à cette occasion, et de plus, nous lui avons donné un beau cadeau. Albert a été choisi parmi une centaine de garçons, tous des clercs-servants. C'est un garçon très sérieux qui ne parle pas beaucoup, mais les actions n'en disent-elles pas plus que les paroles? C'est exactement ce qu'Albert à démontré. Il assiste à toutes les réunions, les cheveux bien peignés, les souliers cirés, les mains propres, et même quelquefois on le voit portant une cravate. Il est sage et attentif durant les réunions et quand c'est son tour de servir la messe, il n'y manque jamais.

Aujourd'hui, Albert sait servir à toutes les cérémonies. Pour cela il a dû travailler très fort. Ça fait bien longtemps qu'il cherche à devenir le meilleur. Il a atteint son but durant les années 1964-65. Il a montré l'exemple, et maintenant, j'en profite pour encourager les autres à faire la même chose. Ce que je viens de mentionner au sujet d'Albert ce ne sont pas des racontars; il était dans mon équipe, je l'ai vu à l'oeuvre.

Aimé MULLER.

L'honorable Gurney Evans, invité de la Chambre de Commerce de St-Boniface

(De notre correspondant spécial)

Lors de sa dernière réunion mensuelle en la chambre Selkirk de l'Hôtel Marion, le mercredi 17 novembre, la Chambre de Commerce de St-Boniface avait comme invité d'honneur l'honorable G. Evans, ministre de l'Industrie et du Commerce. M. Evans avait choisi comme titre de sa causerie "Ça peut se faire à St-Boniface".

75,000 nouveaux emplois

Se basant sur un rapport sur les perspectives de l'embauchage préparé pour le gouvernement par un comité spécial d'hommes d'affaires, l'orateur annonça qu'il faudra trouver dans notre province d'ici cinq ou six ans 75,000 nouveaux emplois afin de permettre à nos jeunes de s'établir définitivement dans notre milieu.

Pour ce faire, les hommes d'affaires de la ville devront faire preuve d'une initiative débordante afin de créer de nouvelles industries secondaires et ainsi offrir à notre jeunesse qui sort de notre université et de nos écoles spécialisées un choix de positions attrayantes.

Quelques exemples

M. Evans cita plusieurs exemples de nouvelles industries secondaires qui ont eu leurs débuts depuis quelques années et qui fonctionnent très bien. Qui aurait cru possible l'exportation du poisson d'eau fraiche à des pays européens? Et pourtant, depuis quelques années, plus de 300,000 livres de ce poisson sont dirigées annuellement sur les marchés extérieurs.

La compagnie Versatile de Winnipeg fabrique des machines aratoires pour l'Ouest canadien et en exporte même aux Etats-Unis! Hargrave Industries Limited et Brett-Young sont deux autres compagnies qui exportent leurs produits à travers le monde.

Ces exemples à eux seuls — et il y en a d'autres — prouvent sans aucun doute que de nouvelles industries secondaires peuvent être organisées et établies avec profit au Manitoba.

Initiative

L'orateur fit ressortir clairement que les premiers pas dans l'établissement de ces nouvelles industries doivent être pris par les hommes d'affaires de la ville. Le Ministère de l'Industrie et du Commerce est prêt à aider et à conseiller tout commerçant entreprenant qui désire ouvrir une usine au Manitoba. Plus les nouvelles entreprises seront variées et plus grandes seront les chances d'avenir pour la jeunesse qui sort des études.

M. Evans fut remercié en français et en anglais par le vice-président, M. D. Courchêne. M. G. Dinney présidait au repas. M. Jim Seath, secrétaire, recevait les invités à la porte.

Parmi l'assistance l'on remarquait S. H. le maire J. Guay, M. Russell, chef des policiers, M. Proulx, chef des pompiers, de même que plusieurs nouveaux membres.

Sts-Martyrs-Canadiens

Baptêmes

Bernadette-Marie-Thérèse, fille de Victor Morin et de Louise Roy.

Colette-Olive, fille de Paul Martel et de Darleen Carthy.

Alain-Marc, fils de Léonard Gratton et de Mariette Préfontaine.

Guidisme

Le comité protecteur des Guides et Jeannettes désire annoncer l'assemblée annuelle qui aura lieu le mardi 30 novembre, à 8 h. 15 p.m., à la salle paroissiale. Tous les parents des Guides et Jeannettes sont spécialement invités à y assister, ainsi que toute personne intéressée au mouvement.

Çà et là

Sincères remerciements à M. l'abbé Noël Delaquis, ainsi qu'au docteur Clément Lavoie, pour leur conférence si bien présentée et si intéressante.

Commençant la semaine prochaine, les cartes de Noël ainsi que les calendriers religieux seront en vente à l'arrière de l'église.

Un dernier rappel: la retraite pour les hommes aura lieu les 3, 4 et 5 décembre.

Décès à Rome de Mgr J.-L. Coudert

ROME (CCC) — Le vicaire apostolique de Whitehorse, S. E. Mgr Jean-Louis Coudert, O.M.I., est décédé le 14 novembre, à l'âge de 70 ans. Il était le vicaire apostolique de Whitehorse depuis plus de 21 ans. Il fut assisté dans ses derniers moments par S. E. Mgr Routhier, vicaire apostolique de Grouard, et le supérieur général des Oblats, le T. R. P. Léo Deschâtelets.

Mgr Coudert se trouvait à Rome pour assister à la quatrième et dernière session du Concile oecuménique, qui doit se terminer le 8 décembre prochain. Il est le deuxième évêque canadien à mourir à Rome pendant une session du Concile; Mgr Paul Bernier, évêque de Gaspé, était mort l'an dernier dans la basilique Saint-Pierre, pendant la cérémonie de clôture de la troisième session du Concile.

Les restes du défunt ont été transportés à Whitehorse où eurent lieu les funérailles.

Mgr Coudert était né le 9 août à Menat, dans le diocèse de Clermont, en France. Il avait fait ses études à l'Institut Saint-Pierre de Courpière et était ensuite entré au Grand séminaire de Clermont. En 1914, il émigra aux Etats-Unis avec sa famille et entra au Grand séminaire de Baltimore. Le 7 septembre 1915, il entra au noviciat des Oblats de la province du Texas et fit ses études théologiques au scolasticat de San Antonio. Ordonné prêtre le 2 novembre 1919, il enseigna trois ans au Texas avant de recevoir, en 1922, son obédience pour le vicariat du Mackenzie.

Nommé le 27 janvier 1936, évêque-coadjuteur du vicaire apostolique du Yukon et de Prince-Rupert, il fut consacré évêque le 7 juin de la même année par le cardinal Villeneuve. Le 15 janvier 1944, il était nommé premier vicaire apostolique de Whitehorse.

Les traits les plus marquants de sa vie comme vicaire apostolique de Whitehorse sont, sans contredit, son dévouement à la cause indienne et son zèle pour la sauvegarde des droits scolaires des catholiques au Yukon.

Ses interventions énergiques auprès des services publics n'ont pas peu fait pour procurer une amélioration sensible des conditions de vie tant physiques que sociales des Indiens. Au point de vue religieux, la multiplication des missions, stations et chapelles a eu pour effet de mettre la population indigène et autre en contact avec le missionnaire, même dans les coins les plus reculés du pays.

Après des démarches qui ont duré près de 10 ans, Mgr Coudert obtint en 1954 que les écoles séparées du Yukon soient enfin considérées et traitées conformément à ce que prévoyait la Loi scolaire du Yukon. Les écoles séparées sont aujourd'hui sur un pied d'égalité avec les écoles publiques.

Je ne me rappelle pas avoir éprouvé d'autres joies vraies que celle d'un bienfait à quelqu'un.

Maurice DELACOMMUNE.

Mlle Diane Landry et le bilinguisme

Certes, c'est d'être née sous une étoile heureuse que de devenir Mlle Canada 1966. C'est un honneur pour la famille Landry et pour St-Boniface (le petit Québec du Manitoba).

Tous les journaux de notre pays, tant anglais que français, ont félicité Mlle Diane Landry d'avoir triomphé parmi les 23 concurrentes qui briguaient cet honneur à Toronto. Dans ce concours de beauté physique et de culture intellectuelle, il s'agissait pour elle de faire valoir ses qualités après avoir subi un examen très sévère au Manitoba, aussi bien que dans la Ville-Reine. On a constaté qu'elle possède une très jolie voix, ce qui lui mériterait le titre d'"Alouette de Prairie".

Mais, me direz-vous, pour quelle raison a-t-elle triomphé de ses concurrentes qui étaient tout aussi jolies et attrayantes? C'est qu'elle est parfaitement bilingue; fait notoire oublié dans les journaux anglais. Diane a pu s'exprimer librement et à l'aise dans les deux langues officielles du pays. C'est un atout qui lui a servi, mais Mlle Canada 1966 n'en est pas plus fière pour cela, car, outre son charme séduisant, on doit aussi lui reconnaître sa modestie. Voici ce qu'elle a dit au sujet de ses rivales: "Je regrette beaucoup que mes amies qui me semblaient plus dignes que moi n'aient pas décroché la palme dans ce concours interprovincial. Si l'on m'a choisie, c'est qu'on a trouvé que je parle les deux langues couramment et sans accent."

Ne serait-il pas opportun d'évoquer la mémoire de celles qui nous ont fait ainsi honneur dans le passé? Faut-il rappeler les noms célèbres de nos petites filles de St-Boniface?: Gabrielle Roy, qui s'est distingué en littérature; Madeleine Brunet, qui obtint le premier prix dans un concours oratoire bilingue; Louise Roy, dont la voix mélodieuse a su gagner les coeurs de tout le Canada et se mérita un premier prix . . .

Je nomme ces personnes sans oublier celles qui continuent de nous faire honneur dans tous les domaines du savoir et des arts.

Eh bien, Mlle Landry n'a fait qu'emboiter le pas pour compléter la liste de nos artistes et célébrités.

Dans un album-autographe à une jeune institutrice du Manitoba, M. le chanoine Groulx avait écrit ces mots: "Il importe que toute personne qui consacre sa vie à l'enseignement dans votre province ait l'âme d'une Jeanne d'Arc". A coup sûr Mlle Landry représente dignement le Canada par son bilinguisme. Puisse-t-elle conquérir la palme de "Mlle Univers".

Godias BRUNET.

Décorations à 5 compatriotes

QUEBEC — Le Conseil de la Vie française rend hommage à cinq compatriotes pour les services qu'ils rendent à la culture française. Il décerne sa médaille d'or à M. Clotaire Denis, de St-Denis, Sask., pour sa contribution à la radio française dans cette province, ainsi qu'au travail de l'Association culturelle canadienne-française. Aussi à Mme Louis-F. Codère, de Sherbrooke, une collaboratrice de la première heure au Conseil de la Vie française et l'animatrice de nombreux mouvements sociaux et culturels dans les Cantons de l'Est.

Les insignes de la Fidélité française ont été attribués à un vétéran des luttes scolaires franco-ontariennes, le docteur Damien St-Pierre, d'Ottawa, médecin de l'Union du Canada, à un médecin franco-américain bien connu pour son attachement à la culture française, le docteur Antoine Dumouchel, de Rutland, Massachusetts, enfin au R. P. Zephirin Bélanger, S.-S.S., curé de la paroisse St-Sacrement de Vancouver, un apôtre infatigable du français en Colombie.

Mme Codère a reçu sa décoration le 21 novembre des mains du directeur des Relations extérieures au Conseil de la vie française. Cette remise de décoration donna lieu à une brillante manifestation au Club social de Sherbrooke, manifestation à laquelle prirent part de nombreux amis de M. et Mme Codère, ainsi que plusieurs membres du Conseil de la Vie française. La date de la remise des autres décorations n'a pas encore été fixée.



Au poste CBWFT

JEUDI 25 NOVEMBRE
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—Les Croquignoles
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Cadets de la forêt
7.00—Aujourd'hui
8.00—Tous pour un
8.30—Rocambole
9.00—Sextant
9.30—Deux millions de femmes
10.00—L'Heure du concert
11.00—Dick Powell

VENDREDI 26 NOVEMBRE
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—Nos frères, les hommes
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Radisson
7.00—Aujourd'hui
8.00—Du côté de Québec
8.30—Cinéma international: "Jeux précoces"
10.15—Les Couche-tard
10.45—Micheline
11.00—Cinéma: "Cellule 2455"

SAMEDI 27 NOVEMBRE
2.15—Cours universitaires
4.30—Langue vivante
4.45—Cinéma: "Sur le chemin des géants"
6.15—Téléjournal
6.30—Robin des bois
7.00—Aujourd'hui
8.00—La Poule aux oeufs d'or
8.30—Long métrage "Rideau de fer"
10.00—Votre choix
10.30—Croyez-vous?
10.45—Cinéma: "Les Snobs"

DIMANCHE 28 NOVEMBRE
2.15—Cours universitaires
4.30—Les Travaux et les jours
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Expo '67
7.30—Walt Disney présente
8.00—Music Hall
9.00—Théâtre d'une heure
10.00—Conférence de presse
10.30—Le Professeur Guillemin
11.00—D'hier à demain

LUNDI 29 NOVEMBRE
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—Atome et galaxies
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Enquêtes Jobidon
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
8.30—Face à la musique
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—A communiquer
10.30—Caméra 65
11.00—Cinéma: "Don Gesualdo"

MARDI 30 NOVEMBRE
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—Bobino
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Bob Morane
7.00—Aujourd'hui
8.00—Septième-Nord
8.30—Route 66
9.30—De 9 à 5
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Ciné-club: "Napoléon"

MERCREDI 1er DECEMBRE
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—La Vie qui bat
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Thierry la Fronde
7.00—Aujourd'hui
8.00—Le Bonheur des autres
8.30—Cinéma de Paris: "Rue des prairies"
10.15—Cartes sur table
10.45—Histoire des civilisations
11.00—Les Incorruptibles

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez 774-2541, poste 249, ou écrivez aux Services de publicité, Société Radio-Canada, 541, avenue Portage, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Le "Théâtre d'une heure" présente une pièce dont l'intrigue se noue autour d'une cruche cassée.

Le dimanche 28 novembre, à l'heure du théâtre télévisé, Radio-Canada présentera "La Cruche cassée", pièce satirique d'Heinrich von Kleist. Elle sera jouée dans une mise en scène de Florent Forget. La version française de Michel Arnaud a été adaptée pour la télévision par Eloi de Grandmont.

Un inconnu s'est introduit pendant la nuit dans la chambre d'une jeune fille. Obligé de s'enfuir par la fenêtre, il a cassé une cruche en faïence de Delft. Autour de cet objet, pièce à conviction, s'introduit le procès devant le juge Adam.

Les preuves contre le fiancé de la jeune fille semblent convaincantes; mais peu à peu, l'accusation dévie jusqu'à retomber sur la personne même du juge. Celui-ci descend de l'estrade, perd sa perruque et s'enfuit comme un fou. Le ridicule vient de ce que le juge est lui-même le coupable, circonstance qui entraîna le plus désagréable dédoublement de personne.

Pour Heinrich von Kleist, nous sommes dans la même situation chaque fois que nous jugeons un crime que nous avons, en nous-mêmes, la possibilité de perpétuer, même si nous ne l'avons pas commis. "Chacun de nous, déclare le juge Adam dès la première scène, porte en soi sa pierre d'achoppement. C'est que pour faire un faux pas il n'est vraiment besoin que de ses pieds!"

Ainsi, pour l'auteur, personne n'est digne d'occuper la place d'un juge. Néanmoins, il y aura toujours un Adam qui s'arrogera le droit de juger un autre Adam. Telle est la philosophie de cette comédie.

"La Cruche cassée" sera interprétée par Guy Hoffmann (le juge Adam), Marcel Cabay (le conseiller Walcker), Georges Groulx (le greffier), Denise Morelle (Dame Marthe), Louise Marleau (Eve) et plusieurs autres comédiens.

"La Cruche cassée", dimanche soir 28 novembre, à 9 heures.

• • •

Claire Martin et Pauline Julien à "Votre choix"

Le samedi 27 novembre à 10 h., la sympathique hôtesse de "Votre choix", Nicole Germain, recevra devant les caméras de Radio-Canada l'écrivain Claire Martin.

Claire Martin, invitée de la réalisatrice Lisette Le Royer, a demandé à entendre Pierre Chaloult, chroniqueur politique au journal La Patrie.

On se demande sans doute si Mme Claire Martin s'intéresse à la politique. On serait tenté de le croire puisque, d'une part, elle habite la capitale fédérale et que, d'autre part, en tant qu'écrivain "rien de ce qui est humain ne lui est étranger". Elle nous dira pourquoi elle a choisi Pierre Chaloult.

A cette émission de "Votre choix", Pauline Julien sera l'invitée d'un groupe d'étudiantes en pédagogie. Elle interprétera: "Il n'y a pas d'amour heureux" de Brassens et Aragon ainsi que "la Reine du Strip-tease" de Raymond Lévesque.

Votre choix, le samedi 27 novembre, à 10 h. du soir.

FILMS au poste CBWFT

SERVICE DE PRESSE
Office catholique national des Techniques de diffusion

Vendredi 26 novembre

8 h. 30 — **Jeux précoces:** It. 1960. Drame psychologique de D. Damiani avec Laura Vivaldi et Pierre Brice. — Une adolescente est éprise d'un jeune homme soupçonné de meurtre. — Inégal. Mélange de genres. Interprètes bien dirigés. — Inconduite. Passages assez scabreux. **Adultes, des réserves.**

11 h. 30 — **Cellule 2455, couloir de la mort:** E.-U. 1954. Drame policier de F. Sears avec William Campbell et Robert Campbell. — Un gangster condamné à mort écrit ses mémoires. — Réalisation vigoureuse. Intéressant. Interprétation juste. — Cynique. Moeurs libres. Absence de repentir. **Adultes, des réserves.**

Samedi 27 novembre

11 h. 30 — **Les snobs:** Fr. 1961. Comédie burlesque de J.-P. Mocky avec Gérard Hoffmann et Véronique Nordey. — A la mort du directeur d'une compagnie, quatre ambitieux se disputent le poste vacant. — Prétentieux et ennuyeux. Montage malhabile. — Satire dirigée contre toutes les valeurs, y compris la religion. **Inacceptable.**

Mardi 30 novembre

11 h. 30 — **Napoléon:** Fr. 1934. Drame historique d'A. Gance avec Albert Dieudonné et Mauloy. — Quelques phases de la vie de Napoléon Bonaparte. — Oeuvre puissante. Excellente réalisation. Interprétation théâtrale. — **Adultes et adolescents.**

Mercredi 1er décembre

8 h. 30 — **Rue des Prairies:** Fr. 1959. Drame de D. de la Patellière avec Jean Gabin et Marie-José Nat. — Un ouvrier, délaissé par ses enfants, ne trouve d'affection que chez son fils adoptif. — Récit surchargé. Dialogues trop brillants. Réalisation et interprétation bonnes. — Lacunes dans la perspective morale. **Adultes, des réserves.**

NEW YORK — M. Allen Du Mont, prionnier américain de la télévision et spécialiste de l'électronique, est décédé à New York à l'âge de 64 ans d'une courte maladie.

Nombreux étaient ceux aux Etats-Unis qui considéraient M. Du Mont comme le "père de la télévision" américaine en raison de ses découvertes dans les domaines de l'émission et de la réception.

Ce fut lui qui mit en vente les premiers récepteurs de télévision entièrement électroniques. Il créa le réseau "Du Mont télévision" qui diffusa le premier programme commercial américain.

Dale Bartlett n'a pas fait mentir sa renommée

Cette fois-ci c'était un pianiste. Au concert précédent nous avions une flûte et une harpe, ce qui est plus rare, mais cette fois-ci, rien qu'un pianiste. Au moins était-il excellent. Pianiste impeccable et musicien accompli Dale Bartlett n'a recours à aucun maniérisme pour attirer l'attention. Sa virtuosité ne sent pas l'acrobatie mais sa mesure n'est pas vaine réticence car il est capable de vigueur quand il faut, ce que l'on a bien vu assez dans Schubert, surtout dans Liszt.

Il avait choisi un programme très intéressant. Deux jolies petites sonates de Scarlatti que les pianistes auraient bien tort de laisser entre les mains des clavecinistes, et une Fantaisie de Schubert.

On n'a pas tort de faire grand cas des mélodies de Schubert mais on aurait tort de penser que tout Schubert est là. Témoin, cette Fantaisie. Oeuvre d'envergure, basée sur le thème d'une de ces propres mélodies, "Le Voyageur", et dont les développements sont si ingénieux que, bien qu'assez longue, pas un instant l'intérêt ne languit. Ce brin de mélodie est amplifié au maximum, varié à l'infini par le grand compositeur que fut cet insouciant. Et pour ce qui est de l'écriture pianistique il y a déjà là-dedans beaucoup de ce que, plus tard, on trouvera en telle abondance dans les oeuvres pour piano de Liszt.

Il y avait encore, de Chopin, la si jolie Berceuse et une brillante Tarentelle, et puis Ravel.

La "pavane pour une infante défunte" est plus connue dans sa version orchestrale. Et c'est mieux à l'orchestre. Par ailleurs, les Jeux d'eau, c'est piano et rien que piano. Rien d'autre ne ferait ça comme ça. Et toutes les résonances de l'instrument sont mises à contribution. Et l'on croirait voir des ruissellements, des poussières d'eau, des brouillards chatoyants à l'audition de ces sonorités lumineuses.

C'est la perfection du genre.

Enfin, Méfesto-Valse où Liszt joue au diable avec l'étourdissante virtuosité que l'on attend de lui.

Programme qui demande un interprète avisé et d'une virtuosité sans faille. Dale Bartlett qui ne cherche pas à briller au dépens de l'oeuvre s'en est tiré avec une belle aisance.

MARIUS BENOIST.

Ouverture d'un nouveau pont de St-Vital

Les directeurs du Métro viennent d'annoncer que le nouveau pont de St-Vital sera ouvert à la circulation le 14 décembre.

Une cérémonie se déroulera sur le pont à partir de 10 h. 30 a.m., alors que l'honorable Duff Roblin, premier ministre, déclarera le pont officiellement ouvert.

Le lundi, à 3 h. p.m., l'avenue Fermor sera ouverte à partir du chemin Ste-Anne jusqu'à Dunkirk Drive, et Dunkirk Drive ouvrira à partir de l'avenue Fernwood ouest jusqu'à Kingston Row.

Les ingénieurs de la circulation s'attendent à une décongestion remarquable de la circulation sur le pont d'Elm Park et sur le chemin Ste-Marie en raison du nouveau pont.

"La Belle au bois dormant"

Coeur d'enfant, coeur d'adulte, la poésie d'un conte de fée fait toujours vibrer une corde sensible et l'art du ballet est certes une façon parfaite de nous transporter dans ce monde féerique. Surtout lorsque la perfection s'y attache.

Le film "La Belle Au Bois Dormant" interprété par le ballet de Leningrad est le summum de la féerie.

Les décors sont un rêve, ils ont toute la qualité éthérée pour transmettre ce monde imaginaire et le rendre pénétrable.

La technique des couleurs est d'une délicatesse presque transparente, il n'y a aucune couleur vive qui briserait l'effet poétique. Certes, si nous avons vu quelques films russes, leur couleur semble toujours être plus estompée que le technicolor américain.

La technique du ballet est, si l'on peut employer ce mot, la perfection. Ils semblent assembler cette force et cette vélocité russe qui donnent une belle puissance et qui atteint le summum de la technique du ballet. Ce qui est extraordinaire, le ballet de Leningrad semble avoir, malgré leur virtuosité, la propreté technique du ballet anglais, ce qui, pour un expert, pourrait créer une certaine froideur, l'expression du mouvement étant très exacte.

Pourtant la Princesse Aurore, Mlle Alla Sizova, est certes une véritable princesse de conte de fée. Sa technique étincelante ne cesse de vous charmer.

Le Prince Désiré est un exemple parfait de la force et de la virilité, ce que la technique russe sait si bien donner, et M. Yuri Soloviev en est un exemple parfait.

Le cinéma ouvre des portes de mise en scène qu'un ballet sur scène ne peut reproduire, et cela aussi est très bien traité, toujours dans la même note, mais n'oubliant pas la partie cinématographique. Les passages de la fée Carabosse ne perdent pas la note poétique. Un autre passage très cinématographique, c'est la partie de chasse du Prince Désiré, d'où il sera amené par la fée Lila près de la Princesse endormie, et que par son amour il arrachera au mauvais sort de la fée Carabosse. Le voyage au Palais est des plus ravissants.

Au mariage de la Princesse et du Prince, apothéose du conte, tous les contes de Perrault invités étaient des plus charmants. L'oiseau bleu, pas de deux très reconnu, était très bien rendu. Toute la Compagnie est excellente. Le pas des fleurs, aussi très connu, amène beaucoup d'enfants de l'école de ballet de Leningrad,. S'il y a un point faible dans le film, ce serait bien ici, mais ça ne dure pas assez longtemps pour ne pas vous permettre de revenir à l'atmosphère précédente.

C'est un film qui, j'en suis sûre, réchauffera beaucoup de coeurs par sa beauté pouvant combler l'oeil, l'oreille par une musique admirable, l'amateur de cinéma par la technique, et le ballettomane par la perfection technique.

Les enfants verront vivre devant leurs yeux un très beau conte de fée, ce qui à l'âge atomique se fait de plus en plus rare. Ce film, qui a eu sa première au cinéma Metropolitain, mercredi dernier, est actuellement à l'affiche.

Mireille GRANDPIERRE.

Décès

M. O. CLAVELLE

M. Orkelaus Clavelle est décédé à l'hôpital général de Winnipeg le lundi 1er novembre, à l'âge de 80 ans. Les funérailles eurent lieu en l'église de la paroisse St-Alphonse de Viscount, Sask., où M. Clavelle demeura de 1909 jusqu'à juillet 1965.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Dolorès Aubin, deux filles, Blanche, de Ste-Sophie, P.Q., et Mme Thérèse Faso, de Winnipeg; trois fils, Raoul, de Viscount, Alfred et Henry, de Winnipeg; 25 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants.

Durant son séjour à Viscount, M. Clavelle fut 18 ans marguillier de la paroisse St-Alphonse, 22 ans commissaire du district scolaire Golden Hill et 6 ans conseiller municipal.

Remerciements

Sincères remerciements pour les témoignages de sympathie, soit par offrandes de bouquets spirituels, tributs floraux ou cartes de condoléances.

MME M. PION

Le dimanche 7 novembre est décédée à l'hôpital général St-Boniface, à l'âge de 75 ans, Mme Marguerite Pion (née Allard), de 336, rue Notre-Dame, St-Boniface. Mme Pion était née le 31 juillet 1890 à Norway, Michigan, et résidait à St-Boniface depuis 72 ans.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire P. Coutu, à 7 h. p.m., le mardi 9 novembre. Le service fut chanté à l'église Holy Cross, à 10 h. mercredi matin. La sépulture eut lieu au cimetière du Sacré-Coeur des Belges.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils, Georges, de Hodgson, Man., Edouard et Joseph, de St-Vital, et Ernest, de St-Boniface; quatre filles, Mmes R. F. Tuck (Alice), J. Verplaetse (Eveline) et L. Savoie (Doris), toutes de St-Boniface, et C. Murphy, de Winnipeg; 23 petits-enfants et 16 arrière-petits-enfants; deux soeurs, Mmes F. Baker (Lily), de Winnipeg, et O. Paul (Rose), de St-Boniface.

M. et Mme Israël Dufault fêtent 40 ans de vie conjugale

Le samedi 16 octobre, M. et Mme Israël Dufault célébraient leur quarantième anniversaire de vie conjugale. La fête débuta en la cathédrale de St-Boniface, à 5 h. 30 p.m., par une messe d'action de grâces, célébrée par M. l'abbé M. Deniset-Bernier, curé. L'autel était décorée de jolies gerbes de fleurs naturelles.

Les jubilaires entrèrent dans l'église au son d'une marche nuptiale, accompagnés de leurs témoins, M. et Mme Antoni Hogue, et suivis de leurs neuf enfants, accompagnés de leurs maris ou de leurs épouses. L'aîné de leur fils, Léo, était revenu le soir précédent d'un séjour de près d'un an au Ceylan. Les jubilaires reçurent la communion sous les deux espèces et renouvelèrent leur promesse de fidélité conjugale au cours de la cérémonie. M. le curé prononça l'homélie et offrit ses voeux de bonheur et de longue vie aux héros du jour en attendant d'aller jouir de la béatitude céleste.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les jubilaires et leurs invités se rendirent au Niakwa Motor Hotel pour un banquet. Un superbe gâteau, artistiquement décoré, ornait la table d'honneur. M. Rodolphe Dufault, fils des jubilaires, offrit le toast, puis invita M. le curé à prendre la parole. En des termes éloquents, et aussi avec humour, il fit l'éloge des jubilaires, les félicita de leur belle famille et leur souhaita bonheur et longue vie.

Durant la veillée, un grand nombre de parents et d'amis vinrent offrir leurs souhaits à M. et Mme Dufault. Une adresse fut lue par Mme Eveline Chabot, fille des jubilaires, dans laquelle elle exprima, au nom des enfants, toute la joie et la gratitude de pouvoir entourer leurs parents en ce joyeux anniversaire. Jocelyne Chabot, petite-fille, présenta un joli bouquet à sa grand-mère, et Bernard Chabot, petit-fils, remit à ses grands-parents une bourse substantielle.

Parmi les invités d'honneur, on remarquait les RR. PP. P. Dumaine et O. Leclerc, P.B. M. Mark Smerchanski, député libéral à la législature manitobaine, offrit ses félicitations et ses voeux de bonheur, en son nom et au nom de son chef, M. Gildas Molgat. Des voeux de bonheur furent aussi offerts par M. Ludwick et M. Harry DeLeeuw. Des télégrammes de félicitations et de voeux de bonheur furent reçus du premier ministre Lester Pearson, de M. Roger Teillet, ministre des Anciens Combattants à Ottawa, et de M. Bernard Wolfe, conseiller métropolitain.

On s'amusa gaiement et la soirée se passa trop rapidement au dire de tous.

M. et Mme Israël Dufault sont originaires d'Isle-de-Chênes où ils demeurèrent plusieurs années. Mme Dufault fut organiste dans cette paroisse jusqu'à son départ pour St-Boniface.

Remerciements

M. et Mme Israël Dufault et leurs enfants remercient très sincèrement tous ceux qui ont contribué à la préparation et à la réalisation de cette belle fête.

Magasin de fantaisies

Les Dames Auxiliaires de l'hôpital Taché de St-Boniface ouvriront leur magasin de fantaisies les 27 et 28 novembre, de 2 h. à 4 h. p.m., et offriront à leurs clients, à prix spéciaux, les oeuvres d'artisanat confectionnées par les patients eux-mêmes et aussi des objets qui ont été donnés par des bienfaiteurs au cours des derniers mois.

A noter qu'une partie des revenus des objets d'artisanat sera remise aux patients qui ont confectionné les objets vendus.

Venez en grand nombre. Tout en vous procurant tabliers, habits pour enfants, tricots pour bébés, etc., vous encouragerez une bonne oeuvre. Et l'on vous servira thé ou café gratuitement.

Collège de Saint-Boniface
RAPPORT FINANCIER

Bilan
au 30 juin 1965

Tableau "A"

Actif

Actif courant —			
Argent en caisse et en banque			$ 5,928.49
Créances à recevoir			964.45
			6,892.94
Placements —			
Bons, débentures, etc.		$ 116,872.43	
Solde recevable — Part à Dieu		8,895.52	
		$ 125,767.95	
Moins placements requis pour			
Bourses nommées	$58,971.68		
Rente viagère	2,016.07		
Emprunt à payer	19,967.43		
Billets promissoires à payer	28,761.57	109,716.75	16,051.20
Actif immobilisé —			
Terrain		$ 10,000.00	
Bâtiments		1,090,000.00	
Ameublement		85,000.00	
Automobile		3,655.00	
		$1,188,655.00	
Moins: Réserve pour dépréciation		29,770.00	1,158.885.00
			$1,181,829.14

Passif

Passif courant —			
Comptes à payer			$ 5,292.44
Emprunt à payer			2,000.00
			$ 7,292.44
Capital —			
Solde, 30 juin 1964		$1,192,138.43	
Déficit pour l'année, Tableau "B"		17,601.73	1,174,536.70
			$1,181,829.14

Forest, Guenette et Cie,
Comptables Agréés et Vérificateurs.

Tableau "B"

Etat de recettes et déboursés
pour l'année terminée le 30 juin 1965

Recettes —			
Frais de tuition			$ 89,966.00
Pension — Elèves		$ 30,061.85	
— Pères Jésuites		20,160.00	50,224.85
Dons et aumônes			13,484.25
Allocations gouvernementales			37,192.68
Loyers, cours d'été, divers			6,765.22
Mauvaises créances perçues			1,182.08
Intérêts sur placements			1,897.00
			$200,712.08
Déboursés —			
Administration générale:			
Salaires	$41,086.48		
Annonces et propagande	666.95		
Automobile	1,471.64		
Voyages	3,546.62		
Timbres et téléphone	1,930.73		
Papeterie	1,482.77	$ 50,185.19	
Services aux étudiants:			
Salaires		12,000.00	
Salaires des professeurs		115,819.32	
Cuisine:			
Alimentation	$37,054.28		
Salaire des Soeurs	2,133.00	39,187.28	
Bibliothèque:			
Salaires	$ 8,200.80		
Livres, revues	4,526.82	12,727.62	
Entretien et ménage:			
Réparations	$13,206.46		
Assurances	2,246.84		
Chauffage	5,620.94		
Eau	1,694.97		
Chapelle	1,100.74		
Entretien	2,456.14		
Lumières et électricité	5,359.00		
Taxes municipales	477.06		
Salaires	36,131.97	68,294.12	298,213.53
Déficit avant dépréciation			$ 97,501.45
Dépréciation			14,885.00
Déficit après dépréciation			$112,386.45
Services contribués par les Pères Jésuites			94,784.72
Déficit pour l'année			$ 17,601.73

Par le trou de la serrure

à l'Institut Collégial Saint-Joseph

Visite d'une équipe du Manitoba Theatre Center

Si les joueurs du M.T.C. étaient des vieux jeux tout ratatinés et pas du tout intéressants, nous leur serions quand même reconnaissants: une heure de classe manquée par année, c'est déjà quelque chose. Mais puisque, au contraire, ils sont jeunes et en verve, cette heure manquée devient agréable, amusante et (pardonnez-moi ce mot) profitable.

Cette année, le choix des pièces était particulièrement judicieux: deux des sélections, "Hamlet" et "Arms and the Man", sont au programme de la douzième année. Dans "Hamlet", les interprètes masculins, à mon avis, manquaient de virilité et d'enthousiasme. Par contre, les rôles d'Ophelia et de la mère de Hamlet furent très bien interprétés. Et ce n'est pas un préjugé: j'admets que les acteurs se reprirent pour la comédie "Arms and the Man". Cette pièce, plus à la portée de l'auditoire, fut jouée avec entrain et vigueur. En troisième, "King Lear" dépassa la plupart des spectateurs. Une des actrices nous expliqua un peu la pièce pour commencer, mais il était trois heures et demie et l'introduction fut noyée dans le bruit des élèves qui partaient. Les acteurs surent nous dévoiler la pleine valeur des idées de Shakespeare. Nous jouîmes donc du jeu sans trop savoir le fond de l'histoire.

Compliments sincères aux membres du Manitoba Theatre Center pour leur talent et pour leur générosité.

Yvette DAOUST.

Le jour du souvenir

Le 11 novembre, les étudiantes de l'Institut Collégial St-Joseph ont participé à un exercice en commémoration des cent mille soldats morts pendant les deux grandes guerres mondiales.

Notre présidente, Jeanne Belot, donna un bref aperçu de la valeur de ces braves hommes. Suivirent des extraits appropriés de la sainte Bible lus par Mlles Charlette James et Paulette Mulaire, nos institutrices. Ensuite, notre aumônier, M. l'abbé Lucien Roy, récita, au nom de l'assemblée, une prière pour les âmes des nombreux défunts. Puis ce fut au tour des élèves de la classe numéro 19. Dans un choeur parlé, elles ont évoqué la liberté dont jouit notre pays grâce aux efforts de nos héros militaires. Le chant du cor nous prépara à une minute de silence offerte par respect pour nos morts.

Cette cérémonie touchante, face au théâtre représentant le champ d'honneur, nous fit comprendre le sacrifice des soldats et notre dette envers eux.

Mariette BOISVERT
et Paulette LEBLEU.

La vente de maïs soufflé

"J'en ferai. — Moi aussi. — Tu n'en veux pas plus que ça? Je peux en faire deux fois autant". Ainsi commencent les préparations pour la vente de maïs soufflé. Toutes les élèves s'y mettent. Le lendemain, j'arrive et voilà: une grosse boîte et sept grands sacs, tout pleins de "pop corn".

Après la cérémonie du jour du Souvenir, ma compagne et moi allons vite nous installer près de la salle académique. Les élèves rentrent, paient pour le film, puis viennent à nous. Ils demandent: "Combien? — Dix sous. — Tant que ça?". Ils en achètent un, deux, trois, et même cinq sacs à la fois, et s'en vont en riant. Nous continuons à vendre notre marchandise pendant vingt minutes. Déjà plus que la moitié de notre réserve qui est épuisée! A l'intermède, nous vendons le reste. Nous comptons nos recettes: quatorze piastres et cinquante sous — une belle offrande pour les missions!

Doris TRUDEL
et Pamela VIEN.

Club de poésie

Vous manque-t-il une activité?
Si oui, venez en douzième année!
C'est là que vous trouverez
Par la poésie, à vous cultiver.

Sans doute, votre curiosité
Est vivement suscitée
Au sujet de ces assemblées.
Ne soyez pas gênées de questionner . . .

Où?
Au numéro vingt-quatre,
Venez vous débattre.

Quand?
Chaque vendredi
A trois heures et demie.

Comment?
Discutez de la poésie
Pour développer "votre petit génie".

Pourquoi?
Pour apprendre à accepter les idées des autres,
Pour apprendre à partager les vôtres.

Pour qui?
Celles qui veulent exprimer leurs opinions
Sur les poèmes de toutes les nations:
Venez joindre notre union!

S. M. I. et
Renée MARLEAU.

"Lawrence of Arabia"

A l'occasion du 11 novembre, le Ciné-Club Pie X présenta le célèbre film "Lawrence of Arabia". Tous les élèves des Instituts Collégiaux St-Joseph et Provencher étaient invités à ce film, l'histoire d'un des plus grands héros de guerre.

Soeur Eugène-Avila, directrice du Ciné-Club, avait tout organisé. Au début, elle fit une mise au point expliquant les événements précédant ceux du film et notant les qualités techniques et géographiques que nous pourrions remarquer. Puis le film de trois heures de durée commença. Ce fut un magnifique spectacle qui se termina vers deux heures, une présentation idéale pour une journée de congé.

Nous remercions sincèrement Soeur Eugène-Avila et ses aides qui ont fait un succès de cette matinée.

Irène MAHE et
Agnès MORIN.

Fête joyeuse

Mercredi soir, cinq heures trente, je descends d'une automobile à l'entrée de l'Institut Collégial St-Joseph. Scrutant l'édifice sombre, mon oeil surprend une classe illuminée au troisième étage. J'enjambe les marches quatre à quatre et, essoufflée, je rentre à la classe no 23. Quel entrain! Mes compagnes y sont déjà; notre fête de classe est commencée.

Nous soupons et jasons amicalement en pique-nique. Rita Fisher, très dévouée, sort de son sac à surprise, du maïs soufflé. Toutes se régalent. M-m-m l'eau me vient à la bouche en y pensant. Tiens, est-ce un garçon parmi nous? Mais non, c'est Lucille Curtaz, habillée en "cowboy". Guitare à la main, elle joue habilement nos requêtes. Une amitié chaude et un enthousiasme vivifiant règne dans l'air. Une offrande est recueillie pour les missions à l'encan de bonbons variés, dirigé par Gloria De Lichte, notre vice-présidente, toute de blanc habillée. (C'est notre future garde-malade). Accompagnées au piano par Denyse Gay et Rita Fisher, nous chantons ensemble de vieilles et de nouvelles chansons. Quelqu'un fausse . . . peu importe, on s'amuse toujours! Peu à peu le groupe de filles s'amincit. Cependant, toutes retournent à la maison le coeur léger et gai. De l'amitié vraie est née l'union; c'était le but de cette rencontre: se connaître et s'aimer.

Michelle LEDOUX.

Projet intéressant

Jetons un coup d'oeil dans la classe de physique. Quelle métamorphose! Que se passe-t-il? Voilà un vrai paradis d'enfants! De nombreux jouets jonchent le plancher, s'amoncellent sur les tables, comblent les coins. En attendant leur distribution parmi les enfants pauvres et misérables, ces joujoux divertissent nos étudiantes. Grâce à la classe no 21, sous la direction de Soeur Marie-Léontine, les enfants infortunés jouiront bientôt de ces porte-bonheur que nous bombardons d'attention présentement, que nous manipulons incessamment. Un hochet insignifiant distrait, amuse, captive nos grandes d'ordinaire si raisonnables . . . Chanceux les non-privilégiés qui acquerront de telles richesses. Le mot d'ordre "partagez le peu que vous avez avec ceux qui n'en ont pas!" fera des heureux.

Bravo pour celles qui se dévouent corps et âme et qui manifestent tant d'enthousiasme. Nous sommes toutes très fières de vous.

Jeannette SOULODRE
et Stella HAMELIN.

Un défi

Heure "H" moins 14 jours: Dans le cours de la journée du 25 octobre 1965, on annonce que notre annuaire est à l'eau cette année, si le nombre de bienfaiteurs n'atteint pas un montant suffisant, avant le 5 novembre 1965. Les filles sont surprises, mais assez passives! "Bah! Nous avons encore le temps!"

Heure "H" moins 10 jours: Plusieurs se leurrent d'une confiance présomptueuse, "Demain, j'en trouverai, un bienfaiteur! N'ayez crainte! On aura notre annuaire!"

Heure "H" moins 3 jours: Les élèves sont vexées. On nous appelle "irresponsables" par-ci, "flâneuses" par là. C'est que nous n'avons pas encore atteint 50 pour cent de notre but. La grande question du jour demeure: "Aurons-nous, oui ou non, notre annuaire?".

Heure "H" moins 1 jour: Hélène dit: "J'ai mon bienfaiteur!". "Moi, j'en ai 8!", se vante une autre. "Je n'en ai pas encore trouvé, moi, mais je demanderai à Maman ce soir".

Heure "H" moins 5 secondes: Toutes retiennent leur souffle et fixent "l'intercom".

Heure "H" (enfin): Nous avons notre annuaire! Hip Hip Hourra!

Félicitations, maintenant, au nouveau comité exécutif de l'annuaire 1965-1966: modératrice, Soeur Anne-Marie; co-rédactrice, Nicole Pelletier et Paulette Martel; mise en page, Yvette Daoust et Gloria Delichte; directrices commerciales, Louise Grenier, Laura Dupuis et Laurette Godard; dessinatrice, Ghislaine Parent; photographe, Elizabeth Kleinschmit; rédactrice littéraire, Denyse Gay; secrétaires, Paulette Michon et Cécile Soulodre.

Sincères remerciements aussi à toutes les élèves qui se sont dévouées corps et âme pour ce projet, aux bienfaiteurs qui ont contribué si généreusement et, enfin, à Soeur Anne-Marie, notre grande et sympathique principale, qui nous a donné feu vert malgré un déficit de 4 pour cent à l'heure "H".

Jeannette VANDAL.

N'oublie jamais qu'un chrétien doit être humble mais magnifique. — Ls VEUILLOT.

L'Association à l'Oeuvre

Bonne année 1966!

D'ici quelques jours, des centaines de milliers de cartes de bons voeux de Noël et de Nouvel An seront échangées entre les Franco-manitobains.

C'est pour nous l'occasion idéale de prouver d'une façon tangible notre fierté canadienne-française en adressant à nos parents et amis de langue française, des voeux exprimés en français; c'est aussi pour nous, d'autre part, une forme d'exquise politesse que de nous adresser à eux dans notre langue maternelle commune. Depuis quelques années, diverses maisons de commerce, tant en ville qu'à la campagne, et certaines organisations, telles que les scouts, offrent en vente des cartes de Noël et de Nouvel An, tant profanes que religieuses, en français.

Il est donc très facile à tous de s'en procurer.

L'Association d'Education vous invite tout particulièrement à n'adresser cette année que des cartes de Noël et de Nouvel An, françaises, à vos parents et amis de langue française.

Aussi, certaines organisations, telles les Scouts et les Guides, offrent en vente des calendriers français; favorisons-les et choisissons les calendriers français qui sont offerts par les banques, maisons de commerce, etc.

Dans le domaine des cadeaux, l'Association d'Education suggère à ses membres d'offrir des livres et disques français, faciles à trouver à St-Boniface.

Enfin, l'Association d'Education invite ses membres "chrétiens" à fêter dignement et chrétiennement les fêtes de Noël et du Nouvel An.

Le Comité de publicité
de l'A.E.C.F.M.

Petite Note

Le département de la Santé physique et du Sport amateur, du Ministère du Bien-être, a annoncé qu'une conférence régionale sur les loisirs serait tenue à l'auditorium de l'école élémentaire de Ste-Anne le samedi 4 décembre, de 9 h. 30 du matin à 5 h. de l'après-midi. Cette conférence se tiendra conjointement avec le Comité des Loisirs de Ste-Anne. Les personnes intéressées à s'inscrire n'ont qu'à communiquer avec M. Maurice Noël, secrétaire de ce comité.

Si tu as beaucoup, donne de ton bien; si tu as peu, donne de ton coeur.

MAXIME ARABE.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaisance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

34-300-34C.

La nouvelle théologie de l'Eucharistie

ROME (CCC) — Le Père Schillebeeckx, dominicain néerlandais, a fait à Rome une conférence sur le thème: "Transsubstantiation, transsignification, transfinalisation", dans le but de répondre à l'émotion suscitée par les positions prises par certains théologiens des Pays-Bas sur l'Eucharistie.

Le conférencier estime que les inquiétudes qui se sont manifestées chez certains catholiques sont dues à des maladresses de formulation de la nouvelle théologie de l'Eucharistie, maladresses qui ont été exagérées.

Mais sur le fond, a affirmé l'orateur, cette nouvelle théologie n'entend pas remettre en question le dogme de la transubstantiation, ni surtout la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie. Elle entend seulement prendre ses distances vis-à-vis de la formulation aristotélicienne classique de ce dogme.

Le religieux a enfin estimé qu'on a parfois trop eu tendance à considérer la présence réelle comme une fin en soi et non pas comme un développement du "Corps mystique" et à donner plus d'importance à l'adoration du Saint-Sacrement qu'à la communion.

Collation des diplômes de français à l'Institut Collégial de Lorette

LORETTE — Le jeudi 18 novembre avait lieu la distribution des prix et diplômes aux élèves méritantes de l'Institut Collégial Lorette Centre. M. Robert Painchaud, instituteur, agissait comme maître de cérémonies et souhaita la bienvenue.

Le programme fut des plus intéressants. On y donna des détails sur plusieurs organisations: le Club "Les Etincelles", sous la direction de M. Rosset, instituteur; le journal de l'école "Causette", dont Lyse Dumaine est présidente, aidée de Claudette Bohémier, de Lucille Grégoire et de la Rév. Sr Pierre, directrice; le fonctionnement de la Caisse scolaire fut expliqué par Agathe Dorge; tout y marche à merveille, on a déjà un montant de $1,400 depuis septembre, ce qui prouve la bonne volonté et l'intérêt des membres.

Vint ensuite la distribution des diplômes et prix, don de l'Association d'Education et des différentes organisations locales. Voici les noms des lauréats: 12e année, Jeannine Desautels, 88%, Irène Cavaline, 85, et Rolande Jeanson, 82; 11e, Lorraine Poirier, 78, et Diane Chaput, 73; 10e, Rachel Manaigre, 82, Lucille Lebrun et Lucille Grégoire, 78; 9e, Michelle Lagimodière, 71.

M. Guy Dellonnet, représentant de l'Association locale, félicita les élèves du beau succès obtenu et adressa un mot de remerciement aux commissaires et maîtresses pour avoir si bien soutenu le français dans les écoles.

M. l'abbé H. Perron, curé, à son tour, félicita les élèves qui ont remporté des diplômes et tous les autres élèves. Suivit une pantomime moderne, adaptée à la vie des jeunes d'aujourd'hui "Terreur de l'Oklahoma". M. Rosset en donna l'explication. Le narrateur était Roger Landry. Cette pantomime fut des mieux réussies et fit rire les gens du commencement à la fin.

Anniversaire de mariage

M. et Mme Georges Jeanson (née Lucienne Grégoire), de St-Boniface, célébraient leur 25e anniversaire de vie conjugale, le samedi 13 novembre. A cette occasion, une messe d'action de grâces fut célébrée dans l'église de Lorette, à 7 h. 30 p.m., par M. l'abbé R. Lane, de St-Boniface. Au cours de la cérémonie religieuse, les jubilaires renouvelèrent leur promesse de fidélité conjugale et reçurent la communion sous les deux espèces.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut soirée à la salle paroissiale où parents et amis se rendirent nombreux pour féliciter et offrir leurs voeux aux jubilaires. M. et Mme G. Jeanson firent leur entrée à la salle, accompagnés de M. et Mme Marcien Désorcy, beau-frère et soeur de Mme Jeanson, au son d'une marche nuptiale. Leur fils cadet, André, lut une adresse, au nom des parents et amis. Une jolie bourse leur fut offerte, ainsi que plusieurs cadeaux. M. Gilles Manaigre, neveu, sut bien remplir son rôle de maître de cérémonies.

M. et Mme G. Jeanson demeurèrent à Lorette jusqu'en 1963 alors qu'ils durent quitter la ferme pour cause de santé et s'installèrent à leur demeure actuelle. Tous les parents et amis étaient très heureux de les fêter à Lorette où ils sont bien estimés. Leurs enfants sont Juliette, de Montréal, Paul, André, Joanne et Nicole, à la maison.

Remerciements

M. et Mme G. Jeanson sont heureux de remercier ceux qui ont contribué à la préparation de cette belle fête, à la présentation des cadeaux, et toutes personnes présentes à la fête.

L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques de Lorette invite cordialement tous les membres signataires à participer à leur prochaine réunion qui aura lieu le dimanche 5 décembre à la salle paroissiale. On vous promet un programme intéressant.

Il y aura un arbre de Noël, échange de cadeaux, divertissements et goûter.

La Ligue désire votre présence et a besoin de vous pour bien remplir sa tâche.

Soirée-surprise

Le dimanche 7 novembre, les soeurs et beaux-frères de Mme Georges Jeanson et leurs familles organisèrent une fête-surprise à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de ceux-ci à leur demeure de St-Boniface. Ce fut une véritable surprise pour les jubilaires et leur famille. Après voeux et présentation de cadeaux, tous passèrent une agréable soirée et dégustèrent le goûter apporté par les visiteurs.

Ste-Anne-des-Chênes

Souper du Club 4-H

Le dimanche 14 novembre fut jour de fête pour les membres du Club 4-H, un souper de famille ayant été organisé à l'occasion de la distribution des prix.

Voici quelques statistiques sur ce Club, qui comprend deux projets, jardins et pommes de terre, et qui compte 30 membres de 10 à 19 ans provenant de quatorze familles.

L'auditorium de l'école élémentaire bourdonnait d'entrain et de joie, alors que plus de 100 convives prirent part au délicieux souper à la dinde préparé par les mères des membres, aidées de ceux-ci. Les jeunes étaient très heureux d'avoir parmi leurs invités d'honneur, le R. P. L. Gagnon, C.Ss.R., le R. F. Zéphirin, trois représentants du Club Kiwanis de St-Boniface, accompagnés de leurs épouses, ainsi que M. Franklin Pitura, agronome du district.

Mlle Eveline Bériault, présidente, agissait comme maître de cérémonies. Après le repas, il y eut un morceau de violon par André Desrosiers, une démonstration sur la culture des pommes de terre par Gisèle Godin et Eveline Bériault; ces demoiselles surent donner des conseils pratiques et à point, car toutes deux ont remporté des premiers prix pour pommes de terre à l'exposition annuelle.

M. Camille Chaput eut la tâche de distribuer les prix gagnés à l'exposition selon les rubans: 18 rouges, 20 bleus, 7 jaunes. Tous furent chaleureusement applaudis. Les représentant du Club Kiwanis se dirent enchantés d'avoir eu le plaisir d'assister au souper et félicitèrent les jeunes, ainsi que leurs parents, pour les succès remportés et exprimèrent le voeu que les jeunes continuent à s'intéresser à l'agriculture.

Jo-Ann Lagimodière et Octavien Rémillard, en un gentil compliment, exprimèrent les remerciements du Club envers leurs chefs, M. et Mme Honoré Bériault, lesquels s'occupent du Club depuis 7 ans, et ils leur offrirent à chacun un joli cadeau.

M. et Mme Bériault remercièrent les jeunes pour cette délicate attention qui leur fut très agréable.

M. F. Petura distribua des certificats de "Mérite" de cinq années à Louis et Denis Desrosiers, Jean-Louis St-Vincent, Diane Pelland et Pierre Lagassé et de 7 années à Eveline Bériault.

Pour amuser les jeunes et les moins jeunes, Mme Yvonne Lagassé entonna des chansons à répondre, en français et en anglais, pendant qu'on desservait les tables. Un film fut présenté.

C'est en participant à une fête comme celle-ci qu'on se rend compte de l'entente et de la coopération qui règnent parmi les familles du Club 4-H, même si plusieurs ne sont pas de notre langue ou croyance.

Une coquette est plus facile à marier qu'une savante; car pour épouser une savante il faut être sans orgueil, ce qui est très rare, au lieu que pour épouser la coquette, il ne faut qu'être fou, ce qui est très commun.

J. de MAISTRE.

Lors des fêtes soulignant le 25e anniversaire de fondation de la Caisse Populaire de Notre-Dame-de-Lourdes, le 10 novembre dernier, M. Antoine Chabbert, président actuel du conseil de direction, offrit une magnifique montre-souvenir à trois pionniers de la première heure qui comptent, chacun, 25 années de dévouement et de service: de haut en bas, MM. Pierre Charrière, Pierre Bosc et Joseph Déroche reçoivent leur cadeau des mains du président, sous les regards souriants et reconnaissants des convives de la table d'honneur et les chauds applaudissements des quelque 300 autres convives rassemblés dans la salle paroissiale à l'occasion de ce banquet d'anniversaire.

Haywood

Assemblée de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques tenait son assemblée mensuelle, le 17 novembre. Après la lecture des rapports, on discuta de la possibilité d'organiser un comité de téléphone. Mme Amédée Picton a bien voulu accepter de prendre cette charge. Ce nouveau comité rendra certainement d'appréciables services aux membres de la Ligue.

Dans l'esprit du Concile, M. l'aumônier demanda à Mme Arthur Marchand, présidente du comité spirituel, de lire un passage de la parole de Dieu. Après un moment de réflexion, il posa quelques questions se rapportant au texte.

Après la prière et un succulent goûter, les dames se séparèrent. La prochaine réunion aura lieu le 15 décembre. Invitation cordiale à toutes les dames et demoiselles à venir en grand nombre travailler pour leur paroisse, tout en passant une agréable soirée.

Malades

M. Pierre Dedieu est de nouveau patient à l'hôpital de St-Claude. Son fils, Pierre, accompagné de son épouse et de leurs deux fillettes, vinrent de Dryden, Ont., pour lui rendre visite.

Mme Marie de Rocquigny, après un séjour à l'hôpital général St-Boniface, est hospitalisée à St-Claude.

M. Louis de Rocquigny est patient à l'hôpital de Carman.

Mlles Diane et Lorraine Dheilly furent patientes à l'hôpital de Treherne pour quelques jours. Elles ont maintenant repris leur classe.

Anniversaire de mariage

Les enfants de M. et Mme Philias Poirier vinrent, le dimanche 21 novembre, fêter le 45e anniversaire de mariage de leurs parents. Ce fut une surprise. Tous étaient présents, excepté Mme Jos. Beaudry (Bernadette), de Saturna, C.-B., et Mme Hervé Corbière (Ghislaine), de Malaig, Alta: MM. et Mmes Bernard et Azarie Poirier, Mme Ernest Gaudry (Gertrude) et sa fille, Nicole, et M. Ovide Poirier, tous de Winnipeg, M. et Mme Aubert Poirier, de La Salle, M. et Mme Denis Poirier, de Redvers, Sask., M. et Mme Jos. Lachapelle, de Kirkella, et M. et Mme Roland Poirier, de Haywood.

Soirée dansante

Le vendredi soir 19 novembre, il y eut soirée dansante à la salle, organisée par le Club des patineurs. Ce fut un succès.

Isle-de-Chênes

Soirée de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques est heureuse de remercier toutes les personnes qui ont assisté ou qui ont aidé à organiser la soirée du 14 novembre afin d'en faire un beau succès. Merci aussi aux nombreux donateurs qui ont offert de jolis cadeaux. Mme Léo Dumaine, d'Isle-de-Chênes, a été l'heureuse gagnante de $25; Mlle Denise Desmarais, de Lorette, a gagné $15 et le Père Pierre Dumaine, P.B., a gagné $10. Il y eut plusieurs autres chanceux qui ont remporté de jolis prix.

La Ligue désire aussi remercier les messieurs qui ont eu l'amabilité de se joindre aux dames pour faire de cette veillée un réel succès. Encore une fois, merci à tous!

Il y aura le vendredi 26 novembre, une soirée dansante, organisée par la Ligue des Femmes Catholiques. Donc, ceux qui veulent passer une belle veillée, n'ont qu'à se rendre à la salle paroissiale pour 8 heures p.m., le vendredi 26 novembre.

Funérailles

A l'hôpital général St-Boniface, est décédé, à l'âge de 87 ans, M. Pierre Lavallée, de Grande-Pointe, le dimanche 7 novembre.

M. Lavallée est né à St-Vital et est demeuré dans les environs toute sa vie; de fait, il résidait à Grande-Pointe depuis au-delà de soixante ans.

Les prières ont eu lieu le mardi à 7 h. p.m. dans l'église paroissiale, suivies d'un service à 8 h. au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

L'inhumation se fit le mercredi 10 novembre dans le cimetière d'Isle-de-Chênes.

Les porteurs étaient cinq petits-fils du défunt: Guy et Jean Lavallée, William Grossman, Don Howe et Donald Lagimodière ainsi que son beau-fils, William Lagimodière.

Le défunt laisse dans le deuil, un frère, Louis, de St-Boniface; cinq fils, Pierre, André, Antonin et Emile, de St-Boniface, et William, de Grande-Pointe; trois filles, Mmes Joseph Grossman (May) et William Lagimodière (Présilia), de Lorette, et Mme M. Chuvartacki (Jeanne), de Winnipeg; 14 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants.

Remerciements

Les familles Lavallée remercient sincèrement, par la voie du journal, toutes les personnes qui leur ont témoigné quelques marques de sympathie, soit par prières, gerbes de fleurs, assistance aux funérailles, etc., à l'occasion du décès de M. Pierre Lavallée.

Hockey

Le vendredi 19 novembre, le club de hockey d'Isle-de-Chênes a joué une première partie d'exhibition contre les joueurs de l'Aviation Canadienne de Winnipeg. Les deux clubs se sont égalés en comptant cinq points chacun.

Eloi Bibeau a commencé avec deux points tandis que Gilbert Dumontier, Marcel Leclaire et René Petit ont compté chacun un point.

Ste-Amélie

Çà et là

Félicitations à M. et Mme Alcide Bilodeau (Louise Desjardins) dont le mariage eut lieu le 6 novembre en l'église de Laurier, à 7 h. p.m.

M. Gilbert Vandenbosch a rendu une courte visite à ses parents le dimanche 7 novembre.

M. et Mme Maurice Gendron, de St-Boniface, sont venus assister aux funérailles de M. Lamoureux, le 9 novembre. Mlle Lilianne Pinette retourna avec eux, après avoir passé trois jours chez ses parents.

Mme Ed. Denis et son fils, Lucien, se sont rendus à Neepawa le dimanche 14 novembre.

M. Bill Pritchard, de St-Boniface, a rendu visite à M. et Mme G. Vandenbosch, le samedi 13 novembre.

M. et Mme Paul Martin et deux de leurs enfants se sont rendus à Winnipeg pour affaires, le samedi 6 novembre.

Mmes Paul Bonin, de St-Boniface, et Fred Pinette, de Ste-Amélie, ont rendu visite à leurs oncle et tante, M. et Mme Cyril Verhaeghe, et leur famille, au Montana, E.-U., dernièrement.

M. et Mme Antoine Leperre et leurs enfants, de la Poule d'eau, ont rendu visite à M. et Mme G. Vandenbosch, le dimanche 14 novembre.

M. et Mme Joey Verhaeghe et leur enfant, étaient en visite chez leurs parents durant la semaine du 16 novembre.

M. Hervé Grandbois, de Winnipeg, a passé la fin de semaine du 12 novembre avec ses parents.

Mlles Jeannette et Georgette Leperre, de Dauphin, ont passé la dernière fin de semaine chez leurs parents.

Prompt rétablissement à Mme Alphonsine Corbel qui est allée passé quelque temps à Ste-Anne à sa sortie de l'hôpital de Ste-Rose, le samedi 13 novembre.

M. et Mme Léopold Roussin et leurs enfants, accompagnés de M. et Mme John Moriaux, se sont rendus à Winnipeg durant la fin de semaine du 11 novembre.

M. et Mme Adélard Verhaeghe et deux de leurs enfants, de St-Boniface, ont passé la fin de semaine chez leurs parents durant la fin de semaine du 19 novembre.

M. Bill Pritchard était de passage chez M. et Mme J. Vandenbosch les 20 et 21 novembre.

Sincères condoléances à M. et Mme Antoine Férec et leur famille à l'occasion du décès de M. Jean Férec, de Ste-Rose, le 17 novembre, ainsi qu'à M. et Mme Israël Pelletier et leurs enfants à l'occasion du décès de leur père et grand-père, M. Israël Pelletier, père, le vendredi soir 19 novembre, à l'hôpital de Ste-Rose du Lac. Les funérailles eurent lieu le lundi 22 novembre en l'église de Ste-Rose, à 10 h.

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la L.F.C. eut lieu chez Mme Rose Mason, à Makinak, le mercredi 10 novembre, à 8 h. 30 p.m.

M. l'abbé A. Gervais récita les prières de la Ligue et Mme la présidente souhaita la bienvenue aux neuf membres et cinq visiteuses présents. La secrétaire, absente, fut remplacée par Mme Agnès Vandenbosch. Après l'acte de présence, la correspondance, comprenant deux cartes de remerciements, une du jeune Armand Verhaeghe, pour prix de catéchisme, et une de Mlle C. Denis, pour témoignage de sympathie, fut lue.

Il y eut ensuite lecture d'un article: "Directive, organisation et développement", suivie du rapport financier. Mme Georgette Verhaeghe donna le rapport du recrutement des membres et passa la motion qu'un chèque de $11.70 soit envoyé pour la contribution du Conseil local par membre. Mme Amélie Soucy donna le rapport d'Action sociale et dit avoir reçu une lettre du R. P. Fernandez, remerciant pour les magazines qui lui avait été envoyés. Elle passa la motion que les livres et annales devraient être envoyés au moins trois fois par année. Mme L. Gagnon fit la lecture du rapport spirituel mentionnant que les dames s'étaient rendues au salon mortuaire pour réciter le chapelet lors du décès de M. J. B. Denis. Mme G. Verhaeghe proposa qu'un chèque soit remis à Mme L. Gagnon afin qu'elle puisse commander trois douzaines de calendriers religieux.

Mme la présidente fit savoir qu'une Soeur Grise serait à Ste-Rose pour donner une causerie aux mamans ayant des jeunes filles. Il fut proposé par Mme H. Vandepoche et secondé par Mme L. Gagnon, que Mme Georgette Verhaeghe s'occuperait en l'absence de Mme B. Denis, présidente du Comité d'Education, d'organiser cette soirée pour le 24 novembre si possible.

La Ligue consentit à garder une boîte de cartes de remerciements, achetée par un des membres, et il fut proposé et secondé que le montant de l'achat soit remis au membre en question.

Le message spirituel de M. le curé était une continuation du mois précédent: Façon de répondre aux questions posées par les jeunes de différents âges sur l'éducation sexuelle. M. le curé nous donna ensuite sa bénédiction et l'assemblée se termina par la prière.

Le prix d'hôtesse, donnée par Mme L. Gagnon, alla à Mme J. Brunen qui fêtait son anniversaire de naissance ce même jour. Un goûter fut servi par Mmes Fred Pinette et Lucille Gagnon.

La Broquerie

Mariage Laurencelle-Taillefer

Le samedi 23 octobre, en l'église de La Broquerie, M. l'abbé Louis Laurencelle, vicaire à la cathédrale, bénissait le mariage de Mlle Lina Taillefer, fille de feu Jean Taillefer et de Mme Taillefer, à M. Fernand Laurencelle, fils de M. et Mme Louis Laurencelle.

La mariée était accompagnée de son frère, David, et le marié, de son père. M. Jean-Louis St-Vincent, cousin de la mariée, était lecteur et servait à l'autel avec M. Léo Taillefer, frère de la mariée. M. Léo Freynet, cousin du marié, assisté de la chorale, exécuta des cantiques de circonstance. Mme Joseph Balcaen touchait l'orgue.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Laurette Taillefer, soeur de la mariée, Ermance Laurencelle, soeur du marié, et Florence Gosselin, cousine de la mariée, accompagnées de MM. Roland et Fabien Laurencelle, frères du marié, et Jean-Paul Taillefer, frère de la mariée. La petite bouquetière était Joëlle Audette, nièce du marié, et le petit page, Raymond Gosselin, petit cousin de la mariée.

Une réception eut lieu à l'arène de La Broquerie. M. Alfred Laurencelle, agissant comme maître de cérémonies, proposa le toast à la mariée. Des voeux furent adressés aux nouveaux époux par M. Louis Laurencelle, père du marié, de même que par ses frères, Roland et M. l'abbé Louis Laurencelle. M. David Taillefer se dit très ému et honoré de prendre la parole au nom de son regretté père, bien présent par le souvenir. Le marié adressa à tous ses sincères remerciements.

Au cours de leur voyage de noces, où ils visitèrent des membres de leur parenté, les nouveaux époux s'arrêtèrent à Powerview saluer M. Jean-Paul Taillefer, frère de la mariée.

M. et Mme Laurencelle résideront à La Broquerie.

Les jeunes époux désirent remercier toutes les personnes qui leur ont présenté des voeux ou qui leur ont témoigné leur amitié à l'occasion de cet heureux événement.

Çà et là

Tel qu'annoncé dans les précédentes chroniques, une fin de semaine intéressante s'annonce à La Broquerie. Récapitulons les dates:

Le vendredi 26 novembre, 8 h. 30, école secondaire: célébration de la sainte Catherine. Il y aura de la tire, jeux de cartes et programme récréatif.

Le dimanche 28 novembre, école secondaire, soirée de la Relève: On trouvera plus de détails dans l'article de M. Louis Dubé, président divisionnaire. Venez encourager les jeunes.

Bienvenue à tous.

Jubilé d'or de M. et Mme Jean Hamonic, célébré à St-Malo, par leurs dix enfants

ST-MALO — Le samedi 16 octobre dernier, entourés de parents et d'amis, M. et Mme Jean Hamonic, de St-Malo, célébraient leur 50e anniversaire de mariage. A cette occasion, une messe d'action de grâces fut célébrée à 4 h. p.m. en l'église paroissiale par M. l'abbé David Roy, curé. Servaient au choeur: deux des fils des jubilaires, le docteur Marcel et Edouard, ainsi que deux petits-fils, Marc et Gérald Hamonic.

Au cours de la cérémonie religieuse, M. et Mme Hamonic renouvelèrent leur promesse de fidélité conjugale. Ils reçurent une bénédiction apostolique spéciale de Notre Saint-Père le pape et reçurent également la communion sous les deux espèces.

Un souper auquel participèrent une centaine de personnes fut ensuite servi à la salle paroissiale. A la table d'honneur, on remarquait M. l'abbé D. Roy, M. Louis Hamonic et Mme Alex Letilly, frère et soeur du jubilaire, Mme Louis Hamonic, Mme Marie Breton, M. et Mme Jean Hamonic, Mme Boutin, qui fut demoiselle d'honneur au mariage de M. et Mme Hamonic, M. Joseph Hébert, maître de cérémonies, et Mme Joseph Hébert.

A l'issue du repas, on présenta un programme récréatif. Tour à tour, quelques petits-enfants présentèrent leurs voeux et leurs chants; bouquet spirituel par Carmen Marcotte, voeux par les jumeaux Carole et Clarence Hamonic, chant par Danièle Hamonic. Mmes Jocelyne Hébert et Germaine Marion, accompagnées au piano par Mme Paule Marion, exécutèrent aussi quelques chants. Pour terminer, M. le Dr Marcel Hamonic présenta sur l'écran des photos des derniers cinquante ans, les accompagnant de commentaires fort à-propos.

A 9 h., on se retrouva à la salle Malo. De nombreux parents et amis vinrent féliciter les jubilaires et offrir leurs voeux. Au nom de ses frères et soeurs, M. le Dr M. Hamonic lut l'adresse. M. Paul Forest fit entendre deux chants, ainsi que Mmes J. Hébert et G. Marion, accompagnés au piano par Mme P. Marion.

M. Louis Legal égaya l'assemblée par une charmante déclamation. Un sketch humoristique fut présenté par des neveux et nièces. Plusieurs messages de félicitations furent lus, entre autres ceux de M. L. B. Pearson, de M. D. Giordani, consul de France, et du gouverneur général Georges Vanier.

M. et Mme Hamonic (née Ledortz) sont tous deux nés à St-Nicholas, Morbihan, France. Ils se marièrent à St-Victor, Sask., le 29 novembre 1915. Leurs dix enfants étaient tous présents à la fête: Robert, Rolande, Eugène, Cécile (Mme Noël Marcotte), Edouard et Jean, de St-Malo, Léon, de Dufrost, Marcel, de St-Boniface, Thérèse (Mme Léo Bourgeois), de Windsor, Ont., et Béatrice, de Montréal.

Parmi les personnes venues pour cette fête, on remarquait M. et Mme Alphée St-Laurent, d'Edmonton, Alta, Mmes Boutin et Alex. Letilly, père, M. Emile Letilly, MM. et Mmes Alex Letilly, fils, Florent et Arthur Bergeron, Emile Guéguan et Dallas Hoffas, tous d'Assiniboia, Sask.

Remerciements

M. et Mme Jean Hamonic remercient sincèrement parents et amis qui ont, par leur présence, fait de cette fête un succès.

St-Georges

Réunion de la L.F.C.

Le mardi 16 novembre, la Ligue des Femmes Catholiques tenait sa réunion mensuelle. M. l'abbé Gédéon Trudeau, aumônier, et 23 membres étaient présents. La présidente commença la réunion par la prière.

La secrétaire fit lecture des minutes de la dernière réunion, de la correspondance et des rapports des différents comités.

La présidente, Mme Louis Larocque, mentionna que la Ligue achèterait des fleurs pour décorer l'autel à Noël, et aussi que le ménage à l'église se ferait le 21 décembre, à partir de 6 h. p.m. Toutes les dames de la paroisse sont invitées à se rendre pour faire ce travail.

Cinq dames se rendirent à Lorette, le 24 octobre, pour la conférence régionale.

Le rapport financier fut présenté par la trésorière, Mme Paul-Emile Bisson.

Mlle Yolande Fisette fit la lecture des chapitres 5 et 6 du livre "Le peuple de Dieu", soit "L'église peuple de Dieu" et "Le Christ est la tête du peuple".

Mme René Vincent, présidente du comité d'action sociale, donna son rapport et remercia les dames qui ont visité les malades, ainsi que celles qui ont visité les familles nouvellement arrivées dans la paroisse. Bienvenue à ces familles.

La boîte-surprise fut gagnée par Mme Henri Desautels.

M. le curé parla des jeunes d'aujourd'hui et ce que l'on peut faire pour leur aider à se divertir par des amusements surveillés. Il répondit à quelques questions.

La réunion se termina par la prière et l'O Canada. Un goûter fut servi.

La prochaine réunion aura lieu le 14 décembre, à 8 h. p.m., et sera précédée de la messe à 7 h. 30 p.m.

12 finissants de St-Pierre se lancent vers l'avenir

ST-PIERRE-JOLYS — Les commissaires, le personnel enseignant et les parents des finissants de l'Institut Collégial St-Pierre sont légitimement fiers des douze élèves qui ont complété avec succès leur douzième année en 1965. Ces élèves furent couronnés le 7 novembre dernier à la salle gymnase-auditorium de l'école élémentaire de St-Pierre lors de la sixième collation des diplômes conjointe de la Division scolaire de la Rivière-Rouge.

Sincères félicitations aux finissants dont les noms suivent et qui ont reçu des prix d'honneur et des bourses d'études cet automne:

Denise Nicolas: $50, bourse du gouvernement manitobain.

Claire Pilotte: $200, "Technical Bursary" du Département d'Education.

Jeannette Turenne: $300, bourse dite "d'entrée à l'Université" du gouvernement manitobain. Jeannette a eu 99 pour cent en mathématiques en juin 1965.

Madeleine Gagné: $400, bourse dite "d'entrée à l'Université" du gouvernement manitobain.

Alice Roy: $200, bourse dite "d'entrée à l'Université" du gouvernement manitobain; $100, bourse "University Board of Governors' Entrance"; $100, bourse "Strathcona Trust".

Anita Rochon: $300, bourse de l'hôpital De Salaberry. Anita s'est classée deuxième de la Division scolaire de la Rivière-Rouge aux examens du Département d'Education, 12e année, juin 1965, méritant ainsi la bourse d'études décernée par les commissaires de ladite Division. (Cette bourse, $50, est décernée pour la première fois cette année à l'élève se classant deuxième dans la Division.) $25: Anita a mérité la bourse d'études en musique décernée par la communauté des Saints Noms de Jésus et de Marie à l'élève qui a obtenu la plus haute note parmi les élèves de la 7e à la 12e année qui fréquentent les écoles rurales et subissent les examens de musique de l'Université de Manitoba. Enfin, Anita reçoit une médaille du gouvernement français pour ses succès en français. Cette médaille lui fut présentée par Mme Damien Giordani au 26e congrès de l'Association d'Education, le 30 octobre dernier, au gymnase du Collège de St-Boniface.

Evelyne Raffard: $400, bourse dite "d'entrée à l'Université" du gouvernement manitobain; Evelyne a obtenu 99 pour cent en mathématiques en juin 1965. $100: Evelyne s'est classée première de la Division scolaire de la Rivière-Rouge aux examens du Département d'Education en juin. Elle mérite ainsi la bourse offerte par la Société des Instituteurs du Manitoba, Division de la Rivière-Rouge. $155: Evelyne reçoit la médaille d'or du gouvernement du Manitoba et la première bourse "Isbister" dans le district V qui comprend huit divisions scolaires (Rivière-Rouge, Morris-MacDonald, White Horse Plain, Interlake, Evergreen, Lake Shore, Garden Valley, Western).

Les douze finissants de l'Institut Collégial St-Pierre poursuivent actuellement leurs études aux endroits suivants:

Au Collège de St-Boniface: Madeleine Gagné et Jeannette Turenne, cours des arts.

Au Collège St-Paul: Evelyne Raffard, cours de sciences.

A l'Université de Manitoba: Alice Roy, cours d'éducation physique; Gilbert Lahaie, cours à la faculté d'agriculture; Shirley Taylor, Denise Nicolas et Angèle Carrière, cours en éducation I-A.

A l'hôpital général St-Boniface: Anita Rochon, cours d'infirmière diplômée.

A l'Institut Technologique du Manitoba: Claire Pilotte, cours d'enseignement commercial; Claude Lapointe, cours de "Operating Engineer".

Au noviciat des Missionnaires Oblates, à St-Boniface: Jacqueline Proulx.

Grande-Pointe

Décès de M. P. Lavallée

Le dimanche 7 novembre est décédé à l'hôpital général St-Boniface, à l'âge de 87 ans, M. Pierre Lavallée, de Grande-Pointe. Né à St-Vital, M. Lavallée avait vécu dans cette région pendant toute sa vie.

Le défunt laisse dans le deuil cinq fils, Pierre, André, Antonin, William et Emile; trois filles, Mmes J. Grossman, W. Lajimodière et M. Chwartacki; un frère, Louis; 14 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées à 7 h. p.m., le mardi 9 novembre, à l'église d'Isle-de-Chênes et furent suivies à 8 h. p.m. par le service. L'inhumation eut lieu à 9 h. le mercredi matin au cimetière local.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	86.4	86.4	86.4	86.4	86.4
C.W. no 3	83.4	83.4	83.4	83.4	83.4
Fourrage no 1	82.4	82.4	82.4	82.4	82.4
Fourrage no 2	79.4	79.4	79.4	79.4	79.4
Fourrage no 3	76.4	76.4	76.4	76.4	76.4
ORGE —					
C.W no 2—6 rangs	139.6	139.6	140	140	140
C.W. no 3—6 rangs	137.6	137.6	138	138	138
Fourrage no 1	128	128	128	128	128
Fourrage no 2	126.4	126.4	126.4	126.4	126.4
Fourrage no 3	123.4	123.4	123.4	123.4	123.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	122⅝	122.4	123.2	122.6	121⅞
C.W. no 3	117⅝	117⅝	118⅜	117⅞	116⅞
C.W. 2 rej.	117⅝	117.4	118.2	117.6	116⅞
C.W. no 4	109⅜	109.2	110	109.4	108⅜
Ergot	102⅜	102.2	103	102.4	101⅜
Sur voie net	122.6	122⅝	123⅜	122⅞	122
OPTIONS — WINNIPEG					
COLZA					
Novembre	292.6	287	277.4	274	265.6
Janvier	262	261	259	256.2	253⅜
Mars	246.4	245.2	246	244.6	243⅞
Mai	243.2	241	242	241.2	240.2
AVOINE —					
Décembre	86	86	86	86	86
Mai	85⅞	86	86.2	86⅜	86.4
Juillet	84.6	84⅞	84⅞	85	85.6
ORGE —					
Décembre	131⅜	131⅜	131.4	131.4	131.4
Mai	131.6	131.6	132	132	132
Juillet	130.4	130⅝	130⅝	130.6	130⅞
LIN —					
Décembre	285	285.2	286.2	287.4	285⅞
Mai	291⅜	291.4	292.4	293.6	292.2
Juillet	290.4	290.4	291⅛	292.2	291⅛
SEIGLE —					
Décembre	123⅜	123.2	124	123.4	122⅜
Mai	130.4	130.4	131.2	130.6	129⅞
Juillet	130⅝	130.4	131.4	131⅛	130⅛

(Pour la semaine du 15 au 19 novembre 1965)

M. Hector Yelle

Le président du Conseil Canadien de la Coopération, Martin-J. Légère, annonce la nomination de M. Hector Yelle, d'Ottawa, au poste de directeur-général de cet organisme.

M. Yelle est natif de Lefaivre, Ontario, où il a fait ses études primaires, puis il a fréquenté le Petit Séminaire d'Ottawa et en 1937 il obtenait son baccalauréat ès arts de l'Université d'Ottawa. Il a également suivi un cours de coopération à cette même université. Il a occupé divers postes au cours de sa carrière; d'abord, avec la Compagnie Spruce Falls Power & Paper de Kapuskasing, Ontario, puis il fut pendant 10 ans évaluateur et percepteur de taxes pour cette même ville. Il fut par après, comptable à la Mine Québec Lithium de Barraute, P.Q. Puis, pendant cinq ans il occupa le poste de secrétaire-comptable de la Coopérative d'Electricité d'Abitibi-est à Barraute. Depuis cinq ans et demi, il était agent de liaison pour l'Association Canadienne française d'Education d'Ontario.

Marié à Rita St-Jean, il est père de six enfants dont un est étudiant en psychologie à l'Université de Moncton et deux filles sont gardes-malades à Montréal et trois sont aux études secondaires à Ottawa.

Cette nomination revêt un caractère tout à fait spécial puisque pour la première fois, le C.C.C. aura un personnel permanent avec siège social à Ottawa au numéro 353, rue Dalhousie, suite 205. M. Yelle est entré en fonction le 1er novembre.

La Broquerie

"La jeunesse qui bouge"

Depuis quelques années, la jeunesse franco-manitobaine explose de renouveau. On écoute la radio française, on suit les programmes de télévision française, on joue en français, et même ce qui frappe le plus, c'est qu'on parle français.

Eh oui! c'est la "Reconnaissance"!

La base de tout ce tumulte des jeunes, c'est "La Relève". Cette association manitobaine existe depuis cinq ans et on l'a vue s'élever très vite au niveau des autres associations françaises. Ceci est dû au dynamisme de ses membres qui s'acharnent à leur tâche.

Un bel exemple de cette "Jeunesse qui bouge" sera démontré à La Broquerie le dimanche 28 novembre, à 8 h. p.m., alors que "La Relève" divisionnaire de "La Seine" présentera une soirée d'amateurs. Chaque local: St-Adolphe, St-Norbert, Lorette, Ste-Anne-des-Chênes et La Broquerie, mettra en scène un programme très intéressant de vingt minutes, composé de pièces, saynètes, pantomimes, musique, chants ou récitations. Il y aura cinquante dollars en prix, en plus du beau trophée qui sera accordé à l'école qui se méritera le plus grand nombre de points.

Vous êtes donc cordialement invités à venir à cette soirée, premièrement pour jouir d'une soirée qui vous plaira sûrement et deuxièmement pour nous encourager.

Merci d'avance pour votre coopération!

Louis DUBE,
président divisionnaire.

Semaine des vocations

On a souvent cru, et à tort, que les semaines de vocations avaient pour but d'attirer des sujets vers la vie religieuse ou sacerdotale.

Le seul et unique but est de mettre les jeunes gens en face de la vie pour qu'ils s'orientent dans l'état qui leur procurera le bonheur. N'est-on pas heureux que là où l'on doit être? Et ce choix, c'est le Créateur qui l'a fait. Il ne s'agit plus pour l'être humain que de se conformer librement à cette volonté supérieure. Encore faut-il la connaître.

Du 15 au 20 novembre, diverses activités ont eu lieu pour promouvoir la réflexion.

La semaine a débuté par une proclamation de la parole, très sensiblement la même que la première partie de la messe dans le nouveau style. Les textes se rapportaient à cet appel de Dieu. Puis, M. l'abbé Léo Couture, curé de St-Norbert, a prononcé une homélie très de circonstance.

Le mercredi, une messe communautaire a réuni à la chapelle tous ces étudiants qui désirent vivre pleinement leur vie.

Le panel qui devait avoir lieu vendredi soir a dû être remis à cause de la mauvaise température qui a retenu les invités de marque qui devaient y prendre part. Ce n'est que partie remise.

Dans le cadre de cette semaine un peu spéciale, le supérieur a donné une conférence aux élèves de 12e année, conférence qui a mis quelques points sur des "i".

Bulletins

Le deuxième bulletin de notes a été lu aux élèves, le mardi 23 novembre, et sera envoyé sans délai aux parents.

M.T.S.

La Division de la Rivière-Rouge a tenu sa réunion jeudi dernier à Ste-Agathe. On y a traité entre autres choses des examens divisionnaires de sciences. Il semble que la majorité des professeurs de chimie et de physique favorisent ce projet. Cet examen aura lieu dans les premiers jours de décembre.

Bingo

Encore quelques jours et nous recevrons dans notre gymnase tous les parents et amis de nos étudiants. Réellement, nous avons hâte de vous accueillir à notre soirée.

Comme nous le disions la semaine dernière, le tirage en marche présentement se fera par la même occasion. Combien il serait plus agréable de remettre les prix à des personnes présentes! Aussi, donnez-vous le mot, que tous ceux qui ont pris des billets viennent tenter leur chance aussi au bingo du 28 novembre. Il ne reste plus que trois jours.

Aimé-O. DEPOT, C.S.V.

St-Norbert

Réunion de la L.F.C.

Le mercredi 17 novembre avait lieu la réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques.

Après la récitation de la prière, la présidente demanda à la secrétaire de lire les minutes de la dernière assemblée. Mme A. Chartier fit ensuite lecture de la correspondance qui comprenait des cartes de remerciement. La trésorière lut son rapport.

Mme A. Bisson, présidente, rappela aux dames qui désireraient donner des conserves, beurre, sucre, thé, etc., pour les paniers à provisions, de bien vouloir les apporter à la prochaine réunion du 15 décembre. Mme Lamoureux s'occupera de remplir les paniers qui seront distribués aux familles pauvres à l'occasion de Noël.

La présidente du comité spirituel, Mme Louis Kenny, fit part des projets pour venir en aide aux missions. Elle demanda aux dames de collectionner les vieux timbres et de ramasser les chapelets cassés. Ensuite, les dames commencèrent l'étude du programme spirituel. Les dames L. Kenny et A. Roy firent lecture de "La Parole". Le tout fut suivi d'un questionnaire sur ce texte, sous la direction de M. l'amônier.

La présidente demanda à M. l'aumônier de faire ses commentaires. M. l'abbé L. Couture remercia chaleureusement les femmes de la Ligue qui ont bien voulu défrayer la moitié du coût d'un ornement blanc pour le culte.

Vint ensuite le programme éducatif de la soirée. Mme H. Mangin présenta les invitées: Rév. Sr Ritchot, institutrice en première année, et Mlle M. Héon, catéchiste diocésaine.

Mlle M. Héon parla sur la psychologie chrétienne de l'enfant de 6 ans. Elle nous donna un exemple de la procédure de la nouvelle catéchèse. La religion c'est vivre en chrétien. Il faut développer chez les enfants une attitude fondamentale religieuse. En leur faisant admirer la nature, ils admirent naturellement le Créateur de toutes ces choses. De l'admiration découle la confiance et l'amour en Dieu le Père. Si on aime Dieu on voudra faire sa volonté. "Mais, nous dit Mlle Héon, la catéchèse est la semence, l'enfant c'est le sol. C'est donc la famille qui va préparer le terrain par son dévouement et par ses exemples."

Sr Ritchot nous donna une leçon modèle en religion. Elle souligna que toutes les leçons ont un thème et que chaque thème est comme une pierre ajouté à l'église. Ce sera la base religieuse pour l'enfant. La catéchèse se termine toujours par la prière qui est l'épanouissement de la leçon.

Plusieurs livres ont été suggérés aux mamans pour qu'elles puissent aider à cultiver cette atmosphère religieuse chez l'enfant.

Les dames applaudirent ses deux conférencières qui ont entretenu la Ligue d'un sujet de la plus grande importance.

Bingo

N'oubliez pas de venir en grand nombre au bingo de dindes du dimanche 28 novembre, au sous-sol de l'église. Bienvenue à tous.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Concert du dimanche
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport
12.15—Carnet mondain. Avis de décès
12.18—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro
6 h., 6 h. 30 ou 7 h. — La soirée du hockey selon l'endroit où la partie est jouée.
6.00—Vie croissante
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Musique de scène
7.00—Concert populaire
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Détente musicale
10.00—Match intercités
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement

6.25—Ouverture, O Canada
6.30—Radio-Journal
7.00—Nouvelles
6.44—Réveille-matin
6.54—Chronique sport
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De la cave au grenier
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.15—Chronique sportive
12.19—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Est-ce ainsi que les hommes vivent
2.00—Femina
2.15—Un homme vous écoute
2.30—Marie Tellier, avocate
2.45—Vies de femmes
3.00—Ranch 1050
3.30—Annonce éclair-messages
3.35—Ranch 1050
4.00—Sélection spéciale
4.25—Témoignage
4.35—Pourquoi pas
5.00—Radio-Journal
5.25—Chronique sportive
5.30—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Tous les garçons les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles. Carnet mondain
7.15—Détente musicale
9.00—Trente minutes d'informations
11.30—Les classiques français
12.00—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

LUNDI

4.35—A ciel ouvert
7.30—Interview ou intermède
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Revue des arts et des lettres
9.30—Musique d'aujourd'hui
10.30—Musique de chambre
11.00—Le coin des mélomanes

MARDI

4.35—Un chansonnier et sa muse
7.30—Echos du concile
8.00—Marchand de sable
9.30—Musique des Pays-Bas
10.00—Concert symphonique
11.00—Le monde est mon pays

MERCREDI

4.35—Toute la gamme
7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—De mémoire de femme
9.30—Concert du mercredi
11.00—Les trente-trois tours du monde

JEUDI

4.35—Pourquoi pas
7.30—Orchestre symphonique
8.30—Capital et travail
9.30—Nations au micro allemands
10.30—Théâtre de poche
11.00—Une demi-heure avec

VENDREDI

3.25—Echos de St-Pierre
4.30—Pourquoi pas
7.30—Echos du Concile
7.45—Nouvelles de France
7.50—Interview ou intermède
8.00—Marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Orchestre de chambre
9.30—Concert léger
10.00—Piano à quatre mains
10.30—Opérettes

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Rythmes sud-américains
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions
1.10—Condition des routes
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Carrousel
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file
5.00—Radio-Journal
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Sport
6.15—Tous les garçons, les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—La parole est d'or
8.00—Salut les copains
8.30—Au clavier
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Visite aux chansonniers
10.00—Musique de danse
12.00—Nouvelles

Ste-Anne-des-Chênes

Soirée dansante

Les Dames Auxiliaires organisent une soirée dansante "Au Blé d'Or" pour le 27 novembre. Les profits iront à la préparation d'une belle fête de Noël pour les résidants du foyer. Venez tous encourager cette belle oeuvre! Toutes les Dames Auxiliaires auront des billets à vendre; si vous en désirez, vous n'avez qu'à leur en faire la demande.

Souper paroissial

Un éclatant succès a couronné les efforts des organisateurs. En effet, malgré une neige qui ne voulait pas cesser de tomber, et des chemins devenus glissants, de nombreux amis des paroisses environnantes se sont rendus à Ste-Anne-des-Chênes pour prendre part au souper à la dinde avec presque toute la paroisse. Comme par les années passées, les gens ont fait honneur à leur paroisse en travaillant la main dans la main. Neuf cent cinquante repas furent servis en trois heures et demie. On peut comprendre l'activité un peu frénétique qui régna dans la cuisine pendant ces heures. Néanmoins, tous, hommes, femmes, religieuses, garçons et filles, surent être à la hauteur de la tâche et à part de l'angoisse de manquer de tout, le souper fut servi avec une dextérité vraiment merveilleuse.

Un grand merci aux organisatrices et organisateurs. Un merci tout spécial aux donateurs, ainsi qu'à tous ceux qui ont aidé à faire de ce souper paroissial une réussite si complète.

Dames de Ste-Anne

Un nouveau comité de Dames de Ste-Anne fut élu à la dernière assemblée. Félicitations à Mmes Janette Champagne, présidente, Claire Noël, vice-présidente, et Thérèse Desrosiers, secrétaire. Nous ne pouvons laisser passer cette occasion sans remercier très sincèrement le comité sortant de charge. Le travail qu'il a accompli avec l'aide de ses membres est immense. On ne le réalise pas toujours, mais presque toutes les oeuvres paroissiales et souvent civiques tombent sous la juridiction des Dames de Ste-Anne.

Mentionnons quelques-unes de leurs activités: la clinique de sang, ainsi que la collecte de la Croix-Rouge, sont parmi leurs oeuvres. Les cliniques pour la tuberculose et le poliomyélite le sont aussi. Les Dames Auxiliaires de Villa Youville sont une branche des Dames de Ste-Anne. L'oeuvre des retraites fermées, ainsi que n'importe qu'elle quête spéciale pour les missions, telle que celle du Brésil, leur furent confiées.

Dans les dernières années, les Dames de Ste-Anne ont organisé deux thés lors de l'ordination de deux enfants de la paroisse. A toutes les années, ces dames aident aux Chevaliers de Colomb à préparer l'arbre de Noël pour les enfants de la paroisse. Avec ceux-ci, elles ont aussi contribué à payer une encyclopédie française pour la bibliothèque.

Deux abonnements à des revues françaises pour les élèves de l'école secondaire sont payés à tous les ans par les Dames de Ste-Anne. Cette année, elles ont fait un don de $15.00 pour les finissants. Un autre don fut fait pour la chapelle du Foyer. Les Dames de Ste-Anne furent aussi les donatrices des chandeliers pour les services funèbres à l'église.

Toutes ces activités demandent beaucoup de dévouement de la part des dames en tête. Sachons le reconnaître en témoignant notre reconnaissance à Mmes Annette Charrière, présidente sortant de charge, Léo Tougas, vice-présidente, et Ubald Trudeau, secrétaire.

Cours de comptabilité administrative

Enfin, voilà déjà le troisième de ces cours très instructif. Les cours de Gabriel Forest deviennent de plus en plus intéressants, car il semble que les élèves commencent à comprendre le sens du bilan-actif et passif, profits et pertes. Il ne faut pas croire que toute ces choses peuvent s'apprendre du jour au lendemain, mais on peut toujours dire que ce que nous apprenons aujourd'hui, nous ne le savions pas hier.

Vous avez peut-être lu dans les journaux, tout dernièrement, que c'est la première fois qu'un de ces cours est donné en français dans tout l'Ouest canadien. Il y a plus d'un an, ce même cours a été donné en anglais à Steinbach. Quand le Département d'Education a offert ce cours en français, les responsables ont cru bon de l'accepter.

C'est l'intention de tous d'encourager ces cours et d'en avoir plus tard dans d'autres domaines afin que des intéressés puissent continuer d'en profiter.

Celui qui honore son père expie ses fautes, celui qui glorifie sa mère est comme quelqu'un qui amasse un trésor. (Eccli 3, 3-4)

A la douce mémoire de Mlle Maria Delorme

Il y a des mortalités que nous attendons. D'autres viennent nous jeter dans la consternation. Celle de Mlle Maria Delorme, de St-Adolphe, est de ce nombre.

Paroissienne de ce petit village canadien-français depuis toujours, sa vie fut bien simple, bien ordinaire. Elle fit ses études élémentaires, secondaires et musicales au couvent des Filles de la Croix de cette localité. Je me souviens d'elle comme compagne de classe et je puis affirmer que son caractère d'étudiante et de demoiselle était débordant de simplicité, de dignité féminine et d'intelligence. Douce et réservée, Mlle Delorme fut toute sa vie consciente surtout de son devoir.

Issue d'une famille de pionniers manitobains du côté de son père, M. Dieudonné Delorme, décédé, elle tenait de sa mère aussi la quiétude des gens simples et heureux. Sa vie d'enfant n'eut rien de bien éclatant comme elle le disait elle-même. Ce fut celle d'une jeune fille remplie d'idéal et de ténacité. A preuve, sa persévérance dans une carrière qu'elle remplit avec dévouement jusqu'à sa mort, comme première secrétaire du Bureau d'administration des affaires à l'hôpital général St-Boniface. Mlle Delorme y demeura une trentaine d'années. Ce fait même révèle ses capacités et son sens des responsabilités.

Dans cette profession enviable, elle attira la confiance continuelle de ceux qui l'entouraient. Le corps médical, les religieuses, surtout la supérieure de l'Institut pour qui elle était depuis quelques années la secrétaire privée, ses compagnes de profession, les malades mêmes qui la connaissaient, tous lui témoignaient le respect et la gratitude qu'elle méritait.

Et voilà que, suivant une intervention chirurgicale, Maria, qui n'avait auparavant jamais connu la maladie, se voit enlever de la terre par le destin commun de l'humanité.

Sa famille éplorée, surtout sa mère pour qui elle fut une compagne de consolation depuis la mort de son père, M. Dieudonné Delorme, ses frères et sa soeur sur qui elle exerçait une douce influence par le fait même de sa discrétion et de son humilité, et toute la population regrette cette charmante jeune femme d'esprit et de coeur. Saint-Adolphe perd en elle aussi l'organiste de la paroisse.

Ses talents musicaux la classaient comme la meilleure pianiste de la localité. Sans compter et à titre de devoir, elle toucha l'orgue dans cette paroisse pendant plus de vingt-cinq ans, s'associant ainsi à tous les services inhérents à la vie sociale de la paroisse: mariages, enterrements, etc. Tout cela était fait avec grâce et sans demander aucune rémunération; c'était l'une de ses contributions au service de l'Eglise.

Il ne fut donc pas étonnant de voir la foule se presser en grand nombre pour saluer une dernière fois la chère dépouille mortelle.

Les immenses contributions de fleurs se faneront assurément, mais non pas le bouquet spirituel des oraisons faites au Seigneur pour celle qu'Il a appelée dans sa Paix éternelle, pas plus que ces fleurs du souvenir qui resteront pour tous dans une pensée commune de gratitude et de regret.

Que Dieu bénisse, chère Maria, le bien que vous avez semé autour de vous, que les jeunes filles s'appliquent l'exemple de dignité que vous leur avez tracé, que ceux qui vous aiment se rappellent votre vie simple, chrétienne et dévouée, et que cette valeur leur soit une consolation et un espoir de vous retrouver au Ciel.

La défunte laisse dans le deuil sa mère (née Louisa Leclaire); trois frères, Pierre, conseiller de la municipalité Ritchot, Antonin et Charles-Henri, à la maison; une soeur, Mme Marcel Théoret (Eveline), de St-Boniface.

Les funérailles eurent lieu en l'église de St-Adolphe le samedi 20 novembre. Une foule imposante, comprenant de nombreuses religieuses et la paroisse entière, est venue rendre un dernier hommage à Mlle Delorme. R.I.P.

Marie TOBIE.

Décès de M. E. Courchaine

Le vendredi 12 novembre est décédé à l'hôpital Taché, M. Ernest Courchaine, âgé de 73 ans.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Anita, trois fils, Laurence, Victor et Ronald, et une fille, Rollaine (deux filles, Géraldine et Victoria, le précédèrent dans la tombe, toutes deux noyées dans un accident de pêche à Lamprey Falls sur la rivière Winnipeg en 1962); quatre frères, Joseph-H. de St-Adolphe, Maxime et Edmond, de Vancouver, et François, de St-Boniface; trois soeurs, Mme W.-A. Delorme (Philomène), de St-Adolphe, Mme Guillaume Charette (Agnès), de St-Boniface, et Mme R. Mercer (Bibiane), de Winnipeg.

Les funérailles eurent lieu dans l'église paroissiale le lundi 15 novembre. M. l'abbé Pierre Raymond, curé, officiait aux obsèques. On remarquait dans le cortège le R. P. O. Robidoux, O.M.I., principal de l'école Assiniboia de Winnipeg, la Rév. Sr Simone Charette, S.G.M., aussi de cette institution et nièce du défunt, ainsi que d'autres Soeurs Grises.

Les porteurs furent MM. André Gay, Joseph Woysicki, Hugh MacKay, Claude et Jean-Charles Delorme.

Remerciements

La famille Courchaine désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes et de fleurs ou de toute autre façon à l'occasion du décès de M. E. Courchaine.

Dunrea

Çà et là

Tous les amis de M. et Mme Joseph Boulet souhaitent à ceux-ci un heureux séjour à Saskatoon, Sask., où ils passeront quelques mois.

Une neige abondante facilite la chasse au chevreuil pour les chasseurs locaux et ceux venus de l'extérieur pour tenter leur chance dans les forêts. Jusqu'au R. P. Edmond Paradis, O.M.I., des missions de Birtle, qui mania la carabine contre ces innocentes créatures du bon Dieu. Il aura certainement un goût de revenez-y.

M. et Mme A. Lavoie et Mme L. Légaré ont reçu avec plaisir, en fin de semaine du 13 novembre, la visite de M. et Mme Léon Pineau, de Ste-Rose-du-Lac.

Baptême

Le dimanche 14 novembre, le R. P. Edmond Paradis, O.M.I., baptisait une petite-nièce, fille de M. et Mme Guy Paradis, sous les noms de Marie-Liliane-Michelle. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Pierre Huberdeau, de St-Lazare, oncle et tante de l'enfant, représentés par M. et Mme Arthur Paradis, grands-parents.



Depuis quelques semaines, chaque mardi soir, 18 "élèves" de Ste-Anne-des-Chênes écoutent attentivement les explications du "professeur" Gabriel Forest. Ces 18 adultes s'initient ainsi aux secrets de la comptabilité pour pouvoir mieux améliorer leur commerce, et ils ne peuvent avoir meilleur professeur que M. Forest, comptable agréé de St-Boniface. Ce cours de formation à la gestion des petites entreprises est donné, en français, sous les auspices de la Chambre de Commerce de Ste-Anne et dirigé par le département d'Education du Manitoba.

Ste-Agathe

Jour du Souvenir

Les vétérans de Ste-Agathe, Unité 304, remercient le R. P. G. Laviolette, O.M.I., directeur du Sunday Visitor, d'être venu présider la cérémonie du 11 novembre. Ses bonnes paroles à la messe et au club ont réchauffé les coeurs de ses auditeurs.

L'accompagnement de Mme Lorraine Balcaen, les cantiques de Mme Labelle à l'office religieux et son chant dans l'après-midi ont été fort goûtés. Les remerciements s'étendent à leur invité d'honneur, M. Albert Vielfaure, M.A.L., à tous les camarades qui sont venus se joindre à eux, aux jeunes tambours, Gilbert Dorge et Maurice Brisson, à MM. les professeurs Lucien St-Vincent, Aimé Delaquis et leurs élèves qui sont venus grossir les rangs et aux Dames Auxiliaires qui leur ont servi le goûter du midi. A tous, les vétérans disent: Revenez une autre année.

Çà et là

Le dimanche 14 novembre, M. Léo Courcelles, sa soeur, Rita, et deux amis revenaient de l'Est dans une voiture neuve. Partis en avion, ils ont visité quelques villes et sont enchantés de leur randonnée.

A l'auditorium de l'Institut Collégial, il y eut, le jeudi soir 18 novembre, réunion des Dames de Ste-Anne. M. l'abbé A. Couture, curé, parla de la nouvelle manière d'enseigner le catéchisme, qui aidera aux enfants à mieux comprendre leur religion. Il a été question d'un changement pour se mettre plus à la page, lequel sera étudié à fond à la prochaine réunion du 8 décembre, après la messe de 8 h. p.m. Il serait bon que toutes les dames y assistent.

Malades

M. Josaphat Dorge est revenu à domicile en fin de semaine dernière.

Mme Julien Brémaud doit partir incessamment pour l'hôpital, y subir une intervention chirurgicale.

M. Aimé Robert, qui a subi une opération récemment, s'en remet très bien à son domicile. Voeux de rétablissement à ce dernier, ainsi qu'à M. Aurèle Dorge, qui est revenu chez lui, le 19 novembre.

Fannystelle

Jubilé d'argent

Le samedi 6 novembre, M. et Mme Roger Piché célébraient leur 25e anniversaire de mariage. La veillée débuta par une messe, à 7 h. 30 p.m., célébrée par M. l'abbé R. Nadeau, curé. Les mariés, suivis de leurs filles, Patricia et Lynne, et de la bouquetière, Lorraine Arnal, prirent place à l'avant de l'église. Durant la messe, des amies des jubilaires firent entendre de merveilleux cantiques; Mme Fernande Lofto touchait l'orgue.

Tous se rendirent ensuite au Centre récréatif de Fannystelle pour une soirée sociale, organisée par les parents et amis de M. et Mme Piché. Patricia Piché adressa quelques mots à ses parents, leur rappelant des souvenirs de leur jeunesse.

Le gâteau de noces était un chef-d'oeuvre artistique de Mme Germain Cyrenne, de Fannystelle.

M. et Mme Piché reçurent un plateau d'argent et une bourse comme souvenir de leur anniversaire.

M. et Mme Roger Piché remercient tous ceux qui ont aidé à organiser cette fête inoubliable à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage ou qui y ont pris part.

Bingo

Le vendredi 26 novembre auront lieu un grand bingo et une vente de pâtisseries au Centre récréatif de Fannystelle. La soirée, qui débute à 8 h. p.m., est organisée par les paroissiens au profit de l'église. Il y aura goûter gratuit après la veillée. Tous sont bienvenus.

Soirée d'adieux

Le 13 novembre, au Centre récréatif, eut lieu une soirée d'adieux en l'honneur de M. et Mme Jean-Baptiste Mollot qui quittent la paroisse pour aller demeurer à Brandon. Bon succès dans leur nouvelle entreprise.

Remerciements

Sincères remerciements à tous ceux qui ont si généreusement donné pour l'achat de nouvelles fournaises à gaz à l'église.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Richard Arnal à l'occasion de la naissance d'une fille.

Couronnement à St-Adolphe des neuf finissants de 1965

ST-ADOLPHE — Les autorités scolaires de St-Adolphe avaient tout mis en oeuvre pour que le couronnement des élèves finissants de 1965 soit un spectacle réjouissant. Parents et amis, venus applaudir ces nouveaux anciens et anciennes de l'école secondaire, eurent tôt fait de communier à la joie et à la fierté de ces derniers.

C'est tout d'abord le salut du Très Saint Sacrement qui précède ce déploiement de réjouissances. Les élèves finissants, d'une seule voix, lisent leur bel acte de consécration au Sacré-Coeur, avant la bénédiction.

Vient ensuite la partie profane de la fête. Rien de lourd au programme: mots de bienvenue, en français par Mlle Charlotte Bélanger, en anglais par M. Daniel Lagassé. A deux reprises, la chorale des étudiants, avec beaucoup de fini et dans un style très nuancé, met la note artistique au programme, appuyé en cette matière par Mlle Gertrude Lagassé. Cette dernière offre à l'auditoire des morceaux qui soulignent le velouté de sa voix et l'émotion intérieure. Il appartient à Mlles Jeanne LeGal et Judy Hruska d'exprimer, au nom de leurs camarades, les sentiments qui les empoignent au terme de cette première étape de leurs études.

M. Camille Chaput apporte aux héros du jour: Mlles Louise Hruska, Judy Hruska, Dianne Bisson, Esther Roy, Jeanne LeGal, Charlotte Bélanger et Anne-Marie Courchaine, MM. Daniel Lagassé et David Milette, les souhaits des commissaires de la Division scolaire de la Rivière-Seine.

Il incombait à une élève actuelle de l'école secondaire de brosser le portrait de chacun des élèves finissants. Mlle Clarisse Leclaire s'acquitta avec finesse, humour et belle simplicité de cette tâche. Les traits des neuf "caractères" (au sens où La Bruyère employa le mot) étaient si bien découpés qu'il était facile pour quiconque de reconnaître la personne visée.

Le discours de M. l'abbé Bélanger, oncle d'une finissante, constitue la pièce sérieuse du programme. Tout en félicitant ceux et celles qui ont ainsi goûté au succès, il les met en garde contre une vie de facilité, les invite au service du prochain. Comme il débite son message avec un rythme accéléré, avec force et avec ce sourire qui est l'attribut et la marque de ce prêtre dynamique, le tout est enlevé en un tour de main.

Enfin, le dévoué pasteur de la paroisse, M. l'abbé P. Raymond, n'a qu'à y aller de son petit boniment d'encouragement, et l'on apprête le gymnase pour la soirée récréative . . .

M. Hubert Delorme agit comme maître de cérémonies et Mlle Louise Théoret remplit le rôle de pianiste-accompagnatrice. M. Lionel Tessier, directeur de l'école secondaire, fit la proclamation du Mérite étudiant.

Fête chrétienne, fête mondaine? Fête humaine, où l'on mêle corps et âme comme il convient pour participer à la vie audacieuse qui, de l'école, prend son essor vers un avenir dont on perçoit les rayons à travers les nuages.

Aubigny

Décès de Mme Z. Chartier

Après une courte maladie acceptée avec une douce résignation, Mme Zéphirine Chartier rendait son âme à Dieu le mercredi 10 novembre à l'hôpital général St-Boniface. Elle naquit à Aubigny en 1896 et y demeura toute sa vie.

La défunte laisse dans le deuil sept fils, Pierre, d'Edmonton, Alta, Emilien, Joseph et Léo, d'Aubigny, Laurent, de Winnipeg, Adélard, de Sudbury, Ont., et Louis, de St-Boniface; deux filles, Mmes J.-L. Richard (Aurise) et R. Robert (Thérèse), toutes deux d'Aubigny, ainsi que 58 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants.

Le vendredi 12 novembre, alors que la dépouille mortelle était exposée en l'église d'Aubigny, le R. P. P. Dumaine, P.B., prononça un édifiant commentaire avant la récitation du chapelet, qui groupait les membres de la Ligue des Femmes Catholiques.

Le lendemain matin, à 10 h., M. l'abbé R. Nadeau célébrait le service funèbre, assisté de M. l'abbé David Roy et du Père Dumaine, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé J.-L. Caron, curé, présidait au chant qui était en français pour la majeure partie. M. l'abbé D. Roy prononça une touchante homélie qui traita de ce que devait être l'attitude d'un chrétien devant la mort. Il fit ressortir comment la participation au banquet eucharistique est un rassurant présage d'une éternité bienheureuse.

Les porteurs étaient six petits-fils de la défunte, MM. Albert, Roger et Denis Richard, Henri Robert, Raymond et Maurice Chartier.

L'église était remplie de nombreux assistants venus rendre un dernier hommage à la chère disparue.

Après les funérailles, les parents et amis se réunirent à la salle paroissiale où un goûter fut servi.

Remerciements

Les familles Chartier, J.-L. Richard et René Robert désirent remercier très sincèrement tous ceux qui leur ont exprimé leur sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux ou par leur présence aux funérailles. On adresse aussi un cordial merci aux dames de la Ligue des Femmes Catholiques qui se dévouèrent pour servir un succulent goûter après le service.

Assemblée de la L.F.C.

Le mardi 9 novembre eut lieu l'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques. La secrétaire lut le procès verbal de la dernière assemblée. La trésorière donna son rapport.

Mme O. Robert demanda aux dames concernées de se rendre à la prochaine assemblée; il y aura réception des nouveaux membres.

M. l'abbé J.-L. Caron, aumônier, répondit ensuite aux questions, ce qui mit fin à cette courte assemblée.

Puis ce fut le point culminant de la soirée alors que M. l'abbé R. Nadeau donna une représentation de diapositives sur son voyage en Europe. Plusieurs paroissiens s'étaient rendus jouir de ces projections.

Les importants lieux de pèlerinage tels: Lourdes, Fatima, Lisieux, Ars, Rome, etc., tous aussi captivants les uns que les autres, se succédèrent à l'admiration des spectateurs.

Sincères remerciements à M. l'abbé Nadeau qui procura aux membres de la Ligue le bonheur de contempler ces si impressionnants endroits où Dieu daigna se manifester sensiblement par la présence de ses saints.

St-Jean-Baptiste

Souper paroissial

Le dimanche 14 novembre avait lieu le souper paroissial annuel. Comme par les années précédentes, ce fut un réel succès. 640 repas furent servis; grâce à la bonne organisation des présidentes et de leurs aides, un profit de $830.00 fut réalisé.

Plusieurs visiteurs de l'extérieur vinrent encourager la paroisse; parmi ces personnes mentionnons MM. les abbés A. Couture et G. Dionne. Les paroissiens furent vraiment heureux de revoir leur ancien vicaire venu prendre le souper avec eux.

Les heureux gagnants à la loterie furent: couvre-pieds piqué à la main, Mme Jos. Beaudette; cendrier, Mme Marcien Duval; billet de $5.00, M. Paul Dupont, de St-Georges.

Cordial merci à tous ceux qui sont venus encourager la paroisse de leur présence et qui ont contribué à faire de ce souper un succès.

Assemblée annuelle

Le lundi soir 15 novembre eut lieu l'assemblée annuelle de la Coopérative à grain. L'élévateur St-Jean-Baptiste existe depuis 14 ans et fait des progrès constants. M. Dave Friesen, gérant depuis les débuts, fut remplacé par M. Henri Trudel; M. Pete Goertzen fut nommé délégué pour le congrès 1966 et M. Bruce Dandus sera son représentant.

Une bonne tasse de café termina l'assemblée.

Bingo

Félicitations aux gagnants lors du bingo qui eut lieu le mercredi 17 novembre à la salle de l'école élémentaire. La température n'était pas favorable, mais l'assistance fut nombreuse. Le gagnant du gros lot fut M. Paul Duval.

Viens en aide à ton père dans sa vieillesse, ne lui fais pas de peine pendant sa vie. Même si son esprit faiblit, sois indulgent, ne le méprise pas, toi qui es en pleine force. (Eccli 3, 12-13)

Six finissants à l'honneur à St-Claude, le 6 novembre

ST-CLAUDE — Le samedi 6 novembre fut la journée du couronnement des six finissants de l'Institut Collégial de St-Claude.

La fête débuta par une messe célébrée par M. l'abbé J.-M. Gagné. De beaux psaumes et cantiques furent chantés par les religieuses et des membres de la chorale de l'école. Les finissants, agenouillés à la table de communion, récitèrent ensemble un acte de consécration à la Sainte Vierge.

A 6 h., au sous-sol de la salle paroissiale, décorée pour l'occasion par les élèves de la XIe année, un souper-buffet fut servi aux finissants et à leurs invités.

Ensuite il y eut programme organisé par les élèves de XIIe année, commençant par l'entrée des diplômés, au son de la musique. Le maître de cérémonies était Denis Magne.

Au nom des finissants, Yvette Dion souhaita la bienvenue et remercia ceux qui étaient venus se joindre à eux pour cette soirée. La chorale interpréta ensuite "Célébrons le Seigneur" et "Le Canada"

Enfin arriva le moment attendu par tous: la présentation des finissants, sous forme humoristique. Après chaque présentation, on dévoile le choix de la carrière de chacun. Hélène Picton et Denis Gautron sont inscrits en pédagogie à l'Université de Manitoba; Yvette Dion fait du service social à la "Children's Aid Society"; Paul Buisson étudie en vue d'un baccalauréat en sciences au Collège St-Paul; Claudette Arbez suit un cours de technicienne de laboratoire au I.T.M.; au même endroit Louis Gautron prend un cours d'électronique.

Mme Georges Binne, l'artiste invitée, fit entendre deux magnifiques chants, "Rêvez" et "Au revoir".

M. l'abbé G. Toupin, vicaire de St-Claude, et l'orateur invité fit le rapprochement entre l'entrée à l'école il y a 12 ans, des six élus du jour, et celle qu'ils font maintenant dans le monde adulte.

La Rév Sr Marie-Dorothée, principale de l'école secondaire et leur professeur en douzième année, présenta un diplôme-souvenir et fit la distribution des prix. Voici les gagnants des différents prix: Hélène Picton, français; Denis Gautron, histoire et religion; Yvette Dion, anglais; Paul Buisson, mathématiques et compétence; Claudette Arbez, chimie; Louis Gautron, physique. Elle lut une lettre de M. le maire, empêché par d'autres obligations d'assister à la cérémonie.

Dans son discours d'adieux, Denis Gautron remercia au nom de tous les responsables de leur éducation: parents, professeurs commissaires, prêtres.

Représentant le conseil étudiant, Gilbert Dion présenta des souvenirs aux diplômés. Louis Gautron le remercia au nom de ces derniers.

Enfin les finissants chantèrent "Au Revoir", chant qui fut ensuite repris en choeur par les élèves de XIIe.

M. l'abbé J. Choiselat, curé de Haywood, prit la parole pour féliciter les finissants, dont trois viennent de sa paroisse (Denis Gautron, Hélène Picton et Paul Buisson).

M. le curé avait déjà donné aux diplômés ses paternels conseils, mais à la messe de 4 h. il tint à leur faire un dernier souhait: celui de vivre les principes donnés par la vie de la famille, de l'école et de la paroisse.

La fête se termina par une soirée dansante à laquelle tous participèrent avec entrain.

Louis Gautron, par une dissertation remarquable sur l'électronique, gagna une bourse de $2,350 de l'Institut Technique Devry, pour aller étudier la technologie électronique à Toronto. Mais il a décidé de rester avec nous.

Paul Buisson reçut une bourse de $100, donnée par la "Légion Royale Canadienne" de St-Claude, pour avoir obtenu la plus haute moyenne dans ses examens de XIIe année complétée en une seule année.

Marie de ROCQUIGNY,
XIIe année.

Chronique sportive

La saison de la chasse aux arbitres bat son plein d'un océan à l'autre

par Jacques LEMOYNE

Les chevaliers du sifflet connaissent des heures difficiles depuis que les séries éliminatoires de football sont commencées et les critiques ne fusent pas uniquement de l'Ouest, mais, plus férocement encore, dans l'Est du pays. Tout le monde peut commettre des erreurs, mais les arbitres doivent en commettre moins que les autres, semble-t-il. Dernièrement, nous avons relevé quelques erreurs de l'arbitre Dojack, erreurs plus agaçantes que tragiques. Au cours de la première joute, Winnipeg-Calgary, les arbitres ont privé Winnipeg d'une belle chance de compter en ratant un croc-en-jambe dès le début du match. Ce croc-en-jambe aurait pu faire une grande différence dans le résultat final de la joute, et ceci dit sans vouloir diminuer en rien le mérite d'Eagle Day et de ses troupes. Les amateurs de l'Ouest, spécialement ceux de Winnipeg, n'ont pas prisé cette décision et quelques autres, mais les choses en sont restées là.

Dans l'Est, l'histoire est bien différente. Même le représentant du commissaire Sydney Halter a dû admettre que les chemises rayées n'avaient pas été à la hauteur de la situation, et l'ex-grande vedette du football canadien, Joe Krol, a ajouté un peu de sel dans les plaies béantes des arbitres en parlant d'une joute "de $500,000 et d'arbitres de $50.00". Toutes ces querelles ne changeront rien aux résultats des joutes déjà disputées. Du reste, les erreurs des arbitres font partie des risques du jeu. Mais parions que les estrades vont être remplies pour les dernières joutes de la saison et que les chevaliers du sifflet vont recevoir des ordres de se montrer sévères et de ne jouer du sifflet que devant des infractions évidentes. La chasse est ouverte, mais les arbitres se consolent en se disant qu'ils auront toujours le dernier mot.

Branch Rickey

S'il s'agissait de négocier une entente avec la mort, je miserais sur "Monsieur Rickey" (au moment où j'écris ces lignes, il est au seuil de la mort). Mais la vie n'est pas ainsi faite et un jour vient où les plus grands, comme les plus durs, doivent eux aussi glisser dans l'Eternité. Celui que j'ai toujours appelé "Monsieur Rockey" à cause du très grand respect et de la très grande admiration que je lui ai porté aura été la personnalité la plus marquante du baseball contemporain à mon sens. Tout le monde connait l'histoire phénoménale de Rickey. Il fut le père des clubs-école avec St-Louis; il a reconstruit les fameux Dodgers de Brooklyn. Il fut à la fois un aviseur prudent et habile et un homme d'affaires qui a su transformer bien souvent $10,000 en un million. C'est grâce à Branch Rickey que les Noirs ont pu prouver qu'ils pouvaient faire aussi bien que les Blancs dans le monde du baseball. Si la vie ne fut pas facile pour Jackie Robinson, les décisions que Rickey eut à prendre ne furent pas faciles elles non plus.

Il n'avait pas hésité, une fois sa décision prise, à faire passer Jackie Robinson dans les majeures. Il n'hésita jamais non plus à suivre fidèlement la politique qu'il s'était alors tracée. Il résista aux presssions, aux menaces, au chantage même. Il gagna cette bataille comme il gagna presque toutes les batailles qu'il a livré au cours de sa vie. Rickey ne fut pas toujours populaire; on lui reprocha souvent son avarice et sa dureté envers ses joueurs quand venait le temps de signer un contrat. Mais par contre il n'a jamais oublié ceux qui travaillèrent pour lui et il s'arrangea toujours pour leur obtenir du travail longtemps après que leurs beaux jours furent terminés. Comme disait Roland Gladu: "Je dois jouer au baseball dans les Caraïbes l'hiver pour avoir les moyens de jouer pour Monsieur Rickey l'été. Mais comment agir autrement avec lui?". Cette phrase est un beau témoignage rendu aux qualités et aux défauts d'un homme qui fut grand par sa simplicité.

La boxe

Après chaque scandale dans le monde de la boxe, on se promet bien de ne plus parler de ce sport. Puis survient un événement comme le match Clay-Patterson et malgré soi on est obligé de se prononcer sur ce combat. On sait ce que je pense de la possibilité d'une victoire de Patterson: ce serait à mon sens une tragédie pour la boxe, car qui prendrait au sérieux un champion qui a été si ignominieusement battu à deux reprises par un vaurien comme Liston? Nous n'avons pas changé d'idée et nous préférons voir Clay l'emporter jusqu'à ce qu'un gars solide vienne lui enlever son titre. On pourra encore une fois voir ce combat sur un grand écran, et si le match principal promet de fournir beaucoup d'action, la semi-finale de 10 rondes entre Thod Spencer et Amos Lincoln pourrait bien nous présenter le prochain aspirant au titre de champion mondial.

On parle toujours d'effectuer un nettoyage dans ce sport et on a raison, mais, et les signes sont assez nombreux, la boxe semble vouloir reprendre vie. Liston lui avait donné le baiser de la mort, bien malgré lui sans doute, et Clay, malgré ses pitreries, est parvenu à soulever l'intérêt des foules. Il y aura donc des millions de spectateurs dans le monde entier qui vont suivre ce combat. Il sera soit le prélude d'un regain de popularité de la boxe aux Etats-Unis, ou il pourra amener les autorités à sévir une fois pour toute. Notons que la boxe jouit d'un très grand prestige en Europe, en Amérique latine et même en Afrique. Mais aux Etats-Unis, et surtout au Canada, ce sport est bel et bien mort, sauf en de rares occasions.

Il faudra donc attendre que surgisse à l'horizon un bon boxeur canadien qui captera l'imagination des foules et qui viendra ranimer l'intérêt, comme Robert Cléroux a su le faire il y a cinq ou six ans. La WBA a tout fait pour lui nuire et, en ce faisant, à tuer la boxe dans l'Est du pays, et probablement ailleurs.

☆ ☆ ☆

Pour terminer la saison en beauté les Bombers devraient gagner la coupe Grey!

Au moment où vous lirez ces lignes la joute pour l'obtention de la coupe Grey sera peut-être terminée. Après avoir choisi, dans une édition précédente de **La Liberté et le Patriote,** les Blue Bombers pour remporter le championnat de la Ligue de l'Ouest, après leur avoir décerné le titre de "club Cendrillon" de la saison, il me restait à tenter l'impossible: prédire l'issue de la joute pour la coupe Grey. Je ne le ferai pas; il ne faut pas abuser des bonnes choses et en disant que je pense que Bud Grant a droit au titre d'instructeur de l'année et que Kenny Ploen est le meilleur quart-arrière du football canadien, j'en dis assez. Faut-il ajouter que toute l'équipe des Bombers, que ce soit l'équipe défensive ou offensive mérite des félicitations pour les deux dernières joutes contre Calgary, pour me convaincre que le club de Winnipeg doit prendre sa revanche sur les Tigres de Hamilton? Je ne céderai pas à la tentation mais je crois que les Bombers ont une meilleure équipe que celle des Tigres et je vais même ajouter que le calibre du jeu pratiqué dans l'Ouest est meilleur que ce que l'Est nous a donné cette saison.

Jeu de l'Est ... et de l'Ouest

La joute entre Ottawa et Hamilton n'a rien fait pour rehausser le prestige de la Ligue de l'Est. On aura rarement vu une équipe aussi peu préparée pour une joute aussi importante que celle des Rough Riders. Je pense aussi que les joueurs de l'Ouest du pays ont manifesté un plus bel esprit sportif, tout en affichant un jeu aussi énergique. Il y a certainement des sautes d'humeur dans la Ligue de l'Ouest, mais on n'utilise pas autant les coups de coude, de genou et tous les petits trucs illégaux employés par les deux clubs de l'Est samedi après-midi. Si c'est ça le football professionnel on ferait bien de reviser un peu cette ligne de pensée. Pour moi, le football professionnel c'est ce que les Bombers et les Stampeders ont joué au cours de leurs trois dernières rencontres. Et c'est pourquoi j'aimerais voir les Blue Bombers l'emporter. Mais sait-on jamais avec Hamilton?

Les Tigres sont puissants: ils ont gagné huit de leurs onze dernières joutes, ils battent leurs adversaires physiquement avec une régularité déconcertante. Je ne dis pas que leur jeu est brutal, ce ne serait pas exact, mais il est si vigoureux qu'il faut y penser deux fois avant d'attaquer cette ligne. Et pourtant, en se basant sur ce que nous avons vu à la télévision samedi, l'offensive des Tigres n'existe à peu près pas. Et si elle existe elle manque totalement d'imagination. Est-ce à cause du manque d'opposition, ou par suite d'une faiblesse de la part des instructeurs du club? Nul ne saurait le dire mais les Tigres, quoiqu'il arrive samedi, devront faire beaucoup plus qu'ils n'ont fait contre les Riders d'Ottawa s'ils veulent vaincre les Blue Bombers de façon impressionnante. Quoiqu'il arrive, le club de Bud Grant a fait honneur aux amateurs de football de Winnipeg qui n'en demandaient pas tant cette année.

Retour d'Eddie

Quand Eddie Shack jouait comme junior je lui avais prédit un bel avenir dans le hockey professionnel avec les Rangers de New-York. On sait ce qui arriva à Eddie. Il ne fit pas fureur avec les Rangers, passa aux Leafs où on lui conféra le titre de bouffon en le faisant jouer sur le banc, puis on l'expédia à Rochester en disant qu'il n'y avait plus de place pour lui au sein d'une équipe comme celle des Leafs. On a bien l'impression que cette décision ne fut pas celle d'Imlach, mais de la direction du club. Stafford Smythe a beaucoup de prétentions: il pense par exemple qu'il est le don de Dieu au hockey professionnel et il multiplie ainsi les erreurs et les mauvaises déclarations. Les Leafs sont venus à un cheveu de perdre Shack et ce n'est que parce que le club a connu un mauvais début et que les amateurs se sont fait menaçants à l'endroit de la direction des Leafs que Shack est revenu. Smythe n'avait pas songé qu'en faisant revenir Shack il prouverait, une fois de plus, son manque de perspicacité. En enfant gâté qui a tout reçu, il ne s'intéresse qu'accidentellement à la personne humaine. Shack a déjoué ses calculs et sans doute que Smythe prend aujourd'hui tout le crédit pour une décision bien imprévisible. Qui aurait pensé, en effet, que Shack aurait compris, à Rochester que son avenir était dans la Ligue Nationale et non dans un cirque? La leçon a été dure et elle portera peut-être fruit? Quoiqu'il arrive ce n'est que depuis le retour de Shack que les Leafs se sont remis à gagner, et cela c'est bien important.

Et Crozier?

Les nouvelles en provenance de Détroit, au début de la saison, indiquaient que le gardien de buts, Roger Crozier, éprouvait de la difficulté à se remettre à l'entraînement. Roger était malade mais personne ne voulait le dire publiquement. Or des gens bien renseignés, qui sont des partisans des Red Wings, qui demeurent à Windsor et qui connaissent assez bien Crozier m'ont déclaré que ce dernier est présentement en mauvaise condition physique. Il serait même malade et jouerait uniquement parce que les Red Wings ont actuellement personne pour le remplacer. Sid Abel a tenté d'obtenir un autre gardien de buts et il aura peut-être la main heureuse maintenant que Bernard a fait ses preuves avec les Bruins. Il se pourrait que Sid obtienne les services de Gerry Cheevers, bien qu'il préférerait Ed Johnson.

Les Red Wings ont cédé quelques bons joueurs pour obtenir des vétérans qui n'ont pas encore commencé à produire. Gordie Howe connait un début de saison difficile mais il devrait se remettre à bien jouer dès qu'il aura marqué le 600e but de sa carrière. G. Howe n'est pas un "money player" et le genre de pression auquel il est actuellement soumis affecte un peu son rendement. Il achève ses jours mais il n'est pas fini. Les adversaires des Red Wings vont l'apprendre sous peu, et si Crozier peut se reposer, qui sait ce que les champions de l'an dernier feront avant la fin de l'hiver?

Insectes de céréales entreposées

WINNIPEG — Même si le froid les tue, les insectes parasites qui se logent dans les céréales entreposées peuvent survivre à l'hiver en certaines conditions; tel est l'avertissement que donne un entomologiste de la Station de recherches du ministère de l'Agriculture du Canada, à Winnipeg.

Un spécialiste de la répression de ces parasites, M. L. B. Smith, explique que des parasites, comme le cucujide roux, peuvent survivre dans les greniers où les conditions leur assurent une protection contre le froid.

Voici quelques endroits où les insectes peuvent vraisemblablement hiverner:

Dans des compartiments qui contiennent une forte quantité de céréales humides.

Dans les céréales entreposées dans des granges où logent aussi des bestiaux.

Dans des céréales répandues en dehors des entrepôts et où les insectes peuvent survivre grâce à la protection d'une couche de neige.

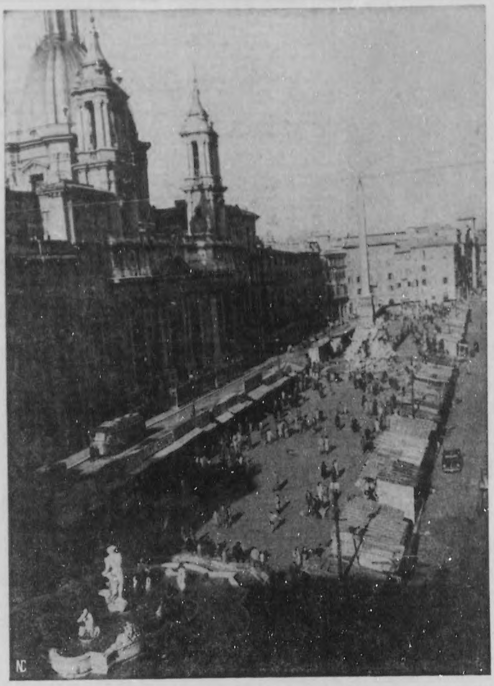
Dans du grain encroûté de moisissure ou contenant une grande quantité de poussière ou de graines de mauvaises herbes qui servent comme isolant.

Selon M. Smith, des expériences faites à Winnipeg ont permis de trouver les meilleurs moyens d'empêcher la survie de ces parasites. Des études ont démontré que l'adulte du cucujide roux qui peut vivre huit mois ou plus à une température de 86°F ne peut résister plus de 30 jours à une température de 20°F.

On recommande donc d'entreposer les céréales dans un endroit où elles se refroidiront à une température inférieure au point de congélation et y resteront pour un mois ou plus.

Il faut inspecter les céréales au moins une fois par mois; si elles semblent se réchauffer, il faut alors les retourner pour les faire refroidir.

Du grain chaud en hiver, c'est un indice d'ennuis.



La "piazza Navona" à Rome attire chaque été de nombreux touristes autour de ses fontaines rafraichissantes. Mais au temps de Noël elle devient le centre d'attraction des enfants, car des kiosques y sont érigés, jouets et attractions de carnaval y fusionnent à volonté, et tous s'y rendent pour écouter les joyeux musiciens qui descendent des montagnes Abruzzes pour jouer les airs de Noël.

A Radio-Canada



Une amie du petit écran: MADELEINE ARBOUR

par Gisèle THEROUX

Le studio 41, à Radio-Canada, avait pris des allures de boite enchantée; un air de flûte le remplissait tandis que des céleris, dans un coin, se dandinaient; que se passait-il? On enregistrait une émission de la "Boite à surprise" dans laquelle jouait Madeleine Arbour que je venais rencontrer. Quel monde merveilleux que celui des petits ... et de ceux qui en font partie. Avec Céleri, Poncho, Madeine et Monsieur Surprise, je suis entrée dans la ronde. La flûte prolongeait ses trémolos, les fleurs éclataient de soleil; nous n'avions plus d'âge et plus de soucis!

Vous la connaissez bien Madeleine Arbour, car, toutes les semaines, vous la voyez participer à plusieurs émissions, au cours desquelles elle prodigue aux téléspectateurs des idées ingénieuses, des conseils, des secrets de savoir-vivre . . .

Car, selon moi, au-delà des bricolages, des "trucs" qu'elle vous donne, il y a l'art de vivre; et cet art est fait, très souvent, de toutes petites choses qui viennent discrètement agrémenter vos journées. Vous dire que le geste assez insignifiant que vous faites souvent mécaniquement, il peut s'ajouter au plaisir de vos journées si vous le faites sciemment. Il y a du raffinement, de la subtilité, beaucoup de sensibilité dans cet art de vivre.

Et il y a aussi tout cela chez Madeleine Arbour. De la souplesse aussi. Cette femme artiste, au cours des différentes émissions auxquelles elle participe, s'adresse tour à tour aux enfants, aux adolescents et aux adultes. Le ton est toujours juste, car il est simple. Elle ne se crée pas une personnalité pour l'écran. Elle est elle-même.

Madeleine Arbour a commencé à travailler à la "Boite à surprise" dès le début de cette série. Les petits l'aiment bien qui lui écrivent, chaque semaine, en grand nombre, et à qui elle suggère (plutôt que d'inviter à copier) des idées qu'ils peuvent ensuite exploiter eux-mêmes selon leur propre personnalité.

Au cours de l'émission "Jeunesse oblige", que Madeleine Arbour anime le mercredi à 5 h. 45, elle se transforme en grande soeur pour parler de mode, de décoration, aussi bien que d'hygiène et de travail à temps partiel pour étudiants.

A l'émission de l'après-midi, intitulée "Femme d'aujourd'hui" et télévisée du lundi au vendredi à 3 h. 45 de l'après-midi, Madeleine Arbour s'adresse aux femmes qui se trouvent à la maison et là encore, pendant un petit moment, elle leur fait oublier les préoccupations quotidiennes pour leur rappeler que le thym, employé frais, est un plaisir pour le palais; qu'un petit contenant de poterie, en plus d'être fonctionnel, est si joli à regarder!

En plus de son travail à la télévision, Madeleine Arbour est professeur à l'Institut des Arts appliqués. Elle nous parle avec enthousiasme de ses élèves. Il est très facile pour Madeleine Arbour d'établir un contact personnel; l'autre, l'interlocuteur, sent facilement la sincérité de cette femme. Apprécie sa simplicité. Et admire son élégance.

Parlant de la femme et de sa maison, Madeleine Arbour nous dit que, "dans une maison, tout, jusqu'au dé à coudre, devrait être choisi avec amour ..." Nous ne doutons pas qu'il en soit ainsi, dans sa maison. Maison qu'animent deux charmants enfants, Annick et Martin.

Animatrice à la télévision, professeur, mère de famille, étalagiste très recherchée, Madeleine Arbour s'active, très souriante, l'air détendu et se permet même, suprême plaisir, de faire, chaque année, ses confitures ...

Emploi de céréales avariées, permis

LETHBRIDGE (Alberta) — Les céréales moisies, germées et congelées peuvent servir utilement à l'alimentation du bétail, d'après M. L. M. Bezeau, expert en alimentation, de la Station de recherches du ministère de l'Agriculture du Canada, à Lethbridge.

D'aucuns croient que de telles céréales constituent un aliment médiocre et qu'elles peuvent même être toxiques, ce qui motive les conseils suivants de M. Bezeau:

Céréales moisies: Les moisissures les plus communes n'offrent aucun danger, mais il en existe quelques espèces dangereuses qu'on reconnaît à leurs symptômes toxiques. De plus, le grain moisi est moins sapide que celui de bonne qualité et les bovins prennent quelques jours à s'y habituer. Voici ce qu'on peut faire: introduire le grain moisi graduellement dans la ration et surveiller de près pour tout symptôme de dérangement digestif. S'il s'en produit, enlever aussitôt les céréales moisies de la ration.

Céréales germées: Elles ne sont pas dangereuses pour le bétail mais, au cours de la germination, la partie amidonnée de l'amande est utilisée lentement, ce qui en réduit la valeur nutritive. Il faut alors compenser cette perte d'éléments énergétiques par d'autres sources, par exemple avec de l'huile, du suif, du maïs, ou des céréales riches en amandes.

Céréales gelées: Les céréales qui subissent des gelées avant d'être parfaitement mûries perdent aussi une partie de leur amidon, ce qui en affaiblit le poids au boisseau. On peut en servir à toutes les classes de bestiaux, mais ici encore il faut compenser les déficiences en éléments énergétiques. Voici comment on y arrive: à 100 livres de blé gelé pesant 30 livres au boisseau, ajouter 24 livres de blé pesant 60 livres au boisseau. Si le grain gelé pèse 40 livres au boisseau, ajouter 19 livres de blé de bonne qualité, et s'il pèse 50 livres au boisseau, ajouter 9 livres de blé de bonne qualité.

Pour les victimes de la guerre de Vietnam

ROME (CCC) — Le Pape a offert 50,000 dollars pour les victimes de la guerre au Vietnam, en réponse à l'appel lancé par l'organisation catholique "Caritas internationalis".

Cet appel, publié par "l'Osservatore Romano", déclare notamment: "La population du Vietnam, de Saïgon à Hanoï, souffre d'une longue guerre. Des milliers de réfugiés, des milliers de femmes et d'enfants ont besoin d'être immédiatement secourus, et ensuite d'être aidés dans l'effort pour la reconstruction. Caritas internationalis lance un appel pour toutes les victimes du Vietnam tout entier, nord et sud, sans distinction de races ni de religions. Caritas internationalis lance cet appel sous le sigle "construire la paix".

Le président de l'organisme, Mgr Jean Rodhain, a souligné à ce sujet, dans une brève déclaration, que Caritas internationalis s'était inspirée du message de paix adressé par Paul VI à tous les hommes de la tribune de l'ONU.

Le Saint-Siège et le racisme

ROME (CCC) — "La politique raciste fut acceptée par le Pape Pie XII. Elle aurait été même commencée par le Saint-Office." S'élevant contre de telles allégations d'un homme politique participant à un débat de la télévision italienne, "L'Osservatore Romano" rappelle que, bien au contraire, par un décret du 25 mars 1928, le Saint-Office a condamné l'antisémitisme en déclarant:

"Le Saint-Siège, poussé par la charité, a protégé le peuple juif contre les vexations injustes et, de même qu'il déplore toutes les querelles et les luttes entre les peuples, il condamne en bloc la haine contre le peuple élu de Dieu, haine qui s'exprime aujourd'hui par le mot de "antisémitisme"."

Le journal rappelle en outre que Pie XI, dans un discours prononcé le 6 septembre 1937, en s'adressant à un pèlerinage belge, déclara: "Il n'est pas possible aux chrétiens de prendre part à l'antisémitisme. Nous sommes spirituellement des sémites."

Quant à Pie XII, "L'Osservatore Romano" souligne que le 29 novembre 1945, ce Pape reçut un groupe de 80 délégués des juifs rescapés des camps de concentration allemands, venus, suivant les termes de leur demande d'audience, "remercier personnellement le Saint-Père de la générosité dont il a fait preuve à leur égard, lors de la persécution de la terrible période nazi-fasciste."

A cette occasion, le Pape prononça une allocution dans laquelle, rappelle le journal, il dit notamment:

"Le Siège apostolique reste fidèle aux principes éternels qui rayonnent de la loi écrite par Dieu dans le coeur de chaque homme, ... et n'a jamais, fût-ce aux moments les plus critiques, laissé le moindre doute que ses maximes et son action extérieure n'admettaient ni ne peuvent admettre aucune des conceptions qui, dans l'histoire de la civilisation, seront rangées parmi les égarements les plus déshonorants de la pensée et du sentiment humain."

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

DIMANCHE

8.55—O Canada, Ouv., Horaire
9.00—Programme russe
9.45—Tables tournantes
10.00—Radio-Journal, Le monde parle au Canada
10.30—Jardins plantureux
10.45—D'un disque à l'autre
10.59—Signal Horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sportive
11.15—Musique classique
11.30—Terre Nouvelle
12.00—Radio-Journal, Et patati et patata!
12.25—Communiqués
12.30—Les Pères Blancs
12.45—Vers Demain
1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
1.30—La grande musique avec les jeunes artistes de chez nous
2.00—Interdit aux hommes
3.00—Match-Intercités
3.30—Les virtuoses
3.55—Chronique sportive
4.00—Radio-Journal
4.10—Regards sur le Canada français
4.30—Récital
5.00—L'homme et le sol
5.30—Programme hollandais
5.45—Chansonnettes
6.15—Le chapelet
6.30—Le cabaret du soir qui penche
8.00—Trente minutes d'informations
8.30—Le cabaret du soir qui penche
8.55—Chronique sportive
9.00—Le cabaret du soir qui penche
10.00—Sask. Radio Auditions
10.30—Nouvelles locales, météo, pensée du soir et fin

Du lundi au samedi inclusivement

6.30—O Canada, Ouv., Horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Nouvelles agricoles
6.45—Témoignages
7.00—Chez Miville
8.00—Nouvelles locales
8.10—Chronique sportive
8.15—Bonjour
9.30—Au fil de l'heure
10.00—Radio-Journal, Jeunesse dorée
10.15—Visages de l'amour
10.30—Les Joyeux Troubadours
10.59—Signal Horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Communiqués
11.15—Marie Tellier avocate
11.30—Diner musical
12.00—Radio-Journal, Nouvelles locales
12.10—Chronique sportive
12.15—Diner musical
12.25—Nouvelles agricoles
12.30—La famille Plouffe
12.45—Le quart d'heure des malades
1.00—Fémina
1.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.00—Vies de femmes
2.15—Partage du jour
2.45—Ad lib
3.00—Radio-Journal, Le club 13-19
3.55—Chronique sportive
4.00—Radio-Journal
4.15—Bienvenue Sask
5.30—Radio Transistor
6.00—Nouvelles locales
6.10—Chronique sportive
6.15—Eclairez-moi s.v.p.
6.45—Le chapelet
7.00—Palmarès 1170
8.00—Trente minutes d'information
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

LUNDI

1.30—Pour ceux qui aiment
5.45—Le p'tit bal de l'ouest
8.30—Sur toutes les scènes du monde
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Un compositeur vous parle
10.45—Les affaires de l'état (alterner avec Capital et travail)
11.00—Revue des arts et des lettres

MARDI

1.30—Hier et aujourd'hui
5.45—Vie Croissante
8.30—Place Publique
9.00—Concert symphonique
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Musique de chambre
11.00—D'amour et de chansons

MERCREDI

1.30—Pour ceux qui aiment
5.45—Le p'tit bal de l'Ouest
8.30—Concert du mercredi
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Toute la gamme
11.00—Sculpture d'aujourd'hui

JEUDI

1.30—Hier et aujourd'hui
5.45—A votre santé
8.30—Orchestres de Radio-Canada
9.15—Parlons musique
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Temps des refrains
11.00—Artistes de renom

VENDREDI

1.30—Pourquoi pas?
5.45—Temps nouveaux, mission nouvelle
8.30—Orchestre de chambre
9.00—Chorale du Canada français
9.30—Le clavier allemand
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Toute la gamme
11.00—Les nouveaux citoyens

SAMEDI

6.30—O Canada, Ouv., Horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Intermède
6.45—Témoignages
7.00—Debout, c'est l'heure
7.45—Nouvelles agricoles
8.00—Radio-Journal, Bonjour Compatriotes
9.00—Nouvelles locales
9.10—Chronique sportive
9.15—Communiqués
9.30—Rendez-vous musical
10.00—Tante Lucille
10.30—Au soleil du mati
10.59—Signal Horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sportive
11.15—Folklore
11.30—Reportages
11.45—Musique en dinant
12.00—L'heure de l'opéra
2.30—Concert International
3.55—Chronique sportive
4.00—Radio-Journal
4.15—La parole est d'o'
4.45—Souvenirs d'Afrique, Musique en dinant (à compter du 22 mai)
5.00—Bienvenue Sask.
6.00—Radio-Journal, Résumé de la semaine
6.15—Le chapelet
6.30—Salut les copains
7.30—Le monde est mon pays
8.00—Trente minutes d'informations
8.30—Visite aux chansonniers
9.00—Jazz en liberté
10.00—Les jeunes dansent
11.00—Reportage
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

GRAVELBOURG — CFRG — GRAVELBOURG

DIMANCHE

10.00—Messe dominicale
11.15—Revue de la semaine
11.30—Terre nouvelle
12.00—Radio-Journal, Interdit aux hommes
1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
2.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
3.00—Match intercités
3.30—Musique de guitare
3.55—Chronique sportive
4.00—Radio-Journal
4.10—Regards sur le Canada français
4.30—Orchestres du réseau anglais
5.30—A la rencontre des illustres
6.00—Les classiques français
6.30—Le cabaret du soir qui penche
8.00—Trente minutes d'information
8.30—Le cabaret du soir qui penche
8.55—Chronique sportive
9.00—Le cabaret du soir qui penche
10.00—Radio-Journal

LUNDI AU VENDREDI

7.00—Chez Miville
8.00—La prière du matin
8.15—Nouvelles
8.25—Nouvelles sportives
8.30—Variétés
9.00—Radio-Journal, Marie Tellier
9.15—Vies de femmes
9.30—Pour vous Mesdames
9.45—Let's Learn French
10.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
10.15—Les visages de l'amour
10.30—Les Joyeux Troubadours
11.00—Radio-Journal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Détente musicale
11.30—Partage du jour
12.00—Musique et chansonnettes
12.25—Nouvelles agricoles
12.30—L'amour quotidien
12.45—Les mensonges d'Ulysse
1.00—Fémina
1.15—Psychologie de la vie
1.53—Musique seulement
2.00—Une demi-heure avec . . .
2.30—Requêtes
3.00—Radio-Journal, Nos malades
3.10—Requêtes
3.30—Pêle-mêle
3.55—Nouvelles du sport
4.00—Radio-Journal
4.15—Radio-Transistor
4.30—Musique en dinant
5.00—Le coin des tout-petits
5.15—Radio-Jeunesse
6.00—Radio-Journal, L'Angélus
6.05—Témoignages
6.15—Au gré de ma fantaisie
6.30—Let's Learn French
6.46—Le chapelet en famille
8.00—Trente minutes d'information
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Nouvelles

LUNDI

1.30—Ceux qui nous aiment
7.00—Un compositeur vous parle
7.15—Les affaires de l'Etat
7.30—Revue des arts et des lettres
8.30—Sur toutes les scènes du monde

MARDI

1.30—Hier et aujourd'hui
7.00—D'amour et de chansons
7.30—Musique de chambre
8.30—Place publique
9.00—Concerts symphoniques

MERCREDI

1.30—Ceux qui nous aiment
7.00—Toute la gamme
7.30—Les auteurs étrangers
8.30—Concert du mercredi

JEUDI

1.30—Hier et aujourd'hui
7.00—Le temps des refrains
7.30—Artistes de renom
8.30—Orchestre de Radio-Canada
9.15—Parlons musique

VENDREDI

1.30—Pourquoi pas
7.00—Sur toute la gamme
7.30—Les nouveaux citoyens
8.30—Orchestre de chambre
9.00—Chorales du Canada français
9.30—Clavier allemand

SAMEDI

7.00—Radio-Journal, Soleil levant
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles
8.30—Variétés
8.45—Commentaire agricole
9.00—Tante Lucille
9.30—Midi sur le monde
10.00—Découverte de la littérature
10.30—Chansons et succès
11.00—Radio-Journal
11.10—Nouvelles du sport
11.15—Folklore
11.30—Dans l'vent
12.00—L'heure de l'Opéra
2.30—Rendez-vous des jeunes
3.55—Chronique sportive
4.00—Radio-Journal
4.15—La parole est d'or
4.45—Souvenirs d'Afrique
5.00—Récital du réseau
5.30—Il parle et chante
6.00—Radio-Journal, Reportage
6.30—Musique
6.45—Le chapelet en famille
7.00—Emissions du réseau
8.30—Trente minutes d'informations
9.00—Visite aux chansonniers
9.30—Jazz en liberté
10.00—Musique de danse
10.30—Nouvelles

L'enseignement catholique en Algérie

ALGER (CCC) — "L'Eglise catholique consciente de sa mission ne se contente pas de prêcher. Elle participe à l'oeuvre d'éducation et de formation un peu partout dans le monde", écrit "Révolution africaine", hebdomadaire du F.L.N., dans le premier article d'une série sur l'enseignement privé en Algérie, consacré à l'Eglise catholique.

"En Europe, poursuit le journal, pour des raisons historiques, et bien entendu d'ordre religieux, le rôle de l'Eglise dans l'enseignement est considérable. Le prestige de cet enseignement est non moins important dans les pays de confession musulmane. En République arabe unie, en Syrie, au Liban, l'enseignement libre est donné essentiellement par des religieux autochtones. En Algérie, la situation des écoles libres est un peu particulière.

"L'Algérie, écrit ensuite "Révolution africaine", ignore ces rivalités qui existent ailleurs entre le secteur privé et le secteur public de l'enseignement. L'enseignement diocésain ne contredit pas l'enseignement public. Les écoles privées ont le souci de former les enfants suivant des indications algériennes. Elles préparent aux mêmes diplômes. Conscientes de la responsabilité qu'elles assument vis-à-vis des familles qui leur confient leurs enfants, ces écoles refusent d'être des endroits où l'on cherche à imposer une foi".

Après avoir indiqué que plus de cinq cents enseignants de l'enseignement catholique en Algérie sont des religieux et des religieuses qui ne sont pas rémunérés, " ce qui réduit énormément les frais de scolarisation", le journal conclut: "Leur rôle est de répondre concrètement à l'appel lancé par le Pape et par le cardinal Duval, archevêque d'Alger, en partageant avec les autres non pas 'la nourriture spirituelle' mais le savoir."

La fusion des provinces atlantiques 'dans le vent'

CHARLOTTETOWN — Les premiers ministres Robert Stanfield, de la Nouvelle-Ecosse, et Louis Robichaud, du Nouveau-Brunswick se sont rencontrés pour discuter de la possibilité d'une fusion des deux provinces.

Tous deux ont signalé que même si l'entente finale est encore lointaine, le sujet est "dans le vent". M. Robichaud a dit avoir pu s'entretenir brièvement du sujet avec M. Stanfield, entre deux séances de la Conférence des premiers ministres des provinces atlantiques.

La question de l'union des provinces atlantiques avait été soulevée à la dernière conférence par M. Robichaud, mais les représentants de l'Ile-du-Prince-Edouard et de Terre-Neuve avaient manifesté peu d'intérêt dans la proposition.

Depuis, les assemblées législatives de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ont adopté des motions demandant que cette question soit étudiée par une commission.

M. Stanfield a annoncé qu'une personnalité avait été approchée pour présider cette commission, précisant qu'elle n'a pas encore accepté, et qu'en conséquence son nom ne peut être rendu public.

Congrès régional de l'A.C.F.C.: Prud'homme, St-Denis, Vonda

ST-DENIS — Pour répondre à l'appel émis par nos chefs réunis en séminar à Victoire durant l'été, les cercles paroissiaux de l'A.C.F.C., à une réunion conjointe de leurs exécutifs, ont formé un comité central. Ce comité devait faire les démarches nécessaires pour l'organisation d'un congrès régional. C'est le dimanche 14 novembre qu'eut lieu ce congrès dont le but fut l'étude des problèmes scolaires de "Chez-nous", appuyé sur les statistiques prélevées dans chaque paroisse au moyen d'un travail minutieux.

Le congrès débuta par un mot de bienvenue par M. Hervé Loiselle, maire du village de Prud'homme.

Me Marcel Préfontaine, invité d'honneur, en un verbe chaud, pénétré de patriotisme, donna l'interprétation de l'article 203 de l'Acte scolaire de notre province. Une période "questionnaire" suivit cet exposé.

Deuxième étape

M. Raymond Caron, instituteur de St-Denis, donna un abrégé très complet de l'histoire de notre culture; il a aussi parlé de "notre culture française en 1965".

Troisième étape

M. l'abbé A. Poilièvre, curé de St-Denis, présenta ensuite brièvement l'analyse statistique à l'étude (chaque congressiste avait une copie de ce travail).

Les congressistes, se chiffrant à près de 200, ayant goûté les paroles de ces orateurs, se sont ensuite groupés en forum. La discussion portait sur les problèmes locaux, entre autres les avantages et les désavantages de centralisation pour former une école bilingue dans la région.

Il est intéressant de noter quelques statistiques révélées par suite de l'enquête: total d'élèves canadiens-français (trois paroisses) 1965-66, 306; 1969-70, 359; 1970-71, 368. Ces chiffres pourraient indiquer qu'une école supérieure centralisée desservant toute cette région pourrait être considérée. Nous osons espérer qu'un bien tangible ressortira de ce travail.

M. Raymond Marcotte, représentant du Conseil de la Vie française, nous offrit quelques idées concrètes qui pourraient aider dans la continuation de cette étude.

La population franco-canadienne des trois paroisses: Prud'homme, Vonda et St-Denis, était bien représentée. En outre, on remarquait dans l'assistance M. le Dr et Mme Gaudet, de Prince-Albert, ainsi que M. et Mme J. Jeanneau, de Saskatoon, M. et Mme Auguste Bandet et M. Raymond Marcotte.

Un sincère merci aux religieuses de Prud'homme qui ont mis leur couvent à la disposition des congressistes lesquels par leurs délibérations ont contribué au succès de ce congrès.

M. l'abbé P. Carrier, curé de Prud'homme, a bien voulu nous donner quelques réflexions comme clôture à cette réunion.

On a profité de ce beau groupement de Franco-canadiens pour formuler une motion à l'adresse du président de la CBC demandant la télévision française.

Comité du congrès régional.

Cut Knife

Çà et là

Mmes H.-O. Beaudry et R.-J. Dion sont de retour à leur foyer respectif, ayant toutes deux subi une opération à l'hôpital Université de Saskatoon.

M. et Mme Earl Beaudry et leur mère et belle-mère, Mme Hector Gagnon, ont assisté au mariage d'une soeur de Mme Beaudry à Winnipeg.

M. Eugène Foisy a fait un voyage d'affaires à St-Paul, Alta. Sa belle-mère, Mme Archie Richard, l'accompagnait à son retour pour une courte visite; le 29 octobre, ils ont assisté aux funérailles d'un beau-frère de Mme Richard, M. G.-J. La Clare, à Jackfish Lake.

Le R. P. Junifer, O.F.M., de Lumsden, est venu prêcher une retraite paroissiale, du 1er au 4 novembre.

Dimanche dernier, M. et Mme Arthur Hamel, d'Edam, ont rendu visite à M. et Mme Joseph Dupuis. M. Hamel est le frère de celle-ci.

Prud'homme, Sask.

40e anniversaire de mariage de M. et Mme E. Lafrenière

PRUD'HOMME — Le 7 novembre, tous les enfants de M. et Mme Eddy Lafrenière se réunissaient chez M. Léo Lafrenière pour célébrer le 40e anniversaire de mariage de leurs parents. Un dîner de circonstance fut servi.

Les huit enfants et 22 petits-enfants de M. et Mme E. Lafrenière étaient présents. Ce sont: M. et Mme Frank Viszko (Lorraine), M. et Mme Louis Lafrenière, M. et Mme Léo Lafrenière et M. Lionel Lafrenière, de Shaunavon, M. et Mme Jérôme Lafrenière et M. et Mme A. Préfontaine (Sylvia), de Montmartre, M. et Mme Ronald Lafrenière et M. et Mme A. Lepage (Denise).

Vinrent également pour la circonstance: M. et Mme B. Mills, de Viscount, soeur de M. E. Lafrenière, et Mlle Muriel Lepage, de Vonda. Ils leur offrirent une armoire genre buffet vitré et une table de salon. Leurs amis de Prud'homme leur offrent leurs félilictations et voeux les plus sincères pour l'avenir.

Mariage

Le 23 octobre, dans l'église de St-Denis, Mlle Blanche Denis unissait sa destinée à celle de M. Paul Bandet. Ils résideront sur la ferme de M. Simplice Bandet.

Baptême

Le 22 septembre: Louis-Joseph, fils de M. et Mme Auguste Hannotte, Parrain et marraine, M. et Mme Henry Boell, de Saskatoon.

Incendie

Le 25 octobre, le feu se déclarait dans la boulangerie de M. Ronald Lafrenière, qui était située dans une bâtisse appartenant à M. Hervé Loiselle. Les flammes se répandirent si rapidement qu'il fut impossible de rien sauver. Les pertes sont considérables. Sympathie à M. et Mme R. Lafrenière et M. H. Loiselle.

M. et Mme Simplice Bandet se sont retirés au village après avoir vécu sur leur ferme 60 ans.

En visite

M. et Mme Guy Bandet se rendaient à Victoire et Debden; M. et Mme C.-M. Lepage, chez leurs fils, à Regina, et leurs filles, Mmes A. Loiselle et Y. Wells, à Saskatoon; Mme J.-B. Grimard, chez ses fils et bru, M. et Mme Charles Grimard, à Edmonton; M. et Mme Leslie Viszko, à Vancouver; Mme Nadon, de Vernon, C.-B., chez son frère, M. Auguste Hannotte; M. et Mme Laurent Painchaud, d'Albertville, chez M. G. Bandet; Mlle Gisèle Lemire, de Park Valley; Mlle Rose Pelletier, de Victoire; M. et Mme Gérard Normand, de Québec, chez M. François Normand; M. et Mme Eugène Drouin, de Winnipeg; Mme Gaston Gabriel, de Benito, Man.; M. et Mme Louis Gabriel, de Swan River, Man.; Mme David Brownee, de Pembroke, Ont., chez M. Ludger Painchaud; M. et Mme Jean-Marie Bandet et leurs deux fils, de Québec, chez M. Henri Bandet (M. Bandet, étant dans l'armée caandienne, est transféré à Moose Jaw); M. et Mme Neveu, de Marcelin, chez M. Robert Grimard.

Wawota

Va-et-vient

M. et Mme Pat Lamontagne se rendirent à Esterhazy visiter leur fils, Richard, et sa famille. De là, ils se rendirent à Winnipeg visiter leur fils, René, et sa famille.

M. et Mme Maurice Zébière, accompagnés de leur fils, Lionel, se rendirent à Young pour affaires.

M. et Mme Albert Jacques et leurs enfants allèrent à Brandon, Man., visiter leurs parents, M. et Mme R. Burman.

M. et Mme H. Beaudin et leurs enfants, de Montmartre, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Murdock McLean.

M. et Mme Lionel Larrivée et leurs enfants, de Regina, étaient en visite chez leurs parents.

Mlle Patsy Lou McLean, de Regina, était en visite chez ses parents.

Storthoaks

Çà et là

M. et Mme Aimé Bourgeois et leur petite fille, de St-Norbert, Man., ont rendu visite à Mme Albertine Bourgeois.

M. et Mme Wilfrid George, de St-Boniface, Man., étaient en visite au presbytère.

Mme Aimé Carrière a passé quelque temps chez sa soeur, Mme Smith, à Tisdale.

M. et Mme Henri Blérot sont allés chez leurs fille et gendre, M. et Mme Maurice Bourbonnière, de Winnipeg, Man., pour la fin de semaine.

Félicitations à M. et Mme Raymond Chicoine (Joan Osborne) à l'occasion de leur récent mariage.

M. et Mme Arthur Filion, de St-Boniface, Man., ont rendu visite à des parents et ont assisté au mariage de leur neveu, M. Raymond Chicoine.

Mme André Chicoine est de retour chez elle et bien remise d'une opération subie à l'hôpital de Gainsborough.

Prompt rétablissement à Mme Raoul Chicoine, patiente à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Félicitations à M. et Mme Fernand Blérot à l'occasion de la naissance d'une fille.

Profitant de l'occasion de l'ouverture de la saison de chasse, quelques chasseurs du Manitoba et de la Saskatchewan étaient à Storthoaks pour y tenter leur chance. Durant ces quelques jours, ils ont séjourné chez des parents. Ce sont: M. Robert Cyrenne, de Regina, accompagné de son épouse et de ses quatre enfants, chez M. et Mme Emile Chicoine; M. Oscar Desrochers, accompagné de son jeune fils, Marc, et de M. Arthur Chicoine, de St-Boniface, Man., chez M. et Mme Jules Pierret; M. J.-B. Labossière, de Haywood, Man., accompagné de son épouse, ainsi que M. Noël Philippe, de St-Claude, Man., chez Mme Lucien Gofflot; M. Philippe Kufner, de Glentworth, accompagné de son épouse et de leur famille, chez MM. et Mmes Aimé Dumaine, Omer Carrière et J.-G. Lapierre; M. Joseph Blanchard, d'Elm Creek, Man., M. Clifford Sabiston, de Selkirk, Man., et M. René Rogg, de Redvers, chez M. George Rogg.

Zenon Park

Construction

Les deux compagnies de construction qui ont fait la pose des tuyaux pour eau courante dans les rues du village, ainsi que l'érection d'une tour en métal qui servira de réservoir, termineront leurs travaux ces jours-ci. Après le creusage et le bouleversement nécessaire dans toutes les rues depuis le 1er septembre, des travaux de nivellement ont été effectués dernièrement et tout a repris un aspect normal au bien-être des automobilistes et des propriétaires de camions qui circulent journellement sur les principales rues, surtout celles conduisant aux élévateurs à grain.

Le quota du grain est actuellement de trois boisseaux de l'acre pour ce district, et plusieurs en profitent pour y transporter leur grain. La récolte de blé varie de 10 à 20 minots à l'acre avec qualité allant du no 3 au no 6.

Pour l'orge, quelques fermiers, dans la partie sud-est du district, ont obtenu un rendement de 60 boisseaux à l'acre et de bonne qualité. Quelques champs de graine de colza ont aussi donné un rendement allant jusqu'à 20 boisseaux à l'acre dans cette même partie du district.

En octobre, une douzaine de résidences additionnelles ont été branchées au système de gaz naturel qui passe dans le village depuis deux ans, et d'autres ont aussi fait faire les travaux nécessaires afin de jouir du service des égouts entrepris l'automne dernier.

Le système de téléphone automatique installé dans la localité en avril dernier semble aussi donner satisfaction à tous. Les rues du village sont maintenant éclairées par des lumières appelées "Vapor lights" et en nombre suffisant pour donner un éclairage convenable un peu partout.

Çà et là

M. et Mme Eugène April sont partis passer les prochains trois mois à Kelowna, C.-B., où résident leurs parents, M. et Mme Alphonse April. De là ils visiteront d'autres parents résidant à Maillardville et à New Westminster, MM. et Mmes Henri Goulet et Lucien April.

M. Robert Hudon, d'Edmonton, Alta, accompagné de deux de ses enfants, était de passage, dernièrement, dans cette localité, visitant sa mère, Mme Auguste Hudon, et ses frères et soeurs demeurant en divers endroits du district: MM. Roger et Lorenzo, MM. et Mmes Gustave et Elie Archer et G. Pelletier et Mlle Mélina Hudon.

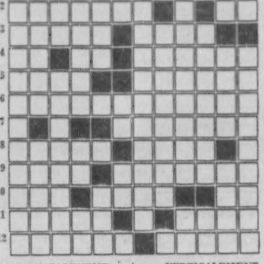
MM. et Mmes Jean Courteau et Gérard Leblanc ont, ces jours derniers, fait un séjour à Edmonton, Alta, visitant leurs filles, Rita et Claudette, qui suivent des cours d'études à une école technique de cette ville.

Durant ces trois dernières semaines, plusieurs personnes de la localité se sont rendues aux hôpitaux St-Paul et University de Saskatoon pour soins médicaux. Parmi ces personnes on remarquait Mmes Louis Chartier, Alexandre April, L. Rémillard, Iberville Chabot et Théodule Lalonde.

La récente petite épidémie de grippe qui a affecté plusieurs adultes du district a tenu le personnel de l'hôpital local, dirigé par les Soeurs Notre-Dame de Chambriac, fortement occupé. Aucun cas mortel, cependant, n'en est résulté.

Les directeurs du Club de curling font actuellement une loterie de dindes pour aider aux dépenses d'entretien et de glace qui se présenteront bientôt.

— No 456 —



HORIZONTALEMENT

1—Se dit de deux quantités dont l'une contient l'autre une fois et demie.
2—Effrayer. — Usages.
3—Naturel. — A toi.
4—Appris. — Equerre. — Signe apparent.
5—Attraction principale. — Ingénieur hollandais.
6—Nouveau sentiment de.
7—Mêler de nouveau.
8—Sont à toi. — Air du visage.
9—Arc-en-ciel. — Celui qui met.
10—Employé avec benito veut dire casaque de couleur jaune. — Boite en fer. — Pronom.
11—Qui vient en troisième lieu. — Tout ce qui sert à attacher.
12—Pièce de métal recevant une roue à chacune de ses extrémités. — Sorte de broderie.

VERTICALEMENT

1—Savant versé dans la connaissance du sanscrit.
2—Partie du corps. — Me rendrais.
3—Manche d'un jeu. — Osséines.
4—Arrêté d'un compte. — Notre-Seigneur. — D'un verbe gai.
5—Ecrivain français. — Mouche africaine.
6—Id est. — Consonnes. — Demi.
7—Avec art.
8—Liaison intime.
9—Avec tiédeur. — Mesure chinoise.
10—Rendue égale. — Pronom.
11—Petit ruisseau. — S'emploie avec club pour désigner une association qui a pour but de donner une culture cinématographique. — Affaiblie.
12—En les. — Passèrent en dedans.

SOLUTION DU PROBLEME No 455

■ **Horizontalement:** 1. Etourdissant; 2. Narrer — Rue; 3. Titi — Ainsi; 4. Reineclaude; 5. Ea — Ostie; 6. Carien — Et — Se; 7. Cu — Ruisseaux; 8. Otée — Eu; 9. Rés — Annonçai; 10. Duse — Dieu; 11. Erébus — Sosie; 12. Sentie — Ais.

■ **Verticalement:** 1. Entraccorder; 2. Taie — Auteur; 3. Ortier — Esses; 4. Urinaire — Ebe; 5. Ré — Eu — Un; 6. Draconien — St; 7. Ils — Sund; 8. Sonates — Oise; 9. Suite — Néo; 10. Aride — Accusa; 11. Nu — Su — Il; 12. Têt — Textiles.

Jubilés de diamant et de centenaire des pionniers célébrés à St-Brieux

ST-BRIEUX — Le 23 octobre avait lieu, à St-Brieux, la célébration des jubilés de diamant et de centenaire des pionniers de la paroisse. La journée débuta par un déjeuner aux crêpes, sous le patronage du Club Lions. Plus de 450 personnes y participèrent. Sont venus rehausser la fête de leur présence et de leurs commentaires, M. Jack Cennon et un groupe d'employés de CKBI, parmi lesquels se trouvait une jeune Canadienne française, Mlle Marie Tremblay.

A 1 h. p.m. eut lieu un banquet, sous la direction des Dames de Ste-Anne. Les invités d'honneur étaient les pionniers. Agissait comme maître de cérémonies, M. Paul Leray. M. l'abbé J.-A. Rivard, curé, donna le discours de circonstance en français, et le Révérend Lwingston, pasteur de l'Eglise unie d'Ethleton, en anglais. M. Bernard Tétreault proposa le toast aux pionniers. M. Reynold Rapp fit aussi un court discours, citant la détermination des pionniers et leurs sacrifices afin de s'établir dans ce nouveau pays.

M. Paul Kernaleguen, maire de la municipalité, eut aussi des mots d'éloge envers les membres du conseil depuis les débuts. M. Arsène Gallays, président du comité du centenaire, fit mention spéciale de M. Jean Comte, présent au banquet, qui arriva au Canada en 1903, ainsi que de MM. Honoré Gallays et François Thébaud, âgés de plus de 80 ans et jouissant d'une bonne santé. M. Pierre-J. Coquet, maire du village, donna un court historique des gens qui ont siégé à la table du conseil depuis le commencement de la paroisse.

Puis plusieurs dames de St-Brieux, vêtues de robes des premiers temps, firent une parade qui dut rappeler de doux souvenirs à plusieurs.

Mme Annie Dahmer et M. Henri Hamonic, au nom des pionniers, remercièrent les organisateurs de cette belle fête.

Les films "The Drylanders", "Sunfishers" et du 50e anniversaire de la paroisse furent présentés au théâtre "Midway" au cours de l'après-midi, par gracieuseté de MM. Eugène Perreault et Roger Egger et de la brasserie Molson.

L'invité d'honneur, M. W. G. Gardiner, en charge des célébrations des jubilés, parla devant une salle comble et attentive. Il s'adressa surtout aux jeunes, les invitant à suivre l'exemple des pionniers honorés en ce jour.

Le soir, à 9 h., à la salle paroissiale, les pionniers de 60 ans et plus eurent l'honneur de la première danse et se firent applaudir avec chaleur.

Le lendemain, dimanche, une messe de reconnaissance fut chantée par M. l'abbé Rivard. M. l'abbé J. G. Lang, du Collège Notre-Dame de Prince-Albert, donna le sermon en anglais. Au cours de l'après-midi, à la salle paroissiale, les "Shenandos", un groupe de Prud'homme et de Saskatoon, exécutèrent des chansons folkloriques devant un auditoire de 150 personnes.

A tous ceux et celles qui ont donné de leur temps et de leur savoir-faire pour rendre ces deux journées mémorables aux chers pionniers, sincère remerciement!

Baptêmes durant l'année 1965

Colette-Cécile, fille de M. et Mme Alfred Carfantan, née le 20 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Donatien Coquet.

Colyn-Marie-Irène, fille de M. et Mme Denis Roenspies, née le 7 février. Parrain et marraine, M. et Mme Clément Gorin.

Raylene-Marie, fille de M. et Mme George Kakner, fils, née le 11 février. Parrain et marraine, John Kajner et Elizabeth Allen.

Anthony John, fils de M. et Mme Albert Hoess, né le 24 février. Parrain et marraine, M. et Mme John Messmer.

Timothy-Raymond, fils de M. et Mme Raymond Dubé, né le 24 février. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Lavoie.

Ramona-Lynn, fille de M. et Mme Albert Antal, née le 13 mars. Parrain et marraine, Carl Antal et Phyllis Assié.

Deborah-Diana, fille de M. et Mme George Danku, née le 9 mars. Parrain et marraine, M. Edwin Bédard et Mme Elizabeth Grunman.

Brigitte-Marie, fille de M. et Mme Armand Ollivier, née le 15 mars. Parrain et marraine, M. François-P. Legoas et Mme Hautin, remplacés par Edouard et Sheila Hamonic.

Paul Stevens, fils de M. et Mme Steve Mukli, né le 16 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Michael Papp.

Jacqueline-Marie, fille de M. et Mme Georges Duclaux, née le 18 mars. Parrain et marraine, M. et Mme André Rudulier.

Diana-Carol, fille de M. et Mme Paul Crozon, née le 28 avril. Parrain et marraine, M. et Mme George Theissen.

Lucie-Marie, fille de M. et Mme Maurice Massé, née le 24 avril. Parrain et marraine, Auguste Massé et Marguerite Martine.

Brenda Lee, fille de M. et Mme Frank Mukli, née le 18 mai. Parrain et marraine, Joseph Füri et Rosala Cunningham.

Linda-May, fille de M. et Mme Célestin L'Hénaff, née le 29 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Earl Walker.

Valérie-Anne, fille de M. et Mme Alex Mudrik, née le 9 juin. Parrain et marraine, M. Ernest Mason et Mme Donna Stieb, remplacés par M. et Mme Ronald Grégoire.

Guy-Georges, fils de M. et Mme Jean Kerbrat, né le 11 juin. Parrain et marraine, Otto et Angeline Wolfgang, remplacés par M. et Mme Emile Creurer.

Wanda Elizabeth, fille de M. et Mme James Gaetz, née le 13 août. Parrain et marraine, Russell Betnar et Patricia Magnus.

Lisa Ann, fille de M. et Mme Charles Weber, née le 22 août. Parrain et marraine, Kenneth et Marlene Weber.

Marc-Jean-Louis, fils de M. et Mme Similien Ferré, né le 30 août. Parrain et marraine, M. et Mme Théophane Ferré.

Léandre-Bruce, fils de M. et Mme Brieux Gallais, né le 9 septembre. Parrain et marraine, Richard Zurberg et Annelies Lustenberger.

Richard-Joseph, fils de M. et Mme Joseph Petit, né le 9 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Alain Rohel.

Marie-Thérèse, fille de M. et Mme Pierre Thébaud, née le 17 septembre. Parrain et marraine, Alfred Revêt et Marie Martine, remplacés par M. et Mme Maurice Massé.

La Bible vous parle

Celui qui honore son père trouvera de la joie dans ses enfants: au jour de sa prière il sera exaucé. (Eccli 3, 5)

• • •

Tel un blasphémateur est celui qui délaisse son père; un maudit du Seigneur, celui qui rudoie sa mère. (Eccli 3, 16)

Congrès des Dames de Ste-Anne à Val Marie, un réel succès

VAL MARIE — Le congrès des Dames de Ste-Anne qui eut lieu le 4 novembre fut un succès, grâce à la bonne organisation de la présidente diocésaine, Mme Fournier, à la coopération de Mme Chabot, des membres de l'exécutif, à l'aide de l'aumônier diocésain, M. l'abbé J. Bernier, de l'aumônier paroissial, de la présidente locale et de tous ses associés. Le R. P. A. Fournier, O.M.I., du collège de Gravelbourg, donna une éloquente conférence sur "Le rôle des parents dans l'éducation religieuse de leurs enfants".

L'aumônier diocésain sut intéresser les membres présents par un forum vivant.

A 5 h. 45, il y eut la messe célébrée par M. l'abbé Bernier; le sermon fut donné par M. l'abbé O. Lemay, curé. A 7 h., il y eut banquet servi par la Ligue des Femmes Catholiques dans une atmosphère de gaieté. Mme Lucien Syrenne, présidente locale, présenta les invités d'honneur qui étaient: Mgr G. Couture, V.G., M. l'abbé J. Bernier, le R. P. A. Fournier, MM. les abbés Roger et Fernand Ducharme, D. Dugas, A. Chabot, L. Poulin, A. Moquin, P.-A. Boudreau et Drake, ainsi qu'un bon nombre de congressistes.

Une courte soirée-surprise fut offerte à M. l'abbé O. Lemay, qui fêtait ce jour-là son 30e anniversaire de prêtrise. M. le curé fut ému de se trouver avec ses confrères pour cette célébration inattendue.

Les religieuses avaient contribué artistiquement au décor et les élèves, au nom des paroissiens, présentèrent les voeux et un cadeau à leur pasteur. La conclusion du congrès fut faite par Mgr G. Couture, remplaçant Son Exc. Mgr Aimé Decosse.

Trois prix furent distribués aux personnes qui avaient conservé le plus de papeterie. Ce sont: Mmes Gilles Boisvert, de Ferland, Lucien Syrenne, de Val Marie, et Albert Picray, de Ponteix.

Correction

MM. et Mmes M. Massé, de Calgary, et Gérard Pinel, de Swift Current, étaient en visite chez MM. et Mmes C. Wanlin et P. Pinel, dernièrement.

Ferland

Çà et là

MM. les abbés Roger Ducharme et Pouliot ont rendu visite à M. l'abbé Joseph Bernier, curé, à l'occasion de son anniversaire de naissance, le 19 octobre.

Bienvenue à M. et Mme Paul Emile Lacasse et à leur famille, de Cadillac, qui sont venus s'établir sur une ferme qu'ils ont achetée.

A l'occasion de l'Hallowe'en, les petits louveteaux ont fait le tour de la paroisse pour recueillir de l'argent pour les petits enfants pauvres, au lieu de recevoir bonbons et douceurs pour eux-mêmes.

M. et Mme Charles H. Fournier sont revenus le mercredi 10 novembre d'un voyage de deux mois dans la province de Québec et aux Etats-Unis, où ils ont visité parents et amis. M. Fournier fut hospitalisé dès son retour. Tous lui souhaitent un prompt rétablissement.

M. Jean-Louis Morin ouvrit officiellement son magasin le samedi 30 octobre. Un goûter fut servi aux visiteurs dans l'après-midi et un tirage eut lieu dans la soirée. Le premier prix fut gagné par Mme Alex Laberge (panier d'épiceries, valeur $25); 2e prix, chaufferette pour automobile, valeur $15, par Mme Walter Morisette; 3e prix, lampe de poche, valeur $8, Mme Alex Tétreau, de Horse Creek.

M. et Mme Rosaire Chabot sont allés à Kenora, Ontario, visiter leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Gérald Proulx (Yolande Chabot). Ils ont aussi visité les familles Arthur Larose, à Winnipeg, Emile Tourigny, à Wolseley, Phil. Gauvin, à Regina, et M. l'abbé Chabot et Mme Avila Chabot, à Willow-Bunch.

Sont allés au Congrès des Dames de Ste-Anne tenu à Val Marie le jeudi 4 octobre, M. l'abbé Joseph Bernier, aumônier diocésain; Mme Aristide Fournier, présidente diocésaine; Mme Alfred Chabot, secrétaire diocésaine; Mme Gilles Boisvert, présidente locale; Mme Edmond Tardif, secrétaire locale; Mmes Adrien Brisbois, Alex Laberge, Paul Morin, Sylvio Clermont, Medelger Chabot, Rosaire Chabot, Hector Massé, Walter Morisette.

Plusieurs jeunes ont quitté la paroisse pour aller poursuivre leurs études ou pour aller travailler: M. Adrien Brisbois, à Lebret, chez les pères Oblats, où il prendra soin des sports; MM. Maurice Fournier et Lionel Fauchon, à Regina, où ils ont un emploi; Denis Chabot, à Calgary; André Morin, Léonard Tardif, Alfred Beaudoin, Denis Fournier, Roland Chabot, Michel et Richard Couture, au Collège de Gravelbourg; Roland Smith, René Chabot, Raoul Massé et Léopold Morin, à l'école technique de Moose Jaw; Mlles Paulette et Michelle Chabot, au couvent des Soeurs Jésus-Marie, à Gravelbourg; Mlle Claire Massé est employée comme coiffeuse à Laflèche, Mlle Jocelyne Couture est secrétaire du Docteur Lizaire, à Regina.

Mmes Ephrem Bouffard et Adrien Brisbois, M. Jos. Bouffard et Mlles Claudette et Doris Bouffard se rendirent à Lisieux pour le 40e anniversaire de mariage de M. et Mme Henri Bouvier.

M. Aimé Brisbois, ainsi que Mmes Adrien Brisbois et Emma Mercier visitèrent M. et Mme Henri Brisbois, à Shaunavon.

A M. et Mme Treflé Brisbois est née une fille le 30 ocobre. Elle fut baptisée sous les noms d'Hélène-Irène. Les parrain et marraine furent Irénée et Dolorès Brisbois, frère et soeur de l'enfant.

Mlle Annette Fortier, ambassadrice du Tourisme à Paris, est venue visiter ses oncles et tantes, M. et Mme Joseph Chabot, Mme Léontine Lacasse, et ses cousins et cousines. M. et Mme Joseph Chabot, Mmes Alfred Chabot, Marcel Monette allèrent la reconduire à Swift Current, où ils visitèrent M. Alfred Dion, patient au "Geriatic Centre" et M. Alphonse Dion, retiré à Ponteix. Mlle Fortier prit l'avion pour continuer sa route jusqu'au Mexique où elle sera encore au service du tourisme.

Bienvenue à M. et Mme Camille Hamel et leur famille, de Frenchville, qui sont venus s'établir à Ferland. Ils occuperont l'ancienne maison de M. Noé Chabot qui fut transportée sur la rue principale. Bienvenue aussi à M. et Mme Viateur Chabot et leur fillette qui ont déménagé dans leur nouvelle maison au village.

M. Gilles Copp, de Fertile, passa quelques jours avec son confrère de collège, M. Adrien Brisebois, récemment.

Vawn

Soirée et banquet

Un banquet et une soirée dansante, organisés par les Chevaliers de Colomb, avaient lieu à la salle le mardi 16 novembre. Soixante convives ont joui d'un délicieux repas servi par les dames du Club de Vawn. M. Henri Pouliot agissait comme maître de cérémonies.

M. l'abbé G. Aumont remercia les Chevaliers de Colomb d'Edam et de Vawn pour leurs services comme lecteurs aux messes du dimanche et lut ensuite une poésie humoristique. M. John Etchevery, député d'Etat de North Battleford, adressa quelques mots.

M. le Dr Maurice Lemay, surintendant de l'hôpital Saskatchewan de North Battleford et invité d'honneur, parla de l'éducation de la jeunesse.

Pendant la soirée, on présenta un trophée à M. Bill Cain, tambourineur pendant 12 ans dans l'orchestre "Knights of Rhythms" de North Battleford et qui, à 75 ans, prend sa retraite avec regret. Très ému de ce geste, M. Cain remercia sincèrement les responsables.

M. Alex. Bolyck, de North Battleford, représentant du poste de télévision CKBI de Prince-Albert, présent à la soirée, capta des photographies au cours du souper et durant la présentation du trophée.

Les Chevaliers de Colomb de Vawn remercient tous ceux qui, par leur présence, ont contribué à faire un succès de cette soirée. Les dames du Club de Vawn méritent un merci spécial pour avoir servi un aussi délicieux repas.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Steve Harty à l'occasion de la naissance d'un fils à l'hôpital de North Battleford.

Çà et là

M. l'abbé Raymond Marceau était au presbytère, du 9 au 12 novembre.

M. l'abbé Gilles Aumont, curé, est allé à une réunion d'Action catholique tenue à Prince-Albert dernièrement.

M. et Mme Edouard Lacoursière se sont rendus à Saskatoon pour assister au mariage de M. J.-B. Lépine, père de Mme Lacoursière, le samedi 13 novembre.

M. Louis Vallière a visité son frère et sa famille, à Peyton.

M. et Mme Jim Place, de Maidstone, visitaient M. et Mme Henri Pouliot, beau-frère et soeur de Mme Pouliot, en fin de semaine du 13 novembre.

M. et Mme Raymond Jean (Denise Germain) et leurs deux fillettes, de Debden, ont passé la fin de semaine du 13 novembre chez leurs parents, M. et Mme Jules Germain, et leur famille.

Mlle Pauline Germain a passé quelques jours à l'hôpital d'Edam.

Prompt rétablissement à M. Lucien Phaneuf, patient à l'hôpital de Saskatoon depuis deux semaines. Son épouse est demeurée quelques jours avec lui.

M. et Mme Harry Brumby sont déménagés dans une maison qu'ils ont achetée de M. Jos. Paulhus.

M. et Mme Victor Lessard résident dans la maison de Mme Alphonse McCaffrey.

Une vingtaine de personnes se sont réunies chez M. et Mme Bill Weber, le dimanche 14 novembre, à l'occasion du départ de M. et Mme M. Schroeder pour Unity, Sask. M. Len Weber présenta à M. Schroeder un ensemble de bureau en reconnaissance des services qu'il a rendus à la Caisse Populaire.

M. l'abbé G. Aumont, Mmes A. Blanchette, N. Higgins et F. Blanchette ont assisté à une conférence régionale tenue à North Battleford, le mercredi 17 novembre.

Willow-Bunch

Çà et là

M. Alfred Rainville a passé une quinzaine de jours chez sa soeur, Mme Marie Joyal, dernièrement.

Mlle Jeannine Clavelle est allée assister aux funérailles de son grand-père, à Viscount, au début de novembre.

Ont visité leurs parents, en fin de semaine: Mlles Cécile et Madeleine Philippon, Cécile Martin et Rosalie Duperreault M. Richard Sylvestre, tous de Regina, M. Danny Helmann, de Moose Jaw, et Mlle Judy Montgomery, de Saskatoon.

MM. Alphonse et Roméo Martin ont visité leurs parents, M. et Mme Georges Martin, au Foyer d'Youville de Gravelbourg, récemment.

M. et Mme Lucien Couture ont rendu visite à leurs fille et gendre, M. et Mme René Couture, et leur famille, à Ferland, récemment.

Mme Ernest Sylvestre s'est rendue à Winnipeg au début du mois pour visiter sa fille, hospitalisée depuis quelque temps. Elle revint, le 8 novembre, avec le benjamin, Raymond, qui fréquente l'école de Willow-Bunch.

Soirée d'adieux

A la salle Légion, le vendredi 5 novembre, eut lieu une soirée d'adieux en l'honneur de M. et Mme Jos. Bellefleur et leur famille qui ont quitté la paroisse pour aller habiter Regina; une centaine de personnes y participaient. M. Marcel Durand était maître de cérémonies. En entrant dans la salle, Mme Bellefleur reçut un bouquet de corsage composé d'oeillets roses et son mari, un oeillet blanc.

Au nom des amis, M. et Mme Georges Drouin présentèrent une bourse, sous forme de bouquet, à Mme Bellefleur et une boite de cigares en billets de banque à M. Bellefleur. Mme Roméo Martin présenta un plateau de la part du Hobby Club et, au nom de la Ligue des Femmes Catholiques, Mme Raymond Campagne offrit une tasse et une soucoupe à leur amie.

M. et Mme Bellefleur remercièrent chaleureusement leurs amis pour les appréciables cadeaux et la belle soirée à laquelle étaient venus bon nombre d'amis de St-Victor, ainsi que MM. et Mmes Bill McGinn, de Regina, et Nick Punga, de Wood Mountain.

Un million de jeunes ont adhéré à la campagne de Raoul Follereau

PARIS — La campagne "Un Jour de guerre pour la paix", entreprise l'an dernier par Raoul Follereau, président de l'Ordre de la charité, a déjà suscité l'adhésion d'un million de jeunes gens appartenant à 102 pays à travers le monde entier.

C'est ce qu'a annoncé M. Follereau à une réunion des organisations non-gouvernementales accréditées auprès des Nations unies qui se tenait à l'UNESCO, à Paris.

Un million de jeunes, a-t-il révélé, ont accepté de signer une formule appuyant une suggestion qu'il a faite au secrétaire général de l'ONU. La suggestion de M. Follereau était ainsi formulée:

"Que toutes les nations du monde, chaque année à l'occasion d'une journée mondiale de la paix, prélèvent sur leurs budgets respectifs ce que leur coûte un "jour d'armement" et le mettent en commun pour lutter contre les famines, les taudis et les grandes endémies qui déciment l'humanité."

En faisant cette suggestion à M. Thant en 1964, M. Follereau reprenait l'idée qu'il avait proposée en 1944 au président Roosevelt.

"Un jour cette guerre finira, avait écrit M. Follereau d'un village d'Ardèche où il était réfugié. Je suggère que tous, alliés et adversaires, vous prolongiez théoriquement les hostilités de 24 heures. Que pendant 24 heures, la guerre coûte encore, mais ne tue plus".

La déclaration à laquelle un million de jeunes ont souscrit se lit comme suit:

"Nous jeunes, de 14 à 20 ans, nous faisons nôtre l'appel "Un jour de guerre pour la paix" adressé par Raoul Follereau à l'Organisation des Nations unies, et nous nous engageons à user, le moment venu, de nos droits civils et politiques pour en assurer le succès."

M. Follereau, qui s'est signalé comme défenseur des lépreux et apôtre de la fraternité humaine, a souligné que l'appel du pape Paul VI dans son discours à Bombay apportait un appui éclatant à cette initiative.

"Puisse chaque nation, avait déclaré le pape, consacrer ne fût-ce qu'une partie de ses dépenses militaires, à un grand fonds mondial pour tant de déshérités . . . et à l'assistance fraternelle aux pays en voie de développement".

Mme A. Venne, fille du fondateur de Marcelin, est décédée à 90 ans

MARCELIN — Le mercredi 3 novembre eurent lieu, dans l'église de Marcelin, les funérailles de Mme Alexandre Venne (née Aldina Lalonde), fille adoptive de M. Antoine Marcelin, fondateur de Marcelin. Mme Venne, décédée le 30 octobre à Saskatoon, à l'âge de 90 ans, était née à Côteau-du-Lac, P.Q., et était venue d'Olga, Dakota Nord, avec ses parents adoptifs qui, en 1890, s'établissaient près de la réserve de Muskeg dont ils connaissaient le missionnaire. Elle y épousa M. Alexandre Venne, neveu de sa mère adoptive. En 1902, M. Marcelin acheta 1,900 acres de terrain faisant actuellement partie du territoire portant le nom de Marcelin, et s'y établit avec son épouse et M. et Mme Venne. Une partie du territoire nord-ouest du village actuel de Marcelin fut nommée "Aldina" en l'honneur de Mme Venne. En 1956, cette dernière, qui, durant de nombreuses années, avait tenu une maison de pension avec sa fille, Mme Dora St-Laurent, quittait Marcelin pour Lestock, puis, après un séjour à Humboldt, alla demeurer à Saskatoon.

Mme Venne laisse dans le deuil quatre filles, Mmes Evelyn Lorey, de Portland, Oregon, Antoinette Destree, de Vancouver, C.-B., Dora St-Laurent, de Saskatoon, et Béatrice Stevens, de Yellowknife, T.N.-O.; deux fils, Allen, de Humboldt, et Léo, de Calgary, Alta; 13 petits-enfants et 25 arrière-petits-enfants. Son mari et cinq enfants, Aimé, Hector, Euclide, Viviane et Alma, l'ont précédée dans la tombe.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Léon Forget, curé, assisté du R. P. G. Ménard, O.M.I., de Muskeg, et de M. l'abbé E. Forestier, de Leask, comme diacre et sous-diacre. L'inhumation eut lieu à Muskeg où reposent les restes mortels de M. et Mme Antoine Marcelin.

Les porteurs étaient MM. Gilbert et Gérard Grenier, dont la grand-mère était la soeur de M. Antoine Marcelin, Denny Johnson, Frank Stevens, Joseph Chanowski et Floyd Venne.

Etaient présents aux funérailles: M. et Mme Allen Venne, de Humboldt, M. Léo Venne et sa fiancée, de Calgary, Mme Dora St-Laurent, de Saskatoon, M. et Mme Joseph Chanowski (Béatrice St-Laurent), d'Edmonton, M. et Mme Alfred Lalonde (propre neveu de la défunte), de Zenon Park, MM. et Mmes Floyd et Louis Venne, de Wakaw. Parmi les amis, on remarquait Mme Agnès Grézaud, de Saskatoon, et sa fille, Gertrude.

Malade

Mme Ernest Boyer est hospitalisée à Saskatoon.

Naissance

A M. et Mme John Luster est né un fils. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Neveu.

Ponteix

Décès de Mme A. de Repentigny

Le mardi 21 septembre s'éteignait, après une longue maladie, Mme Albert de Repentigny, âgée de 78 ans.

Née Eva Chalifoux à Bourget, Ont., elle épousait M. Albert de Repentigny en 1920. Ils vinrent s'établir sur une ferme à Ponteix la même année, et en 1954 ils déménagèrent au village. Son mari est décédé en 1962. L'année suivante, Mme de Repentigny alla demeurer au Foyer d'Youville de Gravelbourg où elle mourut.

La défunte laisse dans le deuil une fille, Mme André Cyrenne (Thérèse), de Ponteix; un fils, Hervé, de Regina; 11 petits-enfants; une soeur, Mme Israël Delisle, et deux frères, Isaïe, de Montréal, et Joseph, de Val Marie.

Les prières furent récitées au salon funéraire Lemieux, de Ponteix, et le service fut chanté en l'église Notre-Dame d'Auvergne, à 10 h. a.m., le 24 septembre. Mgr G. Couture officiait, assisté de MM. les abbés B. Adée, de Vanguard, et A. Bouchard, de Ponteix.

Les porteurs furent MM. Gérard Bonneville, Albert Bégin, Philippe Marleau, Marcel Cyrenne, André Ferland et Fernand Bonneville. Un petit-fils de la défunte, Denis Cyrenne, portait la croix.

Sont venus de l'extérieur pour ces funérailles: M et Mme Hervé de Repentigny et leur famille et M. et Mme Robert Loiselle, de Regina, M. et Mme Wilbert Farwell, de St-Victor, M. Joseph Chalifoux, de Val Marie, et Mlle Noëlla Deslauriers, de Prince-Albert.

Remerciements

Les membres de la famille de Mme de Repentigny désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie et qui ont aidé de quelque façon lors du décès de leur mère. Un merci spécial aux religieuses de Notre-Dame de Ponteix, ainsi qu'aux religieuses et employés du Foyer d'Youville de Gravelbourg.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaires

Le 27 novembre, Gabriel Lorenzino, Ponteix, Laurent Loiselle, Meadow Lake, et Anatole Houle, Prince-Albert; le 29 novembre, Joseph Therrien, Gravelbourg, Théodore Bertrand, Ponteix, Joseph Bert, Neptune, André Plamondon, St-Front, et Benoit Perret, Duck Lake; le 30 novembre, Robert Bussière, St-Front, et Omer-André Carrière, Storthoaks.

Radville

Décès de M. L. Carles

Le 6 novembre, un ancien pionnier de Ste-Colette, M. Léon Carles, rendit son âme à Dieu après une courte maladie. Le service funèbre a été chanté par M. l'abbé N. Marcotte, le 9 novembre, à l'église de la Ste-Famille. Les porteurs étaient MM. Marcel et Fernand Fradette, Roland, Léon et Emile Carles et Victor Bourassa.

M. L. Carles est né à Rodez, France, en 1874. En 1900 il épousa Mlle Thérèse Michel. Six enfants naquirent de cette union. En 1912 ils émigrèrent au Canada et s'installèrent avec leur famille sur une terre à Ste-Colette. En 1914, M. Carles alla défendre sa Patrie et revint joindre sa famille en 1918. En 1931, son épouse rendit son âme à Dieu, à Ste-Colette, après une longue maladie. En 1935 il épousa Mme Marie Maurice en secondes noces et ils s'installèrent à Radville. En 1963, sa seconde épouse s'éteignit à l'hôpital St-Joseph, entourée de sa famille et de son époux.

Le défunt laisse dans le deuil une fille, Mme Claudius Delaye (Léonie); cinq fils, Maurice, Léon, Marius, Louis et Joseph, tous de Radville; 17 petits-enfants et 20 arrière-petits-enfants.

Debden

Baptêmes

Le 3 octobre: Suzanne-Pauline, fille de Jacquelin Couture et de Solange Desrochers, née le 23 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme André Duret, oncle et tante de l'enfant.

Le 3 octobre: Martin-Wilfrid, fils de Robert Demers et de Rolande Lajeunesse, né le 25 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Gaudet, oncle et tante de l'enfant.

Le 31 octobre: Diane-Marie, fille d'Augustin Bonneau et d'Estelle Pelletier, née le 24 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Pelletier, grands-parents de l'enfant.

Va-et-vient

M. et Mme Lionel Blais et M. Willie Sévigny sont allés faire un voyage en Colombie-Britannique.

M. et Mme Germain Lehouillier, Mme Alfred Lehouillier et M. et Mme Lucien Bisson sont allés visiter des parents dans le Québec.

M. et Mme Marcel Durette ont fait un voyage à Kamloops, C.-B.

M. et Mme Emile Couture et leur fils, Jean, sont allés à Edmonton, en fin de semaine.

Mlle Maria Bec est de retour après un séjour à l'hôpital Notre-Dame de North Battleford.

Butte St-Pierre

Le thé du dimanche 31 octobre, organisé par les Dames d'Autel au profit de la paroisse, rapporta la somme de $138.10. Merci à tous.

Le mardi 2 novembre, plusieurs dames et demoiselles se réunirent pour fêter le départ de Mlle Cécile Dunn, O.M.M.I., qui fut ménagère au presbytère pendant deux ans. La soirée se passa en jeux et chants. Un goûter fut servi. Bonne chance à Mlle Dunn dans sa nouvelle mission à Le Pas, Man.

Bienvenue à Mlles Hélène Fortier et Madeleine Prince, O.M.M.I., institutrices dans la paroisse.

Baptême

Geneviève-Marie, fille de M. et Mme Alfred Gaboury. Parrain et marraine, M. et Mme Nick Schneider, oncle et tante de l'enfant.

St-Denis

Mariage Bandet-Denis

Le samedi 23 octobre, dans l'église de St-Denis, M. l'abbé A. Poillièvre bénissait le mariage de Mlle Blanche Denis, fille de M. et Mme Robert Denis, à M. Paul Bandet, fils de M. et Mme Simplice Bandet, de Prud'homme.

La mariée était ravissante dans sa robe de nylon blanc, longue et bouffante. Son voile court était retenu par un diadème de pierres brillantes; son bouquet se composait de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Hélène et Bernadette Denis, soeurs de la mariée, portaient des robes saumon identiques avec bouquets et petits chapeaux de même nuance.

Les garçons d'honneur étaient MM. Paul Jeanneau et Marc Moyen, ami et neveu du marié. Ronald et Eugène Denis, frères de la mariée, servaient la messe, tandis que MM. François Denis et Lionel Labelle agissaient comme huissiers.

Mlles Cheryl et Linda Pion, MM. Ronald et Jérôme Lafrenière, André et Raymond Lepage firent entendre des cantiques appropriés; Mlle Linda Pion touchait l'orgue.

La réception et la soirée dansante eurent lieu à la salle Memorial de Sutherland. Pour le voyage de noces aux Etats-Unis, la mariée portait un ensemble "off-white" avec accessoires noirs. Les nouveaux époux résideront sur une ferme, à Prud'homme.

Shower

Le dimanche 17 octobre, Mme Irène Pion et ses filles, Cherly, Linda et Jocelyne, organisèrent un shower en l'honneur de Mlle Blanche Denis. L'héroïne du jour remercia les dames pour les jolis cadeaux, ainsi que les organisatrices de la belle fête.

Famille Chrétienne

Le 26 octobre avait lieu une réunion du Mouvement de la Famille Chrétienne. M. l'abbé Bernard de Margerie, de Saskatoon, vint y donner un exposé du Mouvement, expliquant comment ce mouvement aiderait les gens à devenir des adultes pour s'épanouir chrétiennement et socialement. Onze couples font maintenant partie de ce mouvement dans la paroisse.

Çà et là

Les paroissiens désirent souhaiter la bienvenue à Mme Lucille Raymond, institutrice, qui demeure à St-Denis depuis la rentrée des classes.

Le 28 novembre aura lieu la soirée paroissiale de l'automne au sous-sol de l'église. Bienvenue à tous.

Plusieurs personnes se rendirent à l'assemblée plénière de Radio-Prairies-Nord à Prince-Albert, le 31 octobre. M. Clotaire Denis, père, fut réélu président de Radio-Prairies-Nord. Félicitations.

Le 2 novembre, M. Jean-Pierre Ferland, compositeur-interprète, de Montréal, donna un concert à Saskatoon. Un bon nombre de paroissiens y assistèrent, et le lendemain soir, les jeunes se rendirent à Saskatoon pour l'enregistrement de "Jeunesse Oblige" avec Jean-Pierre Ferland, Félix Leclerc et Jeff Howard.

Le 3 novembre, lors des élections municipales, M. Clotaire Denis, fils, fut élu conseiller pour la division no 2. Félicitations.

M. et Mme Albert Lepage et leur famille quittent la paroisse pour aller demeurer à Vonda où ils ont fait l'achat d'un magasin. Bon succès dans leur nouvelle entreprise.

Les personnes suivantes étaient de passage à St-Denis, dernièrement: Mlle Diane Rioux, institutrice à Gravelbourg, chez M. et Mme Joseph Rioux; du Collège Mathieu de Gravelbourg, MM. Philippe et David Laliberté, chez M. et Mme Joseph Labrecque; Alfred et Gilbert Leblanc, chez M. et Mme Richard Leblanc; Marcel Denis, chez M. et Mme Léon Denis, et Donald Pion, chez M. et Mme Laurent Pion; du Collège Notre-Dame de Prince-Albert, M. Pierre Leblanc, chez M. et Mme Liguori Leblanc; du Collège de St-Boniface, MM. Gédéon et Wilfrid Denis, chez M. et Mme Clodomir Denis; Mlle Rose Raymond, de St-Louis, chez sa parenté; Mlle Lorette Leblanc, chez M. et Mme Richard Leblanc; M. le Dr Jacques Caillé, de Vaudreuil, P.Q., chez ses amis; M. et Mme Guy Masson, d'Albertville, chez M. et Mme Richard Leblanc.

M. et Mme Joseph Hounjet, fils, eurent le plaisir de recevoir les personnes suivantes: M. et Mme Pete Roy et leur fils, Daniel, de Crane River, Man., Mme Robert Plamondon et son fils, Bruce, de Ste-Rose-du-Lac, Man., M. et Mme Joseph Daigneault et leur fille, Anne, de Richer, Man., Mme Eva Billo et ses fils, Denis, Gérald et Robert, Mme Lawrence Osweiller, Mlle Carmelle Plamondon, M. et Mme Joseph Hounjet et leur fille, Anna, de Saskatoon.

MM. et Mmes Joseph Rioux et Zénon Pelletier eurent la visite de M. et Mme Roland Lepage et de M. Armand Lepage, de Debden.

M. et Mme Louis Lepage et leur famille, de Montmartre, visitèrent les familles Maurice Haudegand et Lucien Denis.

Mme Alfred Labrecque, de Rosetown, était en visite chez M. et Mme Adjutor Lepage.

M. et Mme Maurice Haudegand et Mme René Bénard se sont rendus à St-Boniface, dernièrement.

Mlle Edna Bénard, de Saskatoon, était de passage chez M. et Mme Albert Bénard.

Malades

Prompt rétablissement aux personnes suivantes qui furent hospitalisées et sont de retour dans leurs foyers: Mmes Clodomir Denis et Désiré Bussière, M. Roland Raymond, Ronald Bussière, Jocelyne Denis et la petite Nicole Rioux.

Victoire

Visiteurs

Etaient de passage dans la paroisse, M. l'abbé Arthur Marchildon, de Battleford, MM. Florent et Réjean Bilodeau, de Saskatoon, MM. Hector et Aristide Desjardins, de Regina, Mlle Thérèse Bonneau, de Duck Lake, M. et Mme Thomas Savard, de Port Alberni, C.-B., Mme Jos. Hudon, de Zenon Park, M. et Mme Léon Buissière, de Vonda, M. et Mme Ovide Pelletier, de Duck Lake, M. Guy Blondeau, de Domremy, Mme Thérèse Boudreault, de Chicoutimi, P.Q., Mlles Lorenza et Pauline Boudreault, de Los Angeles, Cal., M. et Mme E. Kilver et Mme Anna-Marie Levasseur, de Prince-Albert.

Au début d'octobre, Mme Eustache Poirier est allée visiter ses deux filles et leurs familles, à Cold Lake, Alta. Cinq de ses enfants l'accompagnaient. Peu après, elle partait pour un séjour de trois semaines en Colombie-Britannique.

Va-et-vient

Mme Gérard Francoeur visite des parents dans cette même province.

M. et Mme Martin Marchildon, accompagnés de deux de leurs enfants visitaient leurs parents, à Prud'homme, à l'occasion du mariage de leur frère et beau-frère, M. Paul Bandet, le 23 octobre. M. et Mme Léo Beaulac sont de retour d'un séjour de deux semaines à Victoria et Port-Alberni, C.-B. A ce dernier endroit ils ont pris part à la célébration du 25e anniversaire de mariage de leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Paul Demers (Thérèse Beaulac).

M. et Mme Léonide Durette, leur fille, Clémence, et M. et Mme Raymond Beaulac se rendaient au lac Oignon, le 10 octobre, visiter leur cousine, Sr Pierre-de-Jésus, religieuse de l'Assomption de Marie.

Mme Philippe Duret, accompagnée de ses deux jeunes enfants, Lucille et Roger, est en promenade à Actonvale, P.Q., chez ses parents, M. et Mme Moïse Beaulac, et ses frères et soeurs de différents endroits de la belle province.

Bienvenue à M. et Mme Albert Lalonde et à leur belle famille, de Makwa, nouveaux propriétaires du magasin Pelletier. Etaient de passage chez la famille Lalonde depuis leur arrivée: MM. et Mmes Arthur Doucet, de Domremy, Raoul Lalonde, de Mildred, Aimé Lalonde, de Shell Lake, M. et Mme Donald Weiers et Mlle Elaine Lalonde, de Saskatoon, leurs deux filles et M. Fred Button, de Leask, père de Mme A. Lalonde.

Trois maisons sont en voie de construction dans la paroisse: celle de M. Arthur Tremblay, au village, et celles de MM. Laurent et Lucien Beaulac sur leurs fermes.

Baptême

Le 7 novembre: Philippe-Joseph, fils de Lawrence Collins et de Madeleine Bélair, né le 1er novembre. Parrain et marraine, M. Philippe Ruel et Mlle Anita Bélair. On apprend avec regret que Mme Collins a dû retourner à l'hôpital ces jours-ci.

Souper et bazar

Les souper et bazar annuels eurent lieu le 7 novembre. Félicitations à tous ceux qui, par leur coopération et leur générosité en ont fait un succès, rapportant la jolie somme de $773.-65. Vingt deux parties de bingo furent jouées, avec prix, gracieuseté de maisons d'affaires de Prince-Albert, Debden et des familles de la paroisse.

M. Conrad Beaulieu reçut comme prix d'entrée une boite de chocolats. Les heureux gagnants à la loterie furent: M. Philippe Duret, cafetière électrique, don des Dames de Ste-Anne; le jeune Léon Durette, tourne-disques; Mme Henri Frenette, montre-bracelet, donnée par M. l'abbé W. Desfossés, curé; M. Robert Bonneau, lampe à tige, don de M. Georges Klein, de Debden.

Une douzaine d'articles furent vendus à l'enchère avant le goûter. Parmi ceux-ci, on remarquait une dinde, donnée par M. et Mme Ovila Comtois et qui échoua à M. Léonce Duret.

Comme à peu près toute la paroisse était rassemblée au bazar, on profita de cette occasion pour exprimer les sentiments de reconnaissance des paroissiens à M. et Mme Gérard Pelletier qui, après vingt-sept ans comme propriétaires du magasin et gérants du bureau de poste, se retirent des affaires. Au début de la soirée, une adresse fut lue et une bourse présentée par M. L. Duret, M. G. Tremblay, au nom des amis et citoyens, présenta aux héros du jours, une belle lampe à tige, tandis que la petite Aline Durette tenait un bouquet de corsage qu'elle présenta à Mme Pelletier et une boutonnière à M. Pelletier, épinglés par Mme Léonce Duret. M. et Mme Pelletier quoique émus de cette marque d'estime, remercièrent en termes choisis et appropriés.

Les meilleurs voeux de tous les accompagnent dans leurs projets d'avenir.

En ce moment M. et Mme G. Pelletier et leur fillette, Angèle, demeurent chez leurs fille et gendre, M. et Mme Edouard Samson, à Léoville.

Saint-Front

Çà et là

Récemment, M. et Mme P. Tessier ont eu l'agréable visite de leur fils, Hervé et de leur fille, Mme Marguerite Brisson, de Merritt, C.-B.

M. et Mme Auguste Thévenot, dont le mariage a eu lieu le 6 novembre à Portage-la-Prairie, Man., visitent présentement les parents de M. Thévenot avant de se rendre à Vonda où celui-ci occupera un emploi chez les frères Bussière.

M. et Mme Henri Quessy ont quitté leur ferme, le 10 novembre, afin d'aller passer l'hiver à Saskatoon.

M. et Mme P.-H. Proulx sont partis, le 9 novembre, visiter leurs enfants, M. et Mme Albert Brotzel, à Saskatoon, M. et Mme William Proulx, à Lloydminster, M. et Mme Bernard Schell, à Edmonton, Alta, Léo et Louis, à Moose Jaw.

MM. François et Roger Prévost, tous deux chauffeurs de taxi à Thompson, Man., sont venus fêter leurs parents, M. et Mme Jos.-A. Prévost, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage, le 12 novembre. Félicitations à M. et Mme Prévost.

Irène Bouchard, Clément et Louise Bertoncini ont passé la fin de semaine du 11 novembre chez leurs parents, MM. et Mmes F.-Xavier Bouchard et Louis-H. Bertoncini.

MM. Yvon Plamondon et Jean-Marie Tardivel, de Thompson, Man., ont passé la fin de semaine du 13 novembre dans la région: Yvon, chez ses oncles et tantes, MM. et Mmes Laurent et Lucien-A. Plamondon, et Jean-Marie, en compagnie de son épouse, Diane, et de son fils, Stéphane, est présentement chez les parents de Mme Tardivel.

M. et Mme Roland Goovearts et leur bébé, de Winnipeg, sont arrivés, le 11 novembre, afin de passer quelques jours de vacances avec leur parenté. Mme Louis Strat est revenue de Winnipeg avec eux.

M. Germain Hurion a passé la semaine du 7 novembre à l'hôpital de Rose Valley.

M. Eugène Dubreuil, du Collège St. Peter de Muenster, a passé la fin de semaine du 13 novembre chez ses parents, M. et Mme Paul Dubreuil.

Mlle Lorraine Plamondon, de Saskatoon, a aussi passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Laurent Plamondon.

MM. et Mmes Jean Courteau et Lucien Moyen, ainsi que Mme François Leblanc, de Zenon Park, ont visité les familles M. Bussière, H. Moyen et G. Plamondon, le dimanche 7 novembre.

M. Robert Bussière est allé, le 14 novembre, à Saskatoon, y chercher son épouse qui sortait de l'hôpital après une grave opération. Meilleurs voeux pour une heureuse convalescence.

Résultat du tirage

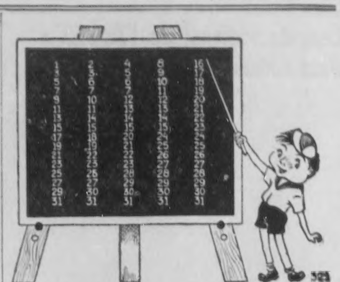
Lors du souper annuel de la paroisse le 7 novembre, les dames servirent environ 300 repas. Le prix d'entrée fut gagné par M. P.-H. Proulx. Les prix de la loterie allèrent à Mme M. Bussière, M. O. Barr, de Rose Valley, M. Garry Wallaker, de Spalding, et Mlle Carmen Plamondon. Les donateurs sont: M. L.-J. Plamondon, Mme M. Bussière, M. André Strat et Mme Marie Moyen.

Les prix des quinze parties de bingo furent distribués à Mme Lucien Richard, M. Laurent Plamondon, Mme Diane Tardivel, M. Noël Nivon, Mme Wayne Wallaker, Mme Emilien Moisan, Mlle Marilyn Strat, Mme Lucien Richard, M. Philippe Thévenot, Mme Carl Bakke, Mme Aurèle Dufault, M. John Shearer, M. Wayne Wallaker, M. Sylvien Richard et Mlle Rose Bouchard.

Les recettes nettes furent de $426.26.

La Bible vous parle

Tout ce qui t'advient, accepte-le et, dans les vicissitudes de ta pauvre condition, montre-toi patient, car l'or est éprouvé dans le feu, et les élus dans la fournaise de l'humiliation. (Eccli 2, 4-5)



Avec ce jeu, vous pouvez certainement amuser vos petits amis. C'est que vous pouvez deviner exactement les chiffres auxquels ils pensent. Vous demandez à un ami de penser à un chiffre au-dessous de 32 et de vous indiquer dans quelle rangée ce chiffre figure. Mettons 19, qui se trouve dans les 1ère, 2e et 5e rangées. Sans dire un mot, vous additionnez les numéros se trouvant en tête des 3 rangées et vous verrez que la somme en fait 19!



Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!





On a pu se rendre compte qu'un grand nombre d'animaux pratiquent une méthode à peu près parfaite de camouflage — ceci afin de se dérober à la vue de leurs adversaires. Ce jeu de cache-cache s'impose, il est une condition "sine qua non" de leur vie. La mouffette d'Amérique ne semble avoir cure de ce procédé. Tout au contraire, elle se promène en plein champ, nonobstant sa robe bariolée. Elle est plutôt drôle à voir, dressant gaiement, au gré des vents, une belle queue en forme de panache. On reste sidéré, on se demande si l'animal est particulièrement bête, s'il est en quête d'aventure... à en juger par son comportement extravagant. Bien qu'il possède une arme de défense de haute qualité, il est évident que provoquer les attaques de la part d'animaux plus puissants est peu prudent. En effet, il arrive à la mouffette d'être persécutée.

Elle continue à évoluer... calmement. L'ennemi s'approche, la mouffette réagit alors avec promptitude — elle administre à sa victime un liquide d'odeur pénétrante. Ceci suffit à chasser l'ennemi téméraire qui déguerpit avec la rapidité d'une flèche. La mouffette a réussi son manège. Le même adversaire s'abstiendra de revenir. La tactique est d'une efficacité apparente. L'animal qui se sera risqué une seule fois dans les parages de la mouffette en gardera à tout jamais des souvenirs nauséabonds.

A partir de quel âge est-on vieux?

Il n'y a pas d'âge . . .

A partir de quel âge est-on vieux?

— Il n'y a pas d'âge, disait Paul Bourget, il n'y a que des forces.

— On a l'âge de ses artères, affirme le médecin.

— L'âge de son coeur, soutient un heureux grand-père de 78 ans.

— On est vieux à 18 ans, prétendent les enfants . . .

— A 55, décide l'Administration . . .

— A 65, décrète la Sécurité Sociale . . .

Il est plus sage de ne fixer aucun chiffre. N'a-t-on pas dit que l'homme avait quatre âges: son âge chronologique, son âge physique, son âge intellectuel, son âge émotionnel?

L'âge chronologique

Hélas! malgré les erreurs de date que nous pouvons avoir envie de commettre, celui-là dépend de facteurs auxquels nous ne pouvons rien. Rien n'est plus bête qu'un extrait de naissance, disait Balzac. La meilleure solution consiste donc à l'oublier.

Pouvons-nous juger l'âge d'un homme au nombre d'années qu'il a vécues? Le Titien, à 104, était jeune, au summum de son talent; Louis de Hongrie mourut vieux à 21 ans! Et Alexandre le Grand, à 33 ans, soupirait après de nouveaux mondes à conquérir . . .

L'âge physique

Comme tout moteur, le nôtre fonctionne avec le maximum de rendement et le minimum d'usure, si nous employons de bons carburants.

Or, nous mangeons trop et mal, accusent les diététiciens. Notre alimentation n'est pas équilibrée. Nous avalons à la hâte, sans nous donner la peine de mastiquer convenablement. Tout ceci ne peut qu'entraîner à la longue, des troubles nutritifs, la fatigue des organes, leur usure prématurée. Surveillons notre alimentation! Etablissons des menus rationnels! Organisons-nous pour prendre tranquillement nos repas . . . Et voici quelques années de gagnées . . .

Nous ne savons pas respirer: encore une autre vérité. Or, il existe un rapport étroit entre la fonction respiratoire, symbole de l'énergie vitale, et la longévité. **Sacrifions donc,** chaque fois que nous le pouvons, une séance de cinéma à une promenade dans la nature. Remplissons nos poumons d'air pur. Faisons de notre respiration un acte conscient.

Nous négligeons les principales règles d'hygiène.

Surmenage, abus d'excitants: autant d'ennemis plus redoutables que les années qui passent. Faisons notre autocritique: combien d'heures dormons-nous chaque nuit (sept heures sont un minimum pour un adulte en bonne santé)? Combien de cigarettes fumons-nous? Pourquoi hésitons-nous si longtemps avant de consulter le médecin lorsque nous nous sentons malade? Pourquoi laissons-nous notre organisme lutter seul et s'user inutilement?

L'âge intellectuel

Quand on demandait à Socrate le secret de sa vigueur, il répondait:

— J'essaie d'apprendre chaque jour quelque chose de nouveau . . .

C'est quand on ne s'intéresse à rien qu'on commence à vieillir.

Notre esprit ne vieillira jamais, si nous cherchons à nous occuper, à remplir notre existence de façon intelligente.

Le travail réussi encourage et exalte. Ne redoutons pas la concurrence. Ne fuyons pas les compétitions (dans le cadre de nos compétences, bien entendu). Cherchons toujours un intérêt nouveau dans notre travail. Le seul moyen d'échapper à l'épuisante tension professionnelle dont souffrent ceux qui considèrent leur tâche comme une corvée est d'aimer ce que l'on fait.

Adoptons un "passe-temps" (collection, bricolage, élevage...) que nous serons heureux de retrouver à nos moments de loisirs et auxquels nous aimerons penser dans la journée.

Donnons-nous un but précis qui apportera à son tour le désir de vivre. A 84 ans, un Père qui avait gardé une extrême jeunesse d'esprit et de coeur, dévoilait volontiers son secret à ceux que sa vivacité étonnait:

— J'ai toujours quelque chose à aimer, quelque chose à projeter, quelque chose à faire. Quand je termine un ouvrage, un autre est déjà commencé.

La tragédie de la vieillesse réside principalement dans les portes et les fenêtres qu'on ferme, les idées nouvelles, les intérêts nouveaux auxquels on dit non. Gardons notre esprit curieux, enthousiaste. Maintenons-nous dans le mouvement. Vivons avec notre temps. Regardons en avant. C'est une habitude mentale à prendre.

L'âge émotionnel

Le plus grand danger qui menace l'existence n'est pas le microbe qui envahit l'organisme mais le déséquilibre affectif. Ce sont nos émotions qui décident en fin de compte de notre bonne ou mauvaise santé: elles s'accompagnent toujours de manifestations physiologiques qui font que tout conflit interne est aussi physique.

Les petits ennuis, les chamailleries continuelles usent plus que les grandes contrariétés. L'inquiétude est aussi épuisante pour les nerfs et les muscles qu'un dur exercice physique.

Le fait même de craindre la vieillesse, l'insécurité, l'incertitude de l'avenir hâte leur réalisation. Au lieu de toujours trouver des prétextes pour se créer des soucis, apprenons à les réduire, ne nous sous-estimons pas, ne nous blâmons pas, ne nous complaisons pas dans un sentiment d'infériorité, chassons toutes les pensées négatives dès que nous les voyons poindre.

Intéressons-nous à ceux qui nous entourent, non dans la mesure où ils peuvent nous être utiles, mais dans la mesure au contraire où nous pouvons les aider à s'épanouir complètement.

Nous vivons par nos pensées. Nous sommes vieux, que ce soit d'aspect ou d'activité, lorsque nous admettons que nous le sommes. Esprit et caractère sont les deux grandes objections à la loi de l'âge et du déclin.

Les thérapeutiques modernes ont peut-être du bon; pourtant, on voit des centenaires alertes qui n'ont jamais rien fait pour rajeunir, mais leur confiance et leur foi sont inébranlables.

Réfléchissons à cette boutade de Clémenceau:

— Quand on est jeune, c'est pour la vie.

Dominique LIRAND.

Poulet farci d'abricots à la "Whiporie"

3 lb de poulet
1 boîte de 15 oz d'abricots en conserve de l'Australie
½ c. à soupe de beurre ou de margarine
2 c. à soupe d'oignon, haché
½ tasse de céleri coupé en dés
1½ tasses de riz, cuit
Sel et poivre au goût
⅛ de c. à thé de sauge

Faire fondre le beurre, ajouter oignon et céleri et faire sauter 3 minutes. Ajouter riz et assaisonnement et mélanger ensemble. Réserver six demi-abricots et la moitié du jus pour garnir. Faire bouillir le reste du jus et ajouter au premier mélange avec le reste des abricots qui doivent être hachés finement. Farcir le poulet. Badigeonner le poulet de beurre fondu, envelopper dans une feuille d'étain et cuire à 425°F. environ 25 minutes par livre. Durant les dernières 20 minutes du temps de cuisson, ouvrir la feuille d'étain et placer six demi-abricots près du poulet pour réchauffer. Arroser le poulet avec le reste du jus des abricots pour obtenir une belle surface dorée croustillante. Servir avec de la farce additionnelle réchauffée dans un plat à hors-d'oeuvre.

Recette pour 6 personnes.
Recette éprouvée.

Confectionnez vos pâtisseries de Noël

Et oui! La saison des Fêtes approche à grands pas et la maîtresse de maison songe déjà aux réceptions qu'elle donnera. Il est évident que les pâtisseries occupent une place importante dans les célébrations des Fêtes.

Si vous êtes une de ces femmes privilégiées qui possédez un congélateur, pourquoi ne confectionneriez-vous pas une bonne partie des pâtisseries dès maintenant. Ce serait une aide précieuse qui vous libérerait quelque peu lors des derniers préparatifs.

Les économistes ménagères de la Section des consommateurs ont publié encore une fois, cette année, un feuillet intitulé "Pâtisseries de Noël". Ce feuillet renferme quelques recettes de pâtisseries et de desserts des Fêtes. Pour obtenir un exemplaire gratuit de ce feuillet, faites parvenir votre demande immédiatement à la Division de l'information, Ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.

SERVICE DU DÎNER

La nappe damassée, selon la coutume, est de rigueur pour le grand dîner aussi bien que pour un dîner sans cérémonie. Cependant, aujourd'hui la mode a changé et pour les dîners sans cérémonie, l'on accepte bien la nappe brodée ou de dentelle ou même les napperons brodés. Il est nécessaire de garnir la table d'un feutre avant de déposer la nappe afin d'amortir le bruit et de protéger la table.

Pour les dîners de cérémonie, si l'on veut rester dans le cadre officiel, la nappe damassée blanche est de rigueur. Les bougies utilisées doivent aussi être blanches. Les assiettes à pain et beurre sont omises. L'arrangement des ustensiles est à peu près le même pour le dîner de cérémonie et sans cérémonie.

Le couvert est disposé de la façon suivante:

* En partant de l'extérieur gauche du couvert et continuant vers l'extérieur droit viennent tour à tour la fourchette à poisson, la fourchette à viande, la fourchette à salade, l'assiette de service avec une serviette pliée et placée directement sur l'assiette, le couteau à viande, le couteau à poisson, la cuillère à bouillon, la fourchette à entrée ou la cuillère à fruit.
* Le verre à pied est placé à la pointe du couteau.
* Il est de mise d'avoir de jolies cartes indiquant le nom des invités. Celles-ci sont placées sur la serviette.
* Les ustensiles pour le dessert sont apportés en même temps que celui-ci, lorsque la table est libérée de la vaisselle et des ustensiles utilisés pour les services précédents.
* Si l'on utilise des demi-tasses pour le café et que l'on sert celui-ci à la table, les cuillères à café sont placées sur le bord de la soucoupe au moment de servir.
* Si le café est servi au salon, l'on place les cuillères à café avec la cafetière, le sucre et la crème, les tasses et soucoupes dans un cabaret en argent.

Patron imprimé

9084
SIZES 6–14
by Marian Martin

Numéro du patron: 9084
Grandeurs: 6 à 14
Prix: 50c

Envoyez votre commande à:

Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Billet du jeudi

Confidences posthumes de Ringuet

L'écrivain Ringuet, qui fut médecin et finit ambassadeur, écrivait de temps à autre, pour son plaisir et un besoin inné d'analyse, des pages qui tiennent des souvenirs ou mémoires, des confidences, de la confession.

Avec cette particularité qu'il y relate ses bons coups, plutôt que ses mauvais, et ne s'attarde pas à étaler des turpitudes, même s'il en commit jamais — ce qu'on ignore.

Il avoue, dès la première page et la première ligne de son ouvrage posthume, intitulé **Confidences** et présenté par la maison **Fides**, qu'il est au fond un sentimental.

Il est aussi, de son propre aveu, naïf et optimiste.

Ce qui n'étonne pas plus qu'il ne faut, si l'on se rappelle ses oeuvres dans un bref retour en arrière, de **Littérature . . . à la manière de —** en collaboration avec Louis Francoeur — à **L'Amiral et le Facteur**, publié trente ans plus tard, en 1954.

Il y a du sentimentalisme, de la naïveté et de l'optimisme dans chacun de ses livres, ce qui se peut démontrer sans trop de difficulté.

* * *

Ringuet avait aussi beaucoup d'esprit même s'il n'en souffle mot.

On n'aura pas oublié le gaspillage qu'il en fit à la télévision, du temps qu'il ne coupait rien au **Nez de Cléopâtre**, en compagnie de Roger Duhamel, de sa consoeur en médecine le docteur MacKay, et à l'occasion Jacques Normand, qui n'était pas plus Normand qu'il n'était Ringuet.

Car il s'appelait Panneton de son vrai nom, comme Normand répondait à celui de Chouinard.

Ringuet était le patronyme de sa mère (Eva Ringuet), dont la famille a ses racines à Louiseville, soeur de Léon Ringuet le musicien de Saint-Hyacinthe, qui fut si longtemps directeur de la Société Philharmonique de cette agréable ville.

Ce qui explique en partie qu'il naquit et fut élevé aux Trois-Rivières, y étudia au Séminaire Saint-Joseph, avant de commencer à l'Université Laval les études médicales qu'il termina à Montréal.

Il appartenait à une famille de médecins, comme Flaubert et Georges Duhamel en France, Sinclair Lewis aux Etats-Unis, et l'on est toujours étonné des accointances obscures entre la médecine et la littérature, l'une conduisant à l'autre ou y préparant, assez souvent.

Rappelons que Paul Bourget et Léon Daudet étudièrent la médecine à fond, que Luc Durtain et Céline, auteur du **Voyage au bout de la nuit**, furent médecins pour ne nommer que ceux-là.

Philippe Panneton, qui se spécialisa en oto-rhino, était fils du docteur Ephrem-François Panneton, et son frère Auguste, son aîné de sept ans, est médecin lui aussi.

Ce dernier signa du pseudonyme de Sylvain une demi-douzaine d'ouvrages ayant trait à la Mauricie, et un autre frère, le chanoine Georges-Edouard Panneton, en publia autant, dans la note religieuse.

* * *

Si l'on en croit celle qui fut sa femme, les pages qui entrent dans la composition de **Confidences** n'étaient pas destinées à la publication.

Ringuet les écrivait pour lui-même et il lui arrivait d'en lire des passages à ses intimes, avec la finesse qui était sienne, sa verve, son ton de joyeux vivant et, ajoute-t-elle, "son inaltérable jeunesse d'âme."

Ses souvenirs, il les fait remonter jusqu'à 1898, alors qu'il n'avait que deux ans et demi, et le sentimental en lui le porta à chercher le village d'origine du premier Panneton canadien, qui venait de Renaison et s'appelait Claude, et partit pour le Canada en 1686, ou à peu près.

Panneton exerça la médecine en même temps que Ringuet écrivait, et cela dura pendant un certain nombre d'années, après quoi la plume fut préférée au bistouri.

On connaît le reste: la retraite dans la montagne de Saint-Hilaire-sur-Richelieu, la culture des pommes et les apparitions à la TV, un livre de temps à autre, la nomination comme ambassadeur au Portugal, la mort foudroyante en 1960, à Lisbonne.

Ringuet n'est plus, mais ses **Confidences** le font revivre de façon remarquable, avec ses yeux rieurs et moqueurs, sa curiosité toujours insatisfaite, son goût du beau et de la bonne chère, le sens profond de son humanisme.

L'ILLETTRE.

OTTAWA — Dans son rapport trimestriel, le Bureau fédéral de la statistique a dénombré 19,705,500 Canadiens au 1er octobre 1965, soit une augmentation de 344,000 sur la population du 1er octobre 1964. Cet accroissement est de l'ordre de 1.8 p.c.

Depuis le recensement de 1961, la Colombie-Britannique a accusé le taux le plus élevé d'augmentation, soit 11.6, tandis que l'Ontario a eu la plus forte croissance numérique, soit 8.9 p.c., suivie de la province de Québec dont la population a augmenté de 8.2 p.c. depuis 1961.



Q. — Mon mari et moi, mariés depuis quinze ans, avons toujours été heureux. Evidemment, nous avons de petits malentendus de temps à autre, mais c'est nomral, n'est-ce pas? Or il y a environ un mois, une nouvelle voisine a commencé à me laisser entendre que je vivais un rêve naïf et que mon mari me trompait depuis très longtemps déjà avec sa secrétaire. Au début, j'ai ri et lui ai dit qu'elle était folle. Maintenant, je me demande si ce n'est pas moi qui le suis. Mon mari travaille souvent le soir jusque vers les dix heures. Jamais, auparavant, je ne m'étais demandé s'il était bien au bureau. Hier soir, il m'a fallu toute ma volonté pour ne pas l'appeler au téléphone sous un prétexte quelconque afin de me rassurer. Pourquoi certaines personnes cherchent-elles à troubler le bonheur des autres? Cette femme est séparée de son mari et, quoiqu'elle mène une vie respectable, elle ne se soucie guère de ses enfants. Voulez-vous dire un mot pour m'encourager et décourager de tels commères. — **Confiante.**

R. — Pourquoi ces personnes agissent-elles ainsi? Tout simplement parce qu'elles sont méchantes et jalouses. Ce sont des êtres odieux qu'on devrait bannir de la société. Malheureusement ce remède radical ne peut être appliqué et j'espère que vous saurez garder votre confiance en votre mari qui a su vous rendre très heureuse pendant si longtemps. Puisque vous n'avez jamais eu à douter de lui avant que cette voisine ne vienne vous "mettre la puce à l'oreille", ignorez ces propos malveillants et essayez de la fuir autant que possible. Elle vous envie votre ménage uni et cherchera sans doute à vous troubler de plus en plus. S'il y a moyen, fermez-lui votre porte. Je vous félicite d'avoir su résister à la tentation de téléphoner au bureau de votre mari.

☆ ☆ ☆

Q. — On me dit qu'on peut se procurer toutes sortes de renseignements sur divers pays étrangers en s'adressant à leurs consuls ou à leurs agents consulaires dont les bureaux sont situés dans les grandes villes ou les capitales de nos provinces. Est-ce vrai? Je serai sous peu à ma retraite et je désire faire un long voyage outre-mer. Naturellement, avant de tracer mon itinéraire, il me faudra des informations précises. Je sais que les agences de voyage donnent de très bons services, mais je préférerais être assez bien renseigné avant de les consulter. Croyez-vous que je devrais écrire aux bureaux ci-dessus mentionnés, ou m'y présenter en personne? — **Anticipe un long voyage.**

R. — Vous pouvez faire l'un ou l'autre. Les bureaux consulaires ou des agents consulaires offrent beaucoup de renseignements précieux et souvent peuvent vous faire parvenir des brochures, etc. Si vous préférez vous exprimer de vive voix, et que vous viviez à proximité d'une grande ville, demandez un rendez-vous et allez-y. Nombre d'amis vous envient! Bonne chance et bon voyage.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai seize ans et je me ronge les ongles sans même y penser. Je voudrais bien arrêter, car je sais que c'est une sale habitude qui dépare les mains d'une jeune fille surtout. Comment me corriger? — **Jeannette.**

R. — Allez consulter votre pharmacien. Il vous vendra une solution que vous badigeonnerez sur vos ongles. A la maison, quand vous faites du ménage ou que vous lisez et même pour dormir ou regarder la télévision, portez de vieux gants. En plus de la lotion, achetez-vous une bonne dose de volonté et vous verrez que cela aidera.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai dix-huit ans et je voudrais devenir chauffeur d'auto de course. Où devrais-je m'adresser afin d'obtenir les renseignements sur les conditions, l'entrainement et l'argent nécessaire? Merci. — **Automaniaque.**

R. — En vous adressant à Manitoba Motor League, 172, rue Carlton, Winnipeg, je crois qu'on saura vous dire quelle organisation régit les courses. Je sais que c'est un métier difficile et dispendieux.

LOUISE.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Pour tonifier, resserrer, nettoyer et clarifier une peau huileuse, affligée de points noirs et de quelques boutons, le remède-miracle: un oeuf. Durant une semaine, faites le soir un masque au blanc d'oeuf sur toute la surface. Laissez sécher vingt minutes (durant lesquelles il ne faut ni rire, ni parler, ni faire aucune expression, pour ne pas craquer la croute formée par le masque. Il est préférable de se coucher à la noirceur et fermer les yeux en se détendant). Puis rincer à l'eau très chaude à fond, ensuite passer de l'eau glacée sur le visage.

Il est bon, après un traitement intensif d'une semaine ou deux, de se faire un masque au blanc d'oeuf une fois par semaine seulement, pour conserver la peau claire et lisse. Les points noirs de surface, les boutons, l'excès d'huile, tout cela partira de cette façon.

✦ ✦ ✦

Devinette à la mode:

Une ravissante jeune fille est enlevée par des bandits. Ils la ligotent et la déposent sur les rails de chemin de fer. Voici l'Expresse qui fonce à 150 à l'heure sur la malheureuse. Le mécanicien l'aperçoit trop tard, il n'a pas le temps de freiner. Pourtant la jeune fille est sauvée. Comment?

Réponse: Zorro est arrivé!

✦ ✦ ✦

Pour dégonfler vos yeux au réveil: faites une infusion de thé (2 cuillerées de thé pour une chopine d'eau). Laissez infuser dix minutes. Tamponnez vos yeux pendant cinq minutes avec un coton imbibé de cette infusion.

✦ ✦ ✦

Les légumes de couleur orange tels que carottes et courges d'hiver sont une excellente source de vitamine A.

✦ ✦ ✦

Luc va voir un grand professeur.

— Je te préviens, lui dit un ami, ce professeur est un peu dur d'oreille.

— Pas bien grave, moi aussi tu sais, je ne suis plus si jeune et j'entends moins bien qu'avant.

— Parfait! alors vous allez vous entendre fort bien.

✦ ✦ ✦

On accuse les fumeurs d'être les plus grands facteurs d'incendie au Canada. Ce sont des fumeurs négligents qui causent les feux de forêts, incendient des maisons et dans beaucoup de cas, provoquent la mort, y compris la leur.

✦ ✦ ✦

Pour boucher une fente ou une fêlure sur un objet de poterie, badigeonnez-la simplement, intérieurement, de sirop de sucre chaud que vous promenez sur la fente en continuant de chauffer jusqu'à complète évaporation de l'eau.

✦ ✦ ✦

Les jeunes vont en bande, les adultes par couples, et les vieux tout seuls.

✦ ✦ ✦

Pour rafraîchir un tricot blanc, faites-le tremper pendant un jour dans de l'eau additionnée de jus de citron (un citron par chopine d'eau). Puis rincez dans de l'eau claire.

✦ ✦ ✦

Rockefeller installa un jour sur son bureau un bocal de poissons rouges.

— Cela me reposera, expliqua-t-il, de voir des êtres vivants ouvrir la bouche sans me demander de l'argent.

✦ ✦ ✦

Ce qu'on dit: Plastrer un mur. Ce qu'on doit dire: Plâtrer ou crépir un mur.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur. P.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

CAPRICE À QUATRE VOIX

par SAINT-ANGE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 33

— Patiente, sir Reginald ne manquera pas de t'instruire.

John, l'homme de vigie, sortit de son inertie, fit quelques pas sur le pont, annonça les visiteurs à Shorty, dont la tête émergea un instant, puis replongea sous le roof.

Apparurent aussitôt lady Diana et sir Reginald.

— Oh! darling, darling, s'exclama la métisse, soyez la bienvenue! Venez que je vous embrasse.

— Vous avez l'air d'un mousse, remarqua Valérie.

— Oui. J'adopte, ici, pantalon et jersey de matelot, c'est plus pratique, mais je m'habillerai pour dîner.

Cependant, les deux savants se congratulaient.

— Enchanté de vous découvrir dans l'uniforme et le rôle de capitaine, disait Calixte.

— C'est moi qui exulte de vous avoir enfin comme hôte, renchérissait l'Anglais.

Et sir Reginald Jenning frappait du plat de la main l'épaule de M. Lambercy, lequel ne pouvait être que touché d'un accueil si cordial.

John et Shorty, dissimulés de chaque côté de l'escalier menant au carré, clignèrent de l'oeil en grimaçant, ce qui pouvait signifier:

"Le pauvre ne se doute pas à quel point le patron est sincère en lui témoignant sa satisfaction. Jusqu'à la dernière minute, il a craint un empêchement à la venue du collègue!"

Sous son chapeau de panama, Calixte regardait autour de lui.

— Ma fille, à l'instant, me demandait de lui nommer les mâts, j'en étais bien empêché. En ce qui concerne la marine, mon ignorance est totale. Certes, j'ai fait maintes traversées sur des villes flottantes, mais c'est la première fois que je mets le pied sur un bateau de plaisance.

— Alors, mon cher, vous êtes ce qu'on appelle un "éléphant".

— Moi aussi, je suis un "éléphant"! proclama Val. Deux éléphants à bord risquent d'être encombrants.

— Non, non, affirma la métisse de son curieux accent nasal, je suis sûre que vous vous comporterez très bien et puis . . . (elle hocha la tête en ne pouvant réprimer un rire sarcastique) vous vous habituerez, car il faudra nécessairement vous habituer à la navigation.

Le sous-entendu passa inaperçu.

Sir Reginald, avec une exubérance qui lui était peu familière, déclara:

— Avant d'appareiller, je vous ferai les honneur du Regina. D'abord, veuillez remarquer que, féru de la voile et des voiliers, j'ai tenu à ce que ce bateau neuf et confortablement aménagé gardât le gréement des goélettes d'autrefois. Deux mâts. A l'avant, dear Val, mât de misaine qui porte foc et trinquette, puis foc en l'air, enfin voile de misaine. Ici, grand mât avec grand-voile et flèche. Celui qui sort de la proue et s'incline sur l'horizon est le beaupré et la sous-barbe. Voici les haubans et barres de flèche.

— Je ne retiendrai jamais tout cela, protesta la jeune fille.

Devant ses invités, sir Reginald descendit par l'écoutille. John et Shorty enlevèrent rapidement la passerelle qui reliait le bateau au quai.

— Nous voici dans la timonerie, annonçait le maître du bord, puis dans le carré.

Partout luisaient les acajous et les cuivres.

— Ma cabine, celle de ma femme. Là, enfin, autre cabine à deux couchettes, celle de nos hôtes.

Et il sourit en s'inclinant.

— Hélas! nous n'en profiterons point, soupira Valérie.

— Sait-on jamais? Nous pouvons vous ramener à Lisbonne.

— Ne nous attardons pas à souhaiter l'impossible.

— Ce qui semble impossible est parfois ce qui choit inopinément, murmura lady Diana.

— Mon Dieu, que penserait le senhor Pacheco si nous partions de sa posada sans le régler.

— Vous pourriez lui envoyer un chèque.

— Et nos malles, je n'ai pas même le plus petit sac de voyage avec moi.

— Nous vous accepterons telle que vous êtes!

— Et ma Floride, à qui j'ai recommandée de nous attendre patiemment à l'ombre des poivriers.

— Il faut prendre la mer comme on entre au couvent!

— Impossible! trancha M. Lambercy, qui craignait de voir sa fille fléchir. Nous devons être à Sao Bras ce soir, où nous attend peut-être un télégramme.

Sir Reginald, qui semblait se divertir de ce badinage, n'insista plus.

Val s'assit sur une couchette dont elle éprouva le moelleux.

— Ce qui me plaît, dans ce yacht, c'est que son luxe ne tient qu'au choix et à la beauté des matériaux qui ont servi à le construire et l'agencer. Aucun ornement surajouté et superflu. Le style est fonctionnel, mais le bois, les métaux, les étoffes, tout séduit et brille.

— Je suis heureux que vous pensiez ainsi, fit sir Reginald avec courtoisie. Allons, il est temps d'appareiller. Remontons sur le pont.

Au passage, M. Lambercy remarqua deux hommes qui s'effacèrent dans la timonerie. En anglais, sir Reginald donna des ordres à celui qui devait être le mécanicien et qui répondit par des "Yes, sir, yes sir" drus et empressés.

Le visage rappela quelque chose à Calixte. Où avait-il remarqué ces taches de rousseur, aussi grosses que des confetti et généreusement réparties sur les ailes d'un nez épaté?

Cela n'offrait aucune importance. Calixte remit ses lunettes noires en atteignant le pont.

Le moteur venait d'être mis en marche. John et Shorty larguaient les amarres. Grave et solennel en proie toutefois à une certaine nervosité que trahissaient des tics contractant le masque de momie que Val lui attribuait, sir Reginald Jenning avait pris la barre.

Autour du *Regina*, le bassin frémissait, se ridait ainsi qu'une eau entrant en ébullition, puis cette eau, rendue vivante, se laissa déchirer par la coque. Le quai reculait, avec ses cargos, ses barques, sa ligne de palmiers, ses maisons éblouissantes. La cathédrale, plus grise, se haussait au-dessus des toits plats.

A allure réduite, le yacht dépassa la jetée. Aussitôt, d'un ton bref et comme s'il jappait joyeusement, victorieusement, le capitaine donna l'ordre de hisser les voiles.

John et Shorty couraient sur le pont, rapides, souples, précis, et la grand-voile captait la brise, puis la trinquette, la misaine, le foc, les deux flèches, le foc en l'air.

Le moteur s'était tu. Allégé, soulevé, le yacht cinglait à la façon d'une mouette rasant le flot.

Une sorte d'exaltation, de bonheur, saisirent Val et Calixte. Eux aussi aspiraient le souffle du large, au-dessus des îles crayeuses qui dérivaient autour d'eux.

— Oh! merci, sir Reginald. Merci, lady Diana. Quelle sensation d'évasion, de fuite . . .

— Et de liberté, ajouta M. Lambercy qui cita ensuite Baudelaire: "Homme libre, toujours tu chériras la mer!"

Un rictus se figeait sur le faciès du capitaine. Diana haussa imperceptiblement les épaules.

— Laissons mon mari à son plus grand délassement: barrer. Je vais faire monter des chaises longues sur le pont et nous prendrons un whisky.

John, en allant quérir les sièges avec Shorty, chuchota:

— Ils n'ont pas l'air de nous reconnaître. Peu importe, nous avons pris le large et l'affaire est dans le sac. Les deux nigauds ne peuvent supposer ce qui les attend.

— Il faudra pourtant finir par leur annoncer qu'ils sont prisonniers.

— Cela ne presse pas. On peut les laisser jouir, pendant quelques heures, de leurs derniers et innocents plaisirs. Les patrons ne manqueront pas de leur ménager des transitions.

— Je les plains!

— Pourquoi? S'ils sont dociles, leur sort pourra être enviable. Et puis, après un bon lavage de cerveau, le cher professeur Lambercy et Mlle Valérie deviendront peut-être aussi fanatiques que sir Reginald et son épouse?

* * *

M. Montclar, le lendemain de son arrivée à Lisbonne, se présenta chez les Lopes Coelho, en demandant à être reçu par la senhora Adelina.

Dès le vestibule, il fut ému et, dans le salon, bouleversé.

Il s'assit face au piano, puis alla à la porte-fenêtre contempler le jardin.

"Le temps est un songe, le temps est un songe!" répétait-il.

La maîtresse de maison le rejoignit, surprise et elle-même émue, car elle soupçonnait que cette visite, suivant de si près le passage d'Alban, devait avoir une raison majeure.

Cette raison concernerait peut-être Amalia, dont les sentiments pourtant cachés avaient néanmoins transparu aux yeux attentifs de sa mère.

— Cher ami, soyez accueilli ici comme jadis, comme l'a été aussi votre fils qui, le traître, aurait dû vous annoncer!

Il lui baisa les mains.

— Alban ne pouvait le faire. J'ai pris la résolution de venir, il y a quarante-huit heures, afin de dénouer un imbroglio. Permettez-moi d'aller droit au but.

Ils s'étaient assis l'un en face de l'autre dans le salon où les portraits de musiciens français régnaient toujours.

— Voici. Je n'ai pas besoin de vous rappeler qu'Alban est fiancé à une amie d'enfance, vous la connaissez, vous l'avez reçue en même temps que lui. C'est une créature adorable que j'admire. Eh bien! lors de son séjour à Lisbonne, Alban s'est épris d'Amalia. Je tiens trop au bonheur d'Alban pour ne pas l'aider à le conquérir.

Il s'arrêta une seconde et avoua en baissant la tête:

— . . . Ce que je n'ai pas su faire pour moi!

Puis, il reprit:

— N'ai-je pas raison d'être accouru pour demander votre assistance? Le rêve d'Alban ne vous apparaît-il pas comme la ressurgence d'un rêve ancien et comme la promesse de sa réalisation?

"Avant toute chose, je pense qu'il faut savoir ce qu'Amalia pense d'Alban. Celui-ci, rongé de tourments, n'est sûr de rien.

En vérité, M. Montclar n'aurait jamais osé intervenir avec autant de franchise, si son entrevue clandestine de la veille ne l'avait pas rassuré sur le résultat de sa démarche.

La senhora Lopes Coelho demeurait interdite. La confirmation trop soudaine de ses soupçons la saisissait. Le passé lui remontait d'un coup au coeur.

— Cher Philippe, que voulez-vous que je vous réponde? Je ne suis au courant de rien, je ne puis préjuger de rien. (Il lui convenait d'être discrète et de ne point faire état de ses intuitions.) Il me faut d'abord essayer de confesser ma fille et, après, nous conviendrons de ce qui pourra être entrepris.

Elle soupira et, trahissant ainsi sa façon d'envisager les événements proches, elle dit:

— Quel effondrement probable pour Valérie!

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 53—No 34

TISANE CISSEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISSEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.06 franco. 132-T.F

ON DEMANDE — Gardienne d'enfant pour Windsor Park. 3 petites filles, une au jardin d'enfants. Pas de bébé. 8 h. 30 à 5 h. 30. Appeler 233-9127 après 6 h. ou samedi et dimanche. 33-221-T.F.

ON DEMANDE — Chambre avec pension pour jeune banquier, dans foyer de langue française. Signaler après 6 h.: GR 5-1993. 33-212-34C.

CHANTS ET DISQUES POUR ENFANTS. Instruments rythmiques, Flûtes, Mélodicas. Feuilles de musique. Autoharpes. MUSIC CENTRE, 241, rue Rideau, Ottawa. (Commandes par lettres) 34-228-36C.

A LOUER — Norwood. Une partie d'un immeuble d'affaires. Signaler: GL 3-7454. 33-220-34C.

A LOUER — St-Norbert, 936, rue Lemay. Maison: 3 pièces. Soubassement complet. Garage. Grand lot. Signaler: GR 4-1442. 34-235-34C.

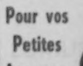
A LOUER — Norwood, rue Horace. Logis: 3 pièces, poêle et réfrigérateur. Salle de bain privée. Stationnement. Signaler: 233-7965. 32-203-34C.

A LOUER — St-Boniface, 489, rue Giroux. Maison: 2 chambres à coucher, plus 2 pièces finies au soubassement. Chauffage: huile. Nouvellement décorée. Garage. Clôture. Possession: 1er janvier. Loyer mensuel: $85. Signaler: 233-4351. 34-236-34C.

A LOUER — St-Boniface. Grand logis dans haut de duplex presque neuf. 3 chambres à coucher. Chauffage inclus. Sécheuse, antenne tous canaux. Près écoles et centre d'achats. 7 minutes de Portage et Main. Signaler: CH 7-6436. 28-129-34C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-144-T.F







A LOUER — St-Boniface. Logis meublé, 2 pièces. Réfrigérateur et petit poêle. Près autobus. Conviendrait à 2 jeunes filles tranquilles. Libre: 1er décembre. Signaler: CE 3-4546. 31-192-34C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3½ pièces entièrement meublé ou non meublé dans nouvel immeuble à 204, rue Berry. Signaler: 233-6819. 28-128-T.F.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 4 grandes pièces, propre, privé. Prélart, rideaux et réfrigérateur inclus. Pour couple tranquille. Signaler: WH 3-9024 après 6 h. 31-181-T.F.

A LOUER — 154, rue Des Meurons, angle Dubuc. Chambre meublée. Jeune homme ou jeune fille de préférence. Pension si désiré. Signaler: 233-6438. 33-223-35C.

A LOUER — Près hôpital St-Boniface. Chambre meublée, pour fille. S'adresser à: 183, blvd Dollard, ou signaler: 233-2108. 33-216-34C.

A LOUER — Norwood. Logis meublé: 4 pièces, entrée et salle de bain privées. Place de stationnement. Signaler 247-8609 ou s'adresser entre 6 h. et 10 h. à 197, rue Kitson. 34-234-34C.

A LOUER — St-Boniface. Rue Langevin. Chambre complètement meublée. Pour homme. Facilités de cuisine. Entrée privée. ½ bloc de l'autobus. Signaler: CE 3-1827. 34-233-35C.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Pour personnes qui travaillent. Signaler: 247-9625. 34-238-35C.

A LOUER — Norwood, rue Monck. Maison: 5½ pièces. Intérieur nouvellement décoré. Sous-sol complet. Chauffage: eau chaude. Garage. Signaler: CA 2-2350. 34-237-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 335, avenue Provencher. Beau logis: 3 grandes pièces. Nouvellement décoré. Antenne de TV tous canaux. Usage gratuit de lessiveuse et sécheuse et place de stationnement avec prise de courant. $86.50 par mois. Libre: 1er octobre. Signaler le jour: 247-7003; le soir 233-5329. 21-902-T.F.

A LOUER

Restaurant tout près d'un motel situé au nord-ouest de l'Ontario. Population: 7,000. Accommodation pour 45 personnes. Ouvert toute l'année. Clientèle établie habituée aux repas de chez-nous. S'adresser à Boîte 229, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 34-229-36C.

A LOUER — St-Boniface. Appartement très moderne: 3 pièces. Dans immeuble-appartements le plus près possible de la Cathédrale. Construction la plus récente, entièrement électrique, à l'épreuve du feu, etc. Idéal pour couple semi-retiré. Visite sur rendez-vous seulement. Pour plus de renseignements, signaler: CH 7-3004. 34-232-T.F.

A LOUER — 3 acres de terrain avec bungalow moderne, meublé en partie, téléphone, électricité, eau courante, égout. Porcherie, électricité, eau courante, installation pour élever 1,400 petits cochons ou finir de 600 à 700 par année. Autobus scolaire, courrier, autobus passe à la porte, sur pavé no 5. 20 milles à l'est de Saskatoon. 4 milles de l'église et écoles canadiennes-françaises. Grades 1-12. Pour information, écrire ou téléphoner à Clotaire Denis, fils, St-Denis, Sask. Téléphone: Vonda 2-13. 33-225-35P.

A VENDRE ou A LOUER — Ste-Agathe, Man., centre canadien-français, près église et école. Maison: 5½ pièces. Lot: 75' x 150'. Chauffage: huile. Eau à pression. Taxe raisonnable. Signaler: 772-4977. 33-213-35C.

A VENDRE — St-Boniface. Immeuble-appartements. Signaler: 233-2585. 33-215-35C.

A VENDRE — Restaurant valeur $6,000 pour $1,900. Propriétaire se retire. Ferait travail de réparation gratuitement si nouveau propriétaire paie les matériaux. Vaut la peine de s'informer. Signaler: SP 2-9610. 27-118-T.F.





A VENDRE — St-Boniface. Près écoles, maison: 7 pièces, stuc; portes et fenêtres en aluminium. 1er étage: grande cuisine, armoires finies bouleau naturel, plancher tuile, salon, salle à manger et solarium alignés. Planchers et finition chêne. Escalier et couloir, 2 étage, recouverts de tapis, 3 chambres à coucher: 2 grandeurs lits jumeaux, 1 grandeur lit double, toutes avec plancher chêne. Tuile céramique dans salle de bain. Sous-sol: murs finis, plancher tuile, douche, bassin et toilette. Chauffage: huile. $135. Taxe: $235 net. Se convertirait en duplex. Garage. Appeler CE 3-6126 ou s'adresser à 437, rue Des Meurons, entre 6 h. et 7 h. 30 p.m. 25-570-T.F.

A VENDRE

St-Laurent, Man. — Café et station-service sur grande route achalandée. Equipement complet. Logis de 10 pièces. Eau courante, fournaise au gaz. Bonne entreprise profitable. Si vous cherchez une entreprise où vous serez votre propre maître, voyez celle-ci. Les intéressés doivent s'adresser à: Adrien Chartrand, St-Laurent, Man., ou appelez Henry-O. Richaud, St-Norbert: 453-6367.

HENRY'S REAL ESTATE 33-219-35C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

Lorette — Centre du village. $7,500. Bonne maison: 9 pièces, 4 chambres à coucher. Vendrait ou échangerait sur maison à St-Boniface ou Norwood.

Norwood — 148, rue Monck. Duplex: 11 pièces. Bonne condition. Revenu: $105, plus logis pour propriétaire. Vendrait ou échangerait sur petit bungalow.

Norwood — Rue Braemar. $14,900. Maison: 4 chambres à coucher. 2 en bas avec salle de bain. Soubassement finie à grandeur. Doit être vendue. Sur rendez-vous seulement.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
31-187-34C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg

St-Norbert — Maison: niveaux variés, 4 chambres à coucher. Poêle, sécheuse, laveuse de vaisselle et tentures. Etat neuf. Lot clôturé. Entrée en béton. $18,500.

Magasin général — 30 milles de Winnipeg. 2 étages. Logis au 2e: 6 pièces. Garage double et entrepôt pour marchandises. Ecoles publique et privée. Prix: $15,500, plus stock. Propriétaire porterait 1ère hypothèque à 6%.

St-Adolphe — Maison: 2 ans, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur dans salon. Tuiles dans les autres pièces. Soubassement complet. Chauffage: huile. Garage attenant. Considérerait échange sur maison de 3 chambres à coucher à St-Norbert.

St-Boniface — Rue Tremblay. Bungalow: 2 chambres à coucher. Garage. Grand lot. Près église catholique et écoles. Maintenant seulement $9,400.

St-Norbert — Beaux lots à vendre pour bâtir à votre goût. Acheter maintenant. Profiter du travail d'hiver.

Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
31-189-34C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher,
angle Taché et Provencher,
St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE ANXIEUX DE VOUS SERVIR.

A VENDRE

ST-VITAL

Près école St-Eugène. Charmant petit bungalow: 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Très bon chauffage: eau chaude, gaz. Grand lot: 50' x 220'. Garage. Plein prix: $9,500 avec $1,000 comptant.

ST-BONIFACE

Rue Bertrand. Duplex, très bonne localité. Finition: stuc et plâtre. Très bon état. Revenu mensuel: $130. Comptant requis: $1,000. Plein prix: $9,900.

ST-BONIFACE

Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Grand lot. Plein prix: $11,900.

ST-ADOLPHE

Lots très attrayants: 81' x 185', près rivière, beaux arbres. Très beau site. Près école, magasin, etc.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
J. RIVARD: 247-4927 ou
PAUL GAGNON: CH 7-7603
31-197-34C.

A Radio-Canada



Un animateur hors pair: Raymond Charette

par Gisèle THEROUX

L'émission "Tous pour un" est une réussite. Mais si vous vous penchez un peu sur les raisons qui expliquent ce succès, vous vous étonnez des nombreux facteurs qui entrent en ligne de compte, tellement l'émission est bien faite, tellement elle est de qualité.

Nous avons rencontré Raymond Charette, animateur de cette émission télévisée au réseau français de Radio-Canada le jeudi à 8 heures du soir, et nous lui avons demandé de nous dire quels éléments font, à son avis, le succès de ce jeu-questionnaire.

"De prime abord, j'en vois deux: l'information que le téléspectateur trouve tout au cours de cette demi-heure et ensuite, l'élément "suspense". L'émission "Tous pour un", je crois, n'est pas une émission que l'on écoute bien enfoncé dans son fauteuil. Très souvent, au contraire, l'on se retrouve sur le bord de son fauteuil en se demandant comment le candidat va s'en tirer."

Et c'est vrai. L'émission tient en haleine; elle retient l'attention jusqu'à la dernière minute. Rappelez-vous les moments de l'émission où le candidat est rendu à la dernière question de la série et que l'on doive faire appel au public. Quel moment d'anxiété pour tous: pour les téléspectateurs, pour le candidat, pour les téléphonistes, mais aussi pour Raymond Charette!

Car Raymond Charette joue à fond le jeu, avec sincérité, avec équité. Parlant de son travail, Raymond Charette dit: "Je dois être en mesure de donner au candidat toutes les indications susceptibles de l'aider et cela, avec des mots très précis."

Dans la vie, Raymond Charette possède les mêmes qualités qui font de lui l'animateur hors pair que nous admirons: la modestie et la simplicité. Il n'insiste pas sur son rôle. Nous savons, pourtant, que l'émission "Tous pour un" ne serait pas ce qu'elle est sans Raymond Charette.

Le succès d'une telle émission repose, il va sans dire, sur le travail de toute l'équipe, qui se compose de Jean Valade, réalisateur, d'Alec Pagé, de Jean-Louis Roux scripteur, d'un conseil choisi selon le sujet et de l'animateur, Raymond Charette.

Longue, la préparation de "Tous pour un"? "Nous nous en occupons pendant six jours et nous nous en préoccupons pendant sept jours." C'est presque tout dire. Avec en plus, la grande part qui revient à Raymond Charette par sa présence à l'émission et qui ajoute au succès de la série, qui en est déjà à sa troisième saison, à la télévision.

Les sujets sont fort variés d'une série à l'autre, Raymond Charette nous explique que cette émission, de conception française, a été adaptée pour le Canada: "Nous avons eu, par exemple une série sur le hockey. Quant à l'histoire, je pense à la série sur la guerre de 1939-1945, le Canada était concerné . . . "

Si le travail de l'équipe est important, le brio de Raymond Charette et sa sympathie communicative qui ajoutent au prestige de cette émission le sont également. Que dire aussi de l'érudition des candidats eux-mêmes qui sont le point de mire d'une telle série?

Avant de se présenter devant la caméra, ces mêmes candidats ont dû subir un examen écrit, puis un autre, oral. C'est Raymond Charette lui-même qui fait passer ce dernier. Le candidat connaît préalablement Raymond Charette et vice versa avant l'émission.

"Et quel travail de préparation font également ces candidats!de dire Raymond Charette. Je pense, entre autres, au jeune mélomane qui a participé à la série sur Beethoven. Pour se préparer à l'émission "Tous pour un", il a écouté tous les enregistrements faits de la musique de l'auteur et il a lu quelque trente biographies de Beethoven". Ce n'est là qu'un exemple entre plusieurs.

Le jeudi soir à 8 h., c'est le moment de vivre des minutes palpitantes en compagnie des concurrents et de l'équipe de "Tous pour un".

Il y a trois sortes d'ignorances: ne pas savoir ce qu'on devrait savoir; savoir mal ce que l'on sait; savoir ce qu'on ne devrait pas savoir.

La ROCHEFOUCAULD.

LE GOUVERNEMENT DU CANADA
demande un(e)
commis, réceptionniste et traducteur
$3,090 à $3,540
à Winnipeg, Manitoba
(Citez 65-W840)

On peut obtenir des renseignements et des formules de demande au Bureau National de Placement, aux bureaux de postes, et à la Commission du Service Civil, 325-344, rue Edmonton, Winnipeg 2, Manitoba.

A VENDRE

NORWOOD

Enfield Crescent. Duplex: 4 et 4. Chauffage: gaz. Prix: $14,900, à termes faciles.

ST-BONIFACE

Rue Langevin. Maison: 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Prix: $10,500 à termes.

LORETTE

Village. Maison: 2 chambres à coucher. Grand lot. Plein prix: $1,900 à termes. $300 comptant.

ST-BONIFACE

Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.

ST-CHARLES, MAN.

Propriétaire transféré. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher, 2 supplémentaires au soubassement. Chauffage: huile. Tapis mur à mur. Grand lot. Près église et école. Prix réduit à $9,800 avec $1,500 comptant.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
31-196-34C.

A VENDRE

St-Boniface — Rue Youville. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Sous-sol à grandeur. Chauffage: huile. Comptant requis: $2,000. Balance à termes.

St-Boniface Centre — Bungalow: 4 pièces. Garage. Chauffage: gaz. Prix: $7,500. Comptant requis: $1,000. Balance $65 par mois.

St-Boniface Centre — Triplex: 5, 4 et 3. Garage double. Age: 20 ans. Prix: $26,200.

Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler

Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-G. DESAULNIERS
Agent d'immeubles
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
31-194-34C.

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
Appelez ED.-A. BRISSON
CE 3-2280
ou LOU ENGEL — 256-5420
31-193-34C.

ERNST, LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
Maisons - Fermes - Propriétés

A VENDRE

300 acres de terrain avec bâtisses. 12 milles au sud de la ville. Près rivière La Salle.

Ste-Anne — 189 acres de terrain, 140 en culture, avec bâtisses. Puits artésien, 25 bêtes à cornes, machinerie complète, foin et grains.

1½ mille au sud du village St-Adolphe. Près rivière. 6 acres de terrain, plus de la moitié en culture, le reste boisé.

11-689-T.F.

Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez **LOUIS LE GAL**
WHitehall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe

Décès

MME ALMA FOURNIER

Le mercredi 17 novembre est décédée à sa résidence, Ste 8, 306, rue Goulet, St-Boniface, Mme Alma Fournier (née Gauthier). Elle était âgée de 68 ans.

Née à Kenora, Ont., elle arrivait, toute jeune encore, au Manitoba et, après ses études au couvent de Ste-Anne-des-Chênes, elle choisit la vocation de garde-malade et s'y dévoua sans compter pendant plus de 40 ans.

Elle était membre des Filles d'Isabelle de St-Boniface et aussi de la Société des Dames de Ste-Anne de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, où elle avait passé la majeure partie de sa vie.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Roger et Nelson; un frère, Aurel Gauthier; trois soeurs, la Rév. Sr Marie-de-Lourdes, Oblate de M.I., Berthe (Mme L. Breault) et Lorette (Mme L. Jones), et trois petits-enfants.

Les prières furent récitées le dimanche 21 novembre, à 8 h. p.m., en la chapelle funéraire Desjardins et les funérailles eurent lieu en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg le lundi 22 novembre. Le R. P. J. Soulodre, O.M.I., curé, officiait.

Les porteurs furent MM. Albert Gauthier, Ted Weselake, Wilfrid Gauthier, Josaphat Gauthier, Robert Breault et Roland Gauthier.

L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface. La maison Desjardins était en charge des arrangements funéraires.

Remerciements

Les familles éprouvées désirent remercier sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du deuil qui vient de les frapper.

A VENDRE

Bon magasin — Près de la ville, avec résidence moderne. Près école. Marchandise et équipement. Le tout: $18,000. Paiement minime comptant. Balance facile.

St-Boniface — Triplex. Loué. Prix: $25,000. Près de tout. Comptant requis: $1,500 ou plus. Balance sur hypothèque.

St-Pierre — Petite ferme: 8 acres. Grande maison: 4 chambres à coucher. Salle de bain, eau chaude et froide et puisard. Grande étable ou poulailler. 5,500 arbres transplantés. Bien boisée. Taxe: $160. Seulement $6,500. Possession immédiate.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
31-195-35C.

A VENDRE

N. L. BROUSSEAU CO., LTD.

Avez-vous une propriété à vendre?

ST-BONIFACE — Triplex
$5,000 comptant

Age: 1 an. Logis attrayant: 6 pièces, 3 chambres à coucher au premier pour propriétaire, plus 2, de 3 pièces en haut. Loués $160 par mois. Privées. Finition acajou, murs plâtre, soubassement complet, prêt pour autre logis. Lot: 50'. A proximité d'école Provencher et hôpital. Maintenant: $37,000.

ST-BONIFACE — $21,500

Magasin avec logis: 5 pièces, 3 chambres à coucher, plus autre logis en haut, $70. Soubassement complet. Gaz. Idéal pour n'importe quel commerce. Près parc et école Provencher.

ST-BONIFACE — $8,400

1½ étage, 5 pièces, soubassement complet. Taxe: $164. Garage. Près école Provencher et autobus.

Appelez ERNIE BUCKO, s'il vous plaît
CE 3-4574, le jour GL 3-0741
31-191-34C.

Oui, ce sera un Noël tout blanc!

Vous pouvez LOUER de L'ARGENT chez CRESCENT!

Vous pouvez célébrer un Noël tout blanc cette année, en ce sens que des ennuis financiers ne viendront pas masquer la joie des Fêtes. Louez l'argent qu'il vous faut pour vos dépenses supplémentaires.

Vous pouvez LOUER de $50 à $3,000 ou plus, pour une semaine, un mois, une année ou encore plus longtemps. Louer, c'est transiger à la moderne et Crescent, c'est la compagnie recommandée par des amis. Faites-le dès aujourd'hui. Appelez Crescent et dites simplement que vous désirez louer de l'argent.

MONTANTS TYPES

Montant	Conditions (Mois)	Paiements mensuels
$ 105.75	12	$10.00
395.42	20	24.00
710.65	24	36.00
1,014.07	30	42.00
2,016.00	36	77.00

Jusqu'à $3,000 et même davantage

Crescent Finance
Transigez à la moderne chez Crescent
G.-H. Desrosiers, gérant
129B, rue Marion — Tél.: 233-1426

La Boulangerie Somerset
demande un boulanger qui serait intéressé à prendre un emploi à Somerset, Manitoba. Expérience dans la confection de pâtisserie préférable.
Ecrire à M. Michel Masserey, Somerset, Man.

Concert Italien
D'Italie: les chanteurs napolitains,
GIACOMO et LUCIANO RONDINELLA
Pianiste: maestro Nello Segurini
au gymnase Holy Cross,
290, RUE DUBUC, NORWOOD
le vendredi 26 novembre à 8 h. p.m.
Entrée: $3.00 (billets en vente à la porte)
En vente aussi au presbytère, 832, rue Sherbrook.
Pour réservations, appelez SP 4-6635

ON DEMANDE
Comptable bilingue
(junior)
Jeune homme avec préférablement expérience de banque.
Conditions favorables.
Donner détails sur expérience, âge, et mentionner aussi si marié ou célibataire.
Ecrire à boîte 301, La Liberté et le Patriote
619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

ON DEMANDE
un propagandiste
pour le plan de Sécurité familiale de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.
La responsabilité du propagandiste est de recueillir des adhésions au plan de Sécurité familiale.
Pour plus de renseignements communiquer avec
M. Maurice Gauthier, 577, rue Des Meurons ou téléphoner CH 7-2516
Spécifier: âge, expérience, salaire désiré.





